



HAL
open science

**Conflits d'aménagement et initiatives citoyennes :
recherche exploratoire basée sur le recensement et la
cartographie des conflits d'aménagement en
Midi-Pyrénées**

Flavia Perrier

► **To cite this version:**

Flavia Perrier. Conflits d'aménagement et initiatives citoyennes : recherche exploratoire basée sur le recensement et la cartographie des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-02088652

HAL Id: dumas-02088652

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02088652v1>

Submitted on 3 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master 2 "Gestion Sociale de l'Environnement et Valorisation des Ressources
Territoriales" parcours Gestion du Territoire et Développement Local

I.N.U. J. C. Champollion, Albi
2017-2018



Mémoire de fin d'études

Conflits d'aménagement et initiatives citoyennes

Recherche exploratoire basée sur le recensement et la cartographie des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées

par Flavia PERRIER
Septembre 2018

Réalisation d'un stage obligatoire
au sein du laboratoire CNRS-GEODE à Toulouse
Du 16/04/2018 au 27/07/2018



Tutrice pédagogique : F.BLOT
Maître de stage : L. SEBASTIEN
Jury de soutenance : F. BLOT et E. PIBOU

*« Caminante, son tus huellas el camino y nada más ;
Caminante, no hay camino, se hace camino al andar. »*
Antonio Machado

SOMMAIRE

SOMMAIRE	I
REMERCIEMENTS	II
INTRODUCTION	1
I - CONTEXTE ET ENJEUX	4
1. LA STRUCTURE D'ACCUEIL : LABORATOIRE CNRS-GEODE	4
2. PROJET CASTAGNE	4
3. LA MISSION DE STAGE	6
4. ENJEUX LIES A LA REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE DES CONFLITS D'AMENAGEMENT.....	10
4.1 <i>De la définition aux usages de la carte</i>	10
4.2 <i>Produire une cartographie des conflits d'aménagement : quels enjeux ?</i>	14
4.3 <i>Construction de la réflexion scientifique</i>	17
II - RECENSEMENT ET CARTOGRAPHIE DES CONFLITS D'AMENAGEMENT EN MIDI-PYRENEES	18
1. DES RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES.....	18
1.1 <i>... pour définir un concept</i>	18
1.2 <i>... afin de dresser un état de l'art de la cartographie des conflits d'aménagement</i>	23
2. LA CREATION D'OUTILS D'ANALYSE.....	27
2.1 <i>Une base de données inédites</i>	27
2.2 <i>Construction d'un système d'information géographique (SIG)</i>	40
3. <i>Analyses socio-spatiales : une coordination entre les deux outils</i>	44
4. <i>Conclusion de la partie</i>	49
III - CONFLIT D'AMÉNAGEMENT : UNE CAPACITÉ AU CHANGEMENT ?	50
1. LES FONCTIONS DU CONFLIT	50
1.1 <i>Révélateur de dysfonctionnements</i>	50
1.2 <i>Révélateur de capacités</i>	53
2. COMMENT PENSER L'APRES CONFLIT ?	56
2.1 <i>Ce qui a été créé, perdure</i>	56
2.2 <i>Penser le conflit en termes de résilience</i>	60
3. CONFLIT D'AMENAGEMENT : UN PAS VERS LA TRANSITION DITE ECOLOGIQUE ET SOCIALE ?	62
3.1 <i>Mouvement de Transition et Initiatives Citoyennes Locales</i>	62
3.2 <i>Points communs entre conflits d'aménagement et Initiatives de Transition et Initiatives Citoyennes Locales</i>	65
3.3 <i>L'émergence d'Initiative Citoyenne de Transition ou Locale, une suite logique ?</i>	68
CONCLUSION	72
LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES	75
TABLE DES FIGURES	76
TABLE DES TABLEAUX	77
BIBLIOGRAPHIE	78
SITOGRAPHIE	81
ANNEXES	I

REMERCIEMENTS

Je souhaiterais remercier les personnes qui ont de près ou de loin participé à l'aboutissement de ce mémoire et de cette ultime étape de ma vie d'étudiante :

Merci aux collègues du laboratoire GEODE - stagiaires, doctorants, chercheurs et ingénieurs - qui m'ont accueilli, soutenu et aidé au quotidien, et sans qui je n'aurais pu mener à bien ma mission, et en particulier à Robin CLAVARD, mon binôme pendant ce stage. Merci également à M. GALOP, directeur du laboratoire, pour m'avoir apporté son soutien.

Merci à Marie-Laure CAMBUS et Frédéric MANON, de France Nature Environnement Midi-Pyrénées, pour leur collaboration.

Merci à Frédérique BLOT qui a cumulé les casquettes - responsable de formation, tutrice pédagogique et encadrante du stage - mais qui a avant tout, été un soutien et une oreille amicale tout au long de cette année. Merci également à l'ensemble de l'équipe pédagogique de ce master pour m'avoir inspiré.

Merci à Sébastien LECORRE, professeur de cartographie à l'INU Champollion et à l'UT2J, qui a répondu à mes feux de détresse et m'a accompagné avec intérêt pendant mon stage.

Merci à mes compagnons du Master GSE-VRT promotion 2017-2018 avec qui j'ai vécu cette aventure intellectuelle, professionnelle et humaine. Je les remercie pour leur amitié et leurs épaules. Une pensée particulière à des camarades devenues amies, Marion, Emilie et Cécile, qui ont leurs empreintes dans ce mémoire.

Enfin, je remercie profondément ma très chère maman, qui est ma meilleure amie et mon plus grand soutien. Gracias por tu amor.

Une pensée particulière à Marius et Brigitte, à qui je souhaite dédier ce mémoire.

INTRODUCTION

En France, la première contestation contre un projet d'aménagement s'est produite en 1906 dans le sud du pays, à Marseille (CANS R., 2006). Le projet concerne l'implantation de la société chimique Solvay dans les Calanques afin d'exploiter le sable et la chaux. Face à ce projet, la société des excursionnistes de Marseille se mobilisent : *“c'est la première fois que les citoyens se mobilisent contre un projet industriel destructeur de l'environnement naturel”*¹. Depuis, les contestations contre des projets d'aménagement n'ont fait qu'augmenter. Bien sûr, toutes n'ont pas connu une forte médiatisation mais elles ont, néanmoins, toutes marqué des esprits et des territoires.

La généralisation des conflits est souvent interprétée de manières différentes. Pour certains, cette généralisation rend compte de la difficulté des pouvoirs publics à prendre en compte l'intérêt général et à mettre en œuvre une réelle démocratie participative. Pour d'autres, la multiplication des conflits de type “environnementaux” s'expliquerait par une augmentation de la peur du risque et de la méfiance de la population face aux innovations et avancées technologiques. D'autres encore, parlent d'une *“appétence à la prise de parole”* et en particulier *via* l'opposition (MASBOUNGI, 2001). Les mutations sociétales ont également un rôle dans cette généralisation, de par leur matérialisation au travers de l'aménagement du territoire. Cependant, les situations conflictuelles ont toujours rythmé les sociétés humaines.

Concernant le conflit, celui-ci émerge d'un mécontentement. Ce dernier est l'expression d'un sentiment complexe d'insatisfaction et d'injustice face à une situation anormale et/ou désorganisée (MALEKI, 2014). Plus précisément, le mécontentement est *“un sentiment réflexif de prise de conscience des risques associés à une situation problématique”*(MALEKI, 2014, p. 27). Il existe notamment une sociologie du mécontentement social qui s'intéresse en particulier à son rôle dans l'action collective protestataire. Dès lors, on peut considérer que les conflits d'aménagement naissent d'un mécontentement.

Si au début du 20ème siècle, la mobilisation citoyenne contre un projet d'aménagement était inédite, elle est, à présent, considérée comme étant un mouvement social au même titre que les mouvements syndicaux, mouvements politiques ou encore mouvements de minorités culturelles. On retrouve dans ce mouvement social contestataire la *charge critique* (MELE et al., 2003) de la démocratie, de la société, que l'on note au sein de tout mouvement social.

¹CANS R., 2006, Petite histoire du mouvement écolo en France, Delachaux et Niestlé, p.48.

“Mais l’ordinaire d’un mouvement social, ce sont des femmes et des hommes qui agissent, partagent intérêts, émotions, espoirs. C’est encore une occasion privilégiée de mettre en question le monde social tel qu’il tourne, de dire le juste et l’injuste. C’est parfois le levier qui fait bouger la politique et la société, l’événement partagé qui fait mémoire pour une génération.”²

Ces dernières années, nous avons vu aussi apparaître un nouveau mouvement citoyen qui prône la philosophie suivante : “Penser global, agir local”. Ce sont des actions citoyennes à travers le monde qui ont éclos, de manière officielle ou officieuse. Elles proposent des alternatives à l’*éco-socio-système* actuel, des alternatives plus équitables à la fois pour l’homme et pour la nature. Elles remettent en question à la fois le concept de développement durable et de croissance. Ces actions citoyennes sont multiformes, elles reflètent l’engagement de citoyens pour une société plus durable et responsable. Tout comme les *engagés* d’un conflit d’aménagement, elles proposent de repenser les gestions et usages des biens communs. Si l’on parle de généralisation des conflits d’aménagement, on observe également une multiplication de propositions d’alternatives citoyennes. L’étude des conflits est des plus intéressantes en raison de ce qui est révélé, bousculé et créé pendant une situation de conflit. A l’inverse, l’étude des initiatives citoyennes est intéressante en raison de qui est proposé et mis en œuvre. Cependant, les deux mouvements ne sont pas si différents. Aussi, c’est précisément sur cette similitude que va se déployer la réflexion de ce mémoire.

L’ambition de ce dernier est de proposer les prémices d’une recherche exploratoire. Celle-ci consiste à poser le cadre et les bases d’une potentielle réflexion scientifique, ou pour citer Roger Brunet, elle permet “*le défrichage d’une question, un débroussaillage afin de saisir quelques repères, une reconnaissance avant la connaissance*”. Par ailleurs, il est également question de souligner l’utilité d’un travail quantitatif (ici cartographique) afin d’entreprendre, par la suite, une réflexion en sciences humaines et sociales. Aussi, le travail produit dans le cadre du stage ne sera qu’un élément parmi une réflexion plus vaste sur la question du conflit.

La visée du stage est de mettre en lumière l’existence affirmée d’un potentiel de mobilisation contestataire, je souhaite au travers de ce mémoire contrebalancer cette photographie du territoire midi-pyrénéen en proposant d’étudier le potentiel de changement. Aussi, l’idée est de s’intéresser aux effets positifs du conflit d’aménagement sur l’*éco-socio-système* et au territoire *post-conflit*. Le postulat soutenu est qu’il existe des facteurs communs entre la mobilisation contestataire et la mobilisation pour un changement sociétale,

²NEVEU E., 2015, *Sociologie des mouvements sociaux*, Editions La Découverte, Paris, Sixième édition, p. 3-12.

plus précisément qu'il existe un lien logique entre conflit d'aménagement et initiative (éco)citoyenne. Dès lors, nous nous interrogerons sur la problématique suivante : **En quoi le conflit d'aménagement est-il révélateur d'une capacité au changement ? Et de quelles manières favorise-t-il l'émergence d'initiatives citoyennes locales ?**

Cadre spatial et temporalité

Le cadre spatial de notre recherche correspond aux limites administratives des huit départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées. Le choix de mener une étude à une échelle régionale qui n'existe plus peut sembler anachronique. Or, notre choix s'est fait selon deux critères. Tout d'abord, la réforme territoriale est récente (2017/2016/2014/2015) et en particulier, la région fusionnant Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées s'est officialisée en 2016. Les logiques d'action sont donc encore en cours d'adaptation. Cette échelle d'action est encore très présente dans les réflexions et plus encore, dans le rapport des habitants avec leur territoire. Plusieurs structures continuent à se référer à cet ancien périmètre régional (FNE Midi-Pyrénées n'a pas changé de nom, La Dépêche n'a pas élargi son périmètre d'investigation...). Le second critère qui a influencé notre choix, est la surface de la nouvelle région. L'Occitanie est à présent la plus vaste de France, elle compte 13 départements. Le temps et les moyens disponibles pour mener notre étude ne nous permettaient pas d'entreprendre un travail sur un périmètre aussi vaste, c'est pourquoi nous l'avons réduit. Concernant le cadre temporel, nous avons choisi arbitrairement de s'intéresser aux conflits qui se sont produits entre 2000 et aujourd'hui.

La première partie de ce mémoire présente le contexte dans lequel s'inscrit notre réflexion : une commande pragmatique d'un stage de recherche. L'objet de la seconde partie est de présenter les différentes étapes, outils et résultats issus du stage réalisé. La méthode quantitative a été préférée dans le cadre de cette mission. Enfin, la dernière partie engage une réflexion sur *l'après conflit*. Elle propose une approche positive du conflit comme révélateur de potentiel d'un agir (BENASAYAG, 2012). La rencontre de ces deux méthodes nous permettra de nous interroger, à partir d'une proposition de géographie des conflits en Midi-Pyrénées, sur le potentiel de mobilisation et d'actions des territoires. La conclusion de ce travail tirera le bilan de cette recherche exploratoire en tant qu'expérience scientifique et humaine, et présentera également d'éventuelles futures pistes de recherche.

I - CONTEXTE ET ENJEUX

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'une commande pragmatique d'une mission de stage sollicitée par un laboratoire de géographie toulousain. Aussi, il est important de recontextualiser notre démarche et présenter l'origine de notre réflexion.

1. La structure d'accueil : Laboratoire CNRS-GEODE

Créé en 1939 et placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Centre National de Recherches Scientifiques (CNRS) est un organisme public de recherches pluridisciplinaires. Connu et reconnu à travers le monde, il compte 1 144 laboratoires en France (Unités Mixtes de Recherche) et à l'international (Unités Mixtes Internationales). Les missions du CNRS se déclinent en cinq points : faire de la recherche scientifique, valoriser les résultats, partager les connaissances, former par la recherche et enfin contribuer à la politique scientifique.

Le laboratoire GEODE (Géographie de l'environnement) est une unité mixte de recherche (UMR) du CNRS qui est associée à l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J). Localisée sur le campus universitaire de l'UT2J, le laboratoire s'inscrit dans une démarche transdisciplinaire des études des paysages et de l'environnement. Les activités scientifiques s'organisent selon trois axes de recherche qui s'intéressent plus précisément aux relations hommes-environnement.

2. Projet castagne

Le projet castagne est né d'une rencontre scientifique entre trois chercheurs du laboratoire GEODE : Léa Sébastien³ (enseignante-chercheuse), Frédérique Blot⁴(enseignante-chercheuse) et Mehdi Saqalli⁵ (chercheur CNRS). Les trois chercheurs

³Thèmes de recherches : usage politique des indicateurs de développement durable et les conflits environnementaux

⁴Thème de recherches : dynamique des relations sciences - sociétés - "milieux" et géographie du pouvoir

⁵Thèmes de recherches : modélisation sociale et, évolution des sociétés et de leurs terroirs du présent et du passé

sont spécialisés sur des thématiques différentes, ce qui apportent une dimension quasi pluridisciplinaire au projet.

Rares sont les travaux qui se sont intéressés aux conflits environnementaux en région Occitanie (ou ancienne région Midi-Pyrénées). Il n'existe ni base de données, ni cartographies de ces contestations. France Nature Environnement a élaboré deux cartes (non exhaustives) qui offrent un pré-recensement : la carte des points verts et la carte des points noirs. Toutefois, les "points" recensés et cartographiés sont précautionneusement sélectionnés⁶ et ne concernent pas uniquement des conflits environnementaux, mais également des dégradations diverses, des nuisances ou dénonciations de mauvaise gestion. Ce travail de cartographie est le seul existant à l'échelle concernée par notre étude (ancienne région Midi-Pyrénées). Aussi, c'est face à cette carence en connaissances des contestations environnementales locales et en l'absence d'outils scientifiques, que le projet Castagne est né.



Figure 1 : Carte des points noirs en Midi-Pyrénées (source : FNE Midi-Pyrénées)

Ce projet s'inscrit sur le long terme. En effet, il vise à analyser la dimension temporelle des mouvements citoyens - en particulier les contestations citoyennes - d'une part, et d'autre part, d'analyser la place de l'attachement au territoire dans les cas de conflits

⁶La sélection des points se fait à partir du critère "existence d'un contentieux". Si le cas concerné n'a pas donné lieu à un recours en justice, alors il ne sera pas pointé sur la carte. Le second critère de sélection est "impacts effectifs ou potentiels sur l'environnement". (Entretien avec la direction de FNE Midi-Pyrénées, le 6/06/18)

environnementaux. A partir d'une étude sur le territoire régional d'Occitanie, l'objectif final est de créer des indicateurs ainsi qu'une grille de lecture transposables.

3. La mission de stage

L'objectif de cette mission est d'obtenir une connaissance exhaustive des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées grâce à un recensement, ceci en vue d'une représentation cartographique de ces phénomènes. Il est donc question d'appréhender la dimension spatiale des contestations locales en proposant un mode de représentation cartographique ainsi qu'une typologie de celles-ci. Cette typologie élaborée à partir d'indicateurs, tendrait à être transposable sur d'autres territoires. Enfin, à partir de la cartographie produite, une analyse est souhaitée au regard d'autres variables (population, occupation du sol, périmètres réglementaires...). L'objectif ambitionne à offrir à la fois, un état des lieux et une photographie précise des conflits d'aménagement sur le-dit territoire.

❖ Durée et planification

Le stage se déroule sur une durée de 16 semaines entre le mois d'Avril et de Juillet 2018. Pendant les deux premiers mois, un second stagiaire étudiant en Master 1 GEP (Géographie de l'Environnement et du Paysage) à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) est également présent sur la mission. Les différentes tâches sont donc divisées et réparties de manière stratégique. La mission s'organise en six phases : 1. recherche bibliographique et état de l'art, 2. Choix de la méthodologie et mise en place du protocole, 3. Recensement des conflits, 4. Construction du Système d'Information Géographique (SIG), 5. Création de cartes thématiques et enfin, 6. Analyses socio-spatiales.

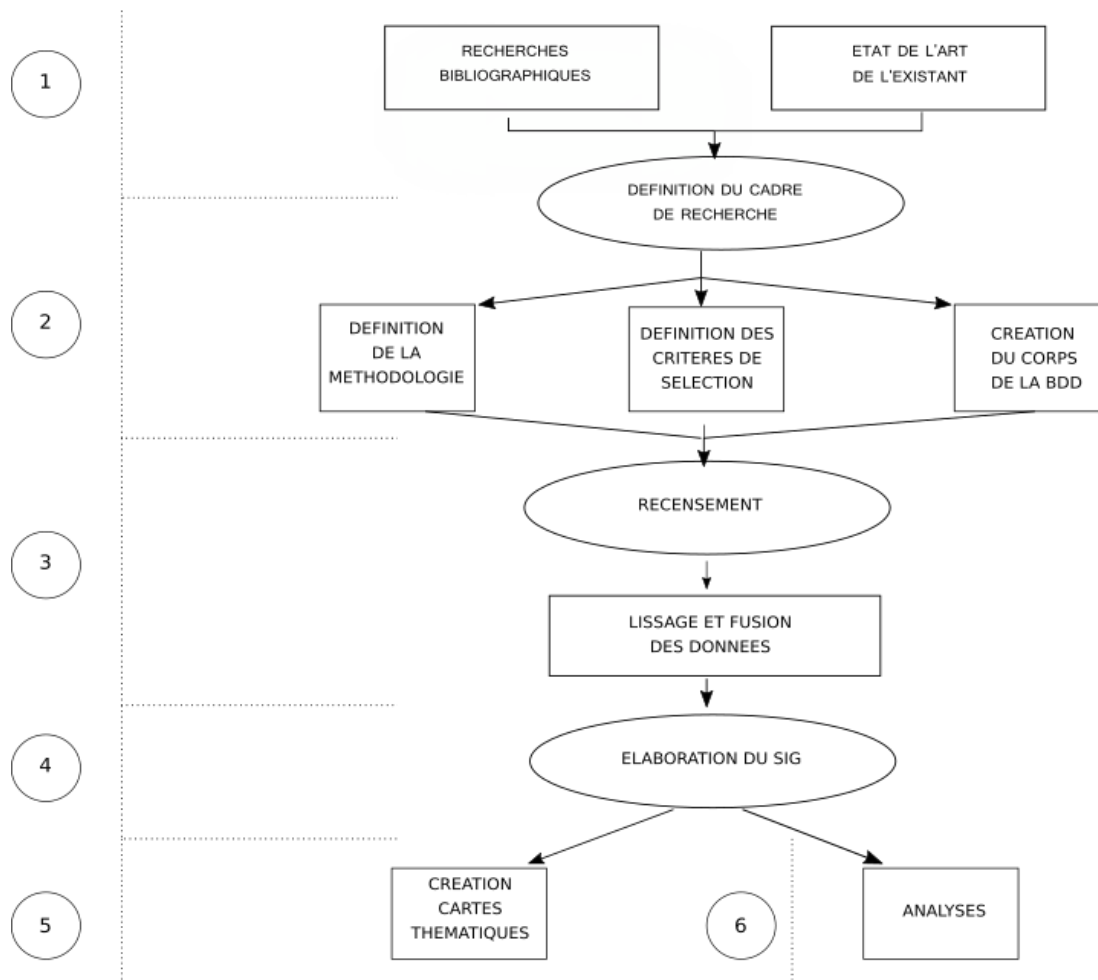


Figure 2 : Schéma conceptuel de l'organisation du stage (réalisation : F. Perrier, 2018)

Un diagramme de Gantt a été construit afin d'estimer le temps nécessaire pour chaque étape et d'anticiper les réunions clés pour permettre une meilleure avancée du projet.

Concernant le calendrier initial, nous nous sommes rendus compte au cours de l'étape n°3 "recensement", que celle-ci nécessitait plus de temps que nous l'avions estimé. En effet, le dépouillement des articles de presse de *la Dépêche* représente un travail de fourmis. Nous avons donc réajusté le diagramme à mi-parcours afin de consacrer le temps nécessaire à cette étape majeure. La révision du planning n'est pas sans conséquence puisque chacune de nos étapes est conditionnée par l'achèvement de la précédente. Néanmoins, c'est un choix nécessaire afin d'atteindre l'exhaustivité souhaitée et la rigueur prônée.

Par ailleurs, les dates de réunions anticipées étaient sujettes à des modifications en raison des différents plannings des encadrants. Nous avons alors créé des doodles⁷ proposant plusieurs dates et horaires pour parvenir à bloquer un créneau qui rassemblerait tout le monde.

❖ Limites et difficultés rencontrées

Au cours de la mission, nous avons rencontré différentes difficultés qui ont soulevé les limites de la commande et *a fortiori* des données produites. Plus qu'un "produit" fini, ce stage a permis de mettre en exergue les biais et limites de données produites sans hypothèse(s) initiale(s) (1), dans un temps imparti trop court au regard des objectifs posés (2) et réalisées en binôme (3).

1. La commande correspond à une demande pragmatique de production de données quantitatives et d'élaboration d'outils de suivi et d'analyses. Toutefois, celle-ci ne reposait pas sur une (ou des) hypothèse(s). Il était question de produire des données *via* l'exploration. Cette méthode n'est pas sans difficultés et limites. Reposait donc un poids important sur les deux stagiaires, puisque nous devions *avancer en construisant le chemin*. Ni la visée, ni le chemin n'avaient été bornés par une hypothèse. Or, toute démarche scientifique, plus encore qui lorsqu'elle opte pour des méthodes quantitatives, doit proposer une hypothèse de recherche (BRUNET R., 1993)⁸.

2. La seconde difficulté ayant impacté la mission était le temps imparti trop court quant aux objectifs posés : seulement 15 semaines pour réaliser toutes les phases de la mission (cf. figure n°2). Bien que deux étudiants étaient réquisitionnés, certaines étapes telles que le recensement (n°3), l'élaboration du SIG (n°4) ou les analyses (n°6) nécessitaient plus de temps. Le temps a également manqué pour mener à bien les étapes intermédiaires de "mise en commun". Les différentes activités étant divisées, il était nécessaire à la fin de chaque phase, de mettre en commun toutes les données recueillies et/ou produites. Or, ces étapes intermédiaires requièrent du temps et la présence des deux étudiants. Il y avait donc finalement un hiatus entre la volonté d'exhaustivité et de rigueur, et le temps proposé pour réaliser le travail.

⁷Outil de planification d'événements, de rendez-vous et réunions en ligne

⁸"Il ne saurait y avoir de travail scientifique sans hypothèses, pas plus en géographie qu'ailleurs [...] Toute recherche commence par des hypothèses." BRUNET Roger (dir.), 1993, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, Reclus - La documentation française, p. 263.

3. Enfin, la dernière limite soulevée est le choix du travail en binôme. Déjà présenté comme une difficulté en raison du temps imparti, le travail en binôme a également posé problème lors de l'élaboration de la base de données ainsi que pour la construction du SIG.

- a. Bien que la construction d'une base de données relève d'un exercice de méthode quantitative, elle n'est pas pour autant absolument neutre et objective. Le recensement a été mené par deux stagiaires. La répartition des recherches s'est faite sur la logique géographique du territoire inventorié : d'un côté les quatre départements du Nord de l'ancienne région (Aveyron, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne) et de l'autre côté les quatre départements du Sud de l'ancienne région (Ariège, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées). Les deux investigateurs ont travaillé à partir de la même méthode et du même corps de base de données, néanmoins le classement des conflits recensés par statut ou catégorie dépend de la sensibilité de chacun. On perçoit dès lors, la difficulté à harmoniser les choix et donc la base de données finale réunissant le Nord et le Sud. Il est possible de penser qu'une harmonisation *a posteriori* aurait pu être réalisée. Tous les conflits auraient été analysés un par un en présence des deux étudiants pour valider le classement de chacun. Or, le temps ne le permettait pas.
- b. Cette limite de la production de données à quatre mains ne rend pas la base de données inutilisable, il est toutefois nécessaire de garder en tête ce biais lorsque l'on analyse les données et les cartes produites. En apparence, on peut noter un clivage Nord-Sud mais cette différence reflète en partie (bien que pas uniquement) un travail dédoublé. En effet, il est très difficile dans un temps aussi restreint (moins d'un mois dédié aux étapes n°4 et 5) de mettre en œuvre une méthode de travail identique. Bien qu'un protocole strict de construction du SIG ait été établi, les différentes démarches ne sont pas identiques. Pour cause, les deux étudiants ne sont pas issus des mêmes formations et ne sont pas au même niveau d'études supérieures. Ils ne possèdent donc pas la même manière de travailler ni les mêmes compétences. Ces limites sont visibles dans les documents techniques du SIG (shapes, tables attributaires, découpages...). Les techniques de réalisation et d'organisation sont différentes mais elles n'empêchent toutefois pas le lissage d'un rendu cartographique final commun.

Les biais et limites énoncés ne signifient pas que le travail produit est inutilisable ou bien qu'il n'est pas possible de faire autrement. Cette analyse critique de la mission et du cahier des charges soulève l'importance des conditions de réalisation d'une recherche. Et plus encore, nous touchons ici du doigt la question de la subjectivité de celui qui produit la donnée.

4. Enjeux liés à la représentation cartographique des conflits d'aménagement

Bien que pragmatique, cette commande soulève des questionnements quant au rôle et enjeux de la carte en tant qu'objet et instrument, ainsi qu'au sujet des enjeux liés à la représentation cartographique de conflits d'aménagement.

4.1 De la définition aux usages de la carte

Une carte est une représentation spatiale et graphique d'un objet ou d'un phénomène. "Ceci n'est pas une pipe" écrivait Magritte sur sa toile où il avait peint une pipe⁹. La nuance soulignée par le peintre à propos de la réalité - d'un objet - et sa représentation, est bien la même que nous souhaitons ici apporter. La carte est le résultat d'une interprétation, elle n'est pas la réalité mais l'interprétation non neutre de celle-ci. Cette absence de neutralité est due à une suite de choix à faire lorsque l'on *construit* une carte.

s

En amont de la création cartographique, le cartographe doit faire face à différents choix : quelles variables représenter ? Sur quelle portion du territoire ? Quelle échelle ? Quelle sémiologie sélectionner pour illustrer ces variables ? Autant de choix qui se coordonnent avec l'objectif final de la carte. Ces choix sont subjectifs, ils varient selon le cartographe. Dans le cas d'un exercice pour lequel les données et l'objectif sont les mêmes,

⁹La *Trahison des images* est un tableau peint par René Magritte entre 1928-1929, représentant une pipe et un commentaire "Ceci n'est pas une pipe". L'artiste souhaitait souligner l'importance de dissocier la réalité de sa représentation. Même peinte de la manière la plus réaliste possible, la toile n'était pas une pipe mais bien sa représentation.

le résultat peut varier d'un cartographe à l'autre. La carte est de fait à considérer comme une construction subjective et orientée.

C'est une représentation singulière et limitée (MONMONIER, 1993) de la réalité, c'est-à-dire qu'elle représente une perception du monde, celle de celui qui la produit. Mais plus encore, elle représente aussi le contexte et valeurs dans lesquels elle a été produite (LASCOUMES, 2007)¹⁰. C'est pourquoi, encore une fois, la production d'une cartographie n'est en rien neutre ou passive. Dès lors, il est question de considérer la cartographie comme un instrument (LASCOUMES, LE GALES, (dir.), 2004) et de se détacher de sa perspective utilitariste car la cartographie ne peut être réduite à une "rationalité technique pure" (PILLON et VATIN, 2003).

Différents usages sont communément rattachés à la carte : opérationnel, décisionnel, de contestation :

❖ Opérationnel

A l'origine, les cartes étaient utilisées dans un contexte géopolitique, pour un usage avant tout militaire. Elles permettaient de se localiser et d'avoir une photographie du territoire en jeu afin mettre en place une stratégie de déplacement ou d'occupation. Une carte permet de monter une portion de l'espace avec ses composantes physiques naturelles ainsi que ses composantes socio-économiques, elle matérialise les interactions sur un territoire. Cette représentation spatiale révèle alors la complexité d'un territoire, où les différents objets ne sont pas isolés mais bien connectés entre eux et avec l'espace (ROBBINS, 2012). Dans cette mesure, la carte est l'outil privilégié des aménageurs du territoire en tant qu'outil d'aide à la réflexion (ROCHE, 2000) et donc, en tant qu'outil opérationnel. Le développement des technologies de l'information géographique (TIG) a notamment permis l'amplification de cet usage. Ces dernières permettent à présent de mettre en œuvre des actions complexes prenant en compte plusieurs variables et pas seulement spatiales.

La carte est donc souvent utilisée dans les phases d'études pour comprendre le système existant sur un territoire afin de mettre en œuvre des actions ou un aménagement. Le ZADA (Zonage à dire d'acteurs) est par exemple, une méthode de recueillement de

¹⁰ "Les historiens des cartes ont montré depuis une vingtaine d'années que ces représentations des états du monde n'étaient en rien des « médiations passives, neutres », mais une construction reflet de ses conditions de production et des normes et valeurs qui les sous-tendent. » in LASCOUMES P., 2007, *Gouverner par les instruments*. Genesis.

données socio-spatiales *via* un processus de cartographie participative. Lors d'une construction de ZADA, la carte devient à catalyseur, un outil autour duquel on s'accorde et on se rassemble.

La cartographie participative se retrouve alors au croisement de l'opérationnalité et la communication. Cette méthode est de plus en plus utilisée dans le cadre de projets d'urbanisme ou de réaménagement urbain. Elle permet de solliciter la mobilisation des habitants afin de les associer à la production de cartes dans le but d'une co-construction de la ville (NONJON et LIAGRE, 2012).

❖ Décisionnel - communicationnel

Désormais, la carte est un moyen d'illustrer un discours ou un argument. Elle entre en jeu lors de négociations et de prise de décision. Elle permet par exemple de justifier ou d'appuyer une décision (ou un projet) car elle matérialise une idée, telle qu'une maquette pour un architecte. On la retrouve par exemple dans des instances de concertation. Cet outil a alors le pouvoir de convaincre et ainsi de rallier. En ce sens, certains auteurs tel que Mark Monmonier¹¹ et Giuseppe Dematteis¹² se sont intéressés au pouvoir de manipulation de la carte. Ces derniers s'accordent sur le pouvoir que détient le cartographe pouvant faire d'une même carte tantôt un argument *en faveur*, tantôt un argument *contre*. C'est ainsi que la carte peut devenir un instrument politique.

❖ De dénonciation

Depuis les années XX, nous avons vu apparaître des cartographies militantes. L'outil cartographique devient alors un outil de mobilisation et de dénonciation qui va permettre de rendre lisibles et audibles les revendications (NONJON & LIAGRE, 2012). Un outil qui permet de contester une certaine représentation de la réalité et ainsi révéler certaines injustices ou luttes (COULMONT, 2006).

¹¹Mark Monmonier (1943 -), professeur de géographie à Syracuse University (USA), spécialiste des impacts des SIG. Dans son oeuvre *Comment faire mentir les cartes ? Du mauvais usage de la géographie* (1993, Flammarion, Paris, 232p), il présente les "11 règles pour parfaire une image cartographique pour déjouer les oppositions éventuelles à un projet et de persuader".

¹²Giuseppe Dematteis, professeur de géographie urbaine et régionale à l'école Polytechnique de Turin (Italie). Il aborde dans un écrit la question du pouvoir de manipulation des cartes : "Éloge de l'ambiguïté cartographique.", *EspacesTemps.net*, Travaux, 23.01.2012. <https://www.espacestems.net/articles/loges-de-ambiguuimlre-cartographique/>

L'émergence dans les années 1980 de la notion de justice environnementale, puis théorisée en 1990 par le sociologue Robert D. Bullard¹³, a peu à peu permis de souligner l'importance de la dimension géographique lorsque l'on traite d'un conflit socio-environnemental. Dans la continuité, des auteurs comme Maantay (2002)¹⁴, Lecourt (1999), Pistre(2010)¹⁵ soulignent l'importance du recours à la cartographie comme outil d'analyse géographique et en particulier d'analyse de conflits environnementaux. C'est dans cette perspective qu'a souhaité s'inscrire le programme international *Ejolt*¹⁶ en créant un atlas de justice environnementale (Ejatlas). Dès lors, on peut parler de *géographie de la contestation*(LECOURT, 1999) ou encore de *cartographie sociale* (NONJON, 2012 ; DI BIAGGI, 2006 ; COULMONT, 2006).

Les militants impliqués dans des luttes pour la justice environnementale se sont notamment appropriés cet outil visuel pour appuyer leurs arguments. En s'appropriant cet outil, ils adoptent le même langage que les institutions (et scientifiques) et se dote ainsi du même pouvoir technique (ROCHE, 2000). La géographe brésilienne Leca Enali De Biaggi s'intéresse en particulier sur les représentations cartographiques du territoire au Brésil. Lors de la dictature militaire, de nombreux mouvements de résistance révolutionnaires ont eu recours à l'usage de cartes pour revendiquer des portions de territoires appartenant à des groupes minoritaires. La cartographie a ainsi permis de représenter et faire valoir la parole des "sans voix" (NONJON & LIAGRE, 2012). De Biaggi décrit cet usage de la manière suivante : "La cartographie peut être un outil au service des mouvements sociaux d'autant plus que l'automatisation démocratise l'accès aux données, leur traitement et leur représentation"¹⁷.

¹³Robert D. Bullard (sociologue américain) est considéré comme le père de la justice environnementale pour avoir théorisé cette notion en 1990.

¹⁴Juliana Maantay, professeur au Lehman College (USA). Ses recherches traitent principalement de : géographie urbaine, analyses socio-spatiales, justice en santé environnementale. Aborde la question de l'importance de la cartographie dans les conflits socio-environnementaux dans son papier : Maantay J., 2002, Mapping environmental injustices : pitfalls and potential of geographic information systems in assessing environmental health and equity. *Environmental health perspectives*, 110(Suppl 2), p.161.

¹⁵Pierre Pistre, maître de conférences en géographie à l'Université Paris Diderot. Il analyse les mobilisations contre un projet d'aménagement via une approche cartographique : Pistre, P., 2010. Mobilisation dans les campagnes toulousaines : conflit d'aménagement et tensions locales. *Espaces et sociétés*, (3), pp.151-169.

¹⁶ Programme européen regroupant des chercheurs, scientifiques, activistes, associations et militants à travers le monde afin de révéler et dénoncer les injustices environnementales, notamment via le recensement et la cartographie (interactive) des conflits.

¹⁷Leca Enali De Biaggi, *Du territoire à la carte : l'émergence de la cartographie militante au Brésil*. *Géocarrefour* [En ligne], vol. 81/3 | 2006, mis en ligne le 01 février 2010, consulté le 17 mai 2018. URL: <http://journals.openedition.org/geocarrefour/1528> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.1528

4.2 Produire une cartographie des conflits d'aménagement : quels enjeux ?

4.2.1 Un contexte particulier

Le projet Castagne émerge dans un contexte global et national particulier dans lequel les conflits environnementaux sont au cœur des discussions. Deux “types” de luttes s'observent : les luttes pour la justice environnementale et les mouvements contre les grands projets inutiles imposés (GPII). Ce contexte est important et doit être considéré car de fait, il amplifie les enjeux scientifiques, sociaux et politiques inhérents à notre cartographie des conflits d'aménagement.

Tout d'abord, faisons un point explicatif sur ces deux mouvements :

A propos de la justice environnementale : La notion d’*“environmental justice”* apparaît dans les années 80 aux Etats-Unis. Son émergence rend compte d'une volonté de dénoncer les discriminations raciales et sociales en relation avec les inégalités environnementales. En effet, il était question de mettre en lumière l'inégale répartition des politiques publiques, pénalisant majoritairement les plus défavorisés et en particulier les américains d'origine africaine, latino et les natifs américains (MAANTAY, 2002). Le mouvement a pris de l'ampleur par la suite, et des militants à travers le globe se sont mobilisés pour dénoncer les injustices socio-environnementales. Les actions passent par contrecarrer les discours dominants en donnant la parole aux “sans-voix”, à ceux qui vivent sur le territoire et qui sont directement impactés par les aménagements. Ainsi, la cartographie des espaces en jeu est un des principaux outils de revendication¹⁸.

A propos des GPII : Il existe un Forum Thématique Européen contre les Grands Projets Inutiles Imposés, celui-ci s'inscrit dans la continuité du Forum Social Mondial (FSM). En 2013, lors du FSM de Tunis, une Charte contre les GPII a été élaborée par des associations et mouvements qui contestent et luttent contre de grands projets d'infrastructures (transports, production d'énergie...) ou d'équipements (tourisme, urbanisme, militaire...) partout dans le monde. Un GPII est, selon cette charte, un projet qui porte atteinte à la population, à l'environnement et à l'économie de la région. Il est alors considéré comme socialement et écologiquement injuste et mettant en péril la biodiversité ainsi que la diversité culturelle. Ce projet exclut la population de la prise de décision bien que

¹⁸ “Mapping became a favored method among researchers attempting to determine the existence of environmental injustice” (MAANTAY, 2002)

des fonds publics soient souvent engagés. La contestation du projet concerne aussi bien la localisation de l'infrastructure, sa dimension, ses impacts et parfois même sa seule création.

Depuis plusieurs années, on assiste en France à une médiatisation de plus en plus importante des mobilisations contre des GPII : Notre-Dame-des-Landes, Bure ... Il y a seulement quelques mois, l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a été prononcé et de tristes événements s'en sont suivis. Notre travail émerge donc dans un contexte sensible. C'est devenu un enjeu politique important avec tout ce que cela implique, c'est-à-dire être perçu dorénavant comme un élément qui perturbe les fondements mêmes de l'ordre social (BENASAYAG, 2012). En effet, on constate actuellement que les conflits d'aménagements sont appréhendés comme étant des problèmes auxquels il est nécessaire et urgent de trouver une solution¹⁹. En somme, en produisant une telle cartographie, nous montons sur la scène et prenons part au débat, volontairement ou non, en tant que producteurs de données et d'interprétations.

4.2.2 Réflexion sur le caractère engagée de la recherche et le rôle du scientifique

Dans le cadre de notre travail, les enjeux sont d'autant plus importants que notre cartographie concerne des conflits d'aménagement. En effet, dès lors que "l'on s'exprime au sujet des problématiques environnementales, on agit en tant qu'acteurs politiques" (Enzensberger, 1974).

En choisissant de rendre visible la pluralité des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées et de souligner la capacité des citoyens à se mobiliser, cette recherche peut être perçue comme un parti pris²⁰. Il est question ici de reconnaître le caractère engagé de la

¹⁹Dans son ouvrage "Eloge du conflit" (2012), Miguel Benasayag parle de "méthode sécuritaire" lorsque la sphère politique transforme un conflit en affrontement. Cette transformation engendre une simplification du conflit, qui devient alors *un simple problème* : "[...] qui dit problème dit recherche de solution (définitive) et donc pensée réduite en termes de "pour" et de "contre" (p.97). L'auteur définit nos sociétés contemporaines comme étant des "sociétés de la transparence" et sécuritaires au sein desquelles le conflit en tant que processus complexe n'est pas acceptable : "c'est pourquoi le conflit, qui implique la vie dans sa complexité, est ce qu'il faut brider et maîtriser, bref, sécuriser" (p.98).

²⁰"La political ecology exprime souvent, en se focalisant sur des valeurs tels la justice et les Droits de l'homme, un point de vue normatif, surtout par rapport à certains groupes marginalisés. C'est, en d'autres termes, un axe de recherche qui implique que les chercheurs prennent parti pour les groupes humains faibles, marginalisés ou opprimés. Cette politisation a souvent été interprétée par ses critiques comme une négation de l'empirisme. Certaines contributions de la political ecology peuvent sans doute légitimement être accusées de parti pris quant à leur vision de l'état du monde, et de telles opinions préétablies sont importantes à éviter. Notre intention est ici de défendre une political ecology qui marie un ancrage normatif dans des valeurs clairement définies et des recherches empiriques dans le cadre desquelles on est ouvert à tous les résultats de l'observation. Les conclusions de ce

production de données. Ce mémoire souhaite rendre compte d'une approche *political ecology* concernant le travail de recherche réalisé dans le cadre du stage ainsi que de la réflexion entreprise sur la relation entre conflits d'aménagement et territoires *en transition*.

❖ A propos de l'approche *political ecology*

La *political ecology* est une approche pluridisciplinaire et multiscale. Cette démarche est empirique et s'intéresse essentiellement aux rapports de pouvoir et aux luttes pour le pouvoir en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Bien qu'elle ne soit pas une méthode (ROBBINS, 2012), les travaux qui relèvent de la *political ecology* ont pour points communs : l'analyse des discours et des récits, l'analyse des causalités à travers le changement d'échelles, une démarche historique ainsi que l'affirmation d'un engagement politique du chercheur. La particularité de la *p.e* est la volonté de ne pas s'enfermer dans le monde universitaire et de la recherche. Adopter une approche *political ecology* c'est être conscient (et assumer) que l'on est un acteur politique lorsque l'on traite de s problématiques environnementales (ROBBINS, 2012). A la différence de l'*apolitical ecology* qui « dépolitise » les questions environnementales. Enfin, la *political ecology* est une démarche d'analyse qui prend en compte l'absence d'objectivité et de neutralité du chercheur (ou scientifique) car "notre compréhension et notre interprétation des questions écologiques sont donc guidées par nos normes, nos intérêts et nos valeurs" (BLAIKIE, BROOKFIELD, 1987).

Dans le cadre de ce mémoire, l'approche *political ecology* est telle une grille de lecture que nous avons adopté pour mener notre analyse. Cela consiste à effectuer par exemple des techniques d'immersion (observation participative, enquête...), une réflexion sur la production de données ou encore à inscrire notre démarche dans une analyse systémique et pluridisciplinaire. De plus, au travers de notre réflexion nous souhaitons mettre en lumière le renversement de pouvoir qu'il se produit lorsque l'engagement citoyen fait naître de nouvelles initiatives dites de changement ou de transition. L'étude des relations de pouvoir, en particulier concernant les ressources "naturelles" et l'environnement, est l'un des sujets privilégiés de la *political ecology*.

type de recherche peuvent, à notre avis, constituer d'importantes contributions aux débats politiques et s'avérer largement plus enrichissantes que la reproduction servile de réponses « correctes » épousant les vérités établies du discours en vigueur." BENJAMINSEN, T. & SVARSTAD, H., 2009. Qu'est-ce que la « political ecology » ?. *Natures Sciences Sociétés*, vol. 17,(1), 3-11.

❖ A propos de l'orientation de la mission

Le cahier des charges de la mission oriente tout à fait celle-ci²¹. Tout d'abord, le choix du vocabulaire est important. Il est question de créer une cartographie des conflits "d'aménagement" ou "environnementaux". Celle-ci aurait pu, selon un autre point de vue, être présentée comme une cartographie des insurrections ou encore une cartographie des contestations, des "anti", des "rebelles". Une carte des insurrections, par exemple, laisserait penser à un recensement des lieux où il existe un certain désordre, cette appellation sous-entend quelque chose de négatif. En parlant de "conflits d'aménagement", le parti pris est déjà celui de ne pas condamner les mobilisations en question.

4.3 Construction de la réflexion scientifique

La discipline du chercheur oriente vraisemblablement ses travaux. Chaque discipline va donc favoriser un angle d'attaque. Néanmoins, certains concepts ou certaines thématiques ont tendance à être privilégiés par certaines disciplines. C'est le cas du conflit, objet d'étude privilégié des sciences sociales. Quelques géographes se sont intéressés à l'analyse spatiale des conflits notamment des conflits environnementaux²². Ils se distingueraient, en effet, des autres formes de conflits sociaux en raison des dimensions avant tout spatiales et territoriales qu'ils véhiculent (CHARLIER B., 1999). Alors que tout phénomène social s'inscrit dans le temps et dans l'espace, et donc de fait, peut faire l'objet d'une étude géographique, les conflits environnementaux représenteraient tout d'abord un enjeu géographique. Charlier B. et Lecourt A. se sont principalement basés sur une lecture géographique des interactions dans le cas d'un conflit d'aménagement - environnemental - entre l'espace, le territoire et les caractéristiques de l'aménagement.

Notre étude se différencie sur deux points : 1/ Nous étudions les effets *a posteriori* du conflit. Les deux géographes précédemment cités ont étudié l'activité des conflits, or nous souhaitons ici questionner *l'après* conflit, quelles marques ou quelle mémoire laisse le conflit une fois terminé ? 2/ Bien que notre étude s'inspire de ces travaux, elle se veut partiellement géographique.

²¹"La *political ecology* fait aussi de la production de savoir sur l'environnement un objet d'analyse. En effet, la recherche sur l'environnement n'est jamais tout à fait objective, même si elle se prévaut de l'objectivité des sciences naturelles. Les chercheurs sont eux-mêmes des acteurs dont les recherches sont orientées par les intérêts, les valeurs et les conceptions dont ils sont porteurs, à l'instar de ceux qui les ont missionnés." (BENJAMINSEN, T. & SVARSTAD, H., 2009)

²²Nous pouvons citer André LECOURT, Pierre PISTRE, Bruno CHARLIER.

Nous proposons en premier lieu, une entrée par l'étude géographique régionale des conflits environnementaux. Cette première étape permet de collecter des données spatiales et de proposer diverses classifications de conflits recensés. Dans un second temps, notre réflexion s'étoffe au travers d'une analyse pluridisciplinaire du rôle des conflits locaux d'aménagement dans les dynamiques sociétales. C'est ainsi que nous abordons la question du devenir du territoire à la suite d'un conflit de type environnemental. Le postulat soutenu est donc le suivant : une approche/analyse systémique des conflits d'aménagement permet d'appréhender les effets de ceux-ci sur l'éco-socio-système, en particulier grâce à sa capacité à révéler une capacité au changement.

II - RECENSEMENT ET CARTOGRAPHIE DES CONFLITS D'AMENAGEMENT EN MIDI-PYRENEES

1. Des recherches bibliographiques...

1.1 ... pour définir un concept

Cette première étape de recherches bibliographiques a permis de poser les bases de notre recherche, en particulier en proposant notre définition du *conflit d'aménagement*.

❖ Conflit ou tension ?

Qu'est-ce qu'un conflit ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Quand émerge-t-il ? Voici les questions nécessaires à clarifier lorsque l'on entreprend une étude sur cette thématique. Selon la définition proposée par le site Hypergéô, le conflit est une " violente opposition de sentiments, d'opinions, d'intérêts". Néanmoins, toutes situations d'affrontement sont-elles des conflits ? Lorsque l'on traite de conflit d'aménagement, ou environnemental nous verrons plus loin les diverses appellations, il est important de dissocier le conflit de la tension.

Nous nous référons à la distinction proposée par André Torre²³ et ses collaborateurs dans le cadre du Programme CONFLICTS²⁴ : “Nous appelons conflit une opposition marquée par un engagement entre deux ou plusieurs parties prenantes (les acteurs du conflit), au sujet d’éléments matériels locaux”. Dès lors, la distinction entre une tension et un conflit repose sur l’engagement²⁵ de l’une des parties. Cet engagement correspond à une “menace crédible” (TORRE et al., 2006) engagée par l’une des parties. Cette menace crédible peut prendre différentes formes (TORRE et al., 2010) :

- Action juridictionnelle ;
- Procédure de publicisation (recours aux instances publiques ou représentants des services de l’Etat) ;
- Procédure de médiatisation (différend porté devant les médias, presse, radio, télévision...)
- Confrontation par voies de faits ;
- Productions de signes (panneaux, barrières...).

Un conflit peut émerger sans passer par une phase de tension. Inversement, une tension peut demeurer en état sans engendrer un conflit.

❖ Conflit d’aménagement : définition

Au cours de nos recherches bibliographiques, nous avons constaté qu’il existe de nombreuses divergences quant à la définition du conflit d’aménagement. Nous avons identifié différentes appellations qui sont utilisées malgré la difficulté pour les auteurs à les distinguer (LE COURT, 1999) : conflit d’aménagement, conflit environnemental, conflit d’environnement, conflit d’usage ou encore conflit socio-environnemental. Ainsi, nous avons décidé de construire notre propre définition. Évidemment, de nombreux auteurs nous ont inspiré mais nous avons souhaité une définition adaptée à notre objectif et à notre terrain

²³André Torre (1957-), directeur de recherche à l’INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)

²⁴Travail de recherche entrepris par une équipe pluridisciplinaire concernant les conflits d’usage de l’espace. André Torre, Romain Melot, Luc Bossuet, Anne Cadoret, Armelle Caron, Ségolène Darly, Philippe Jeanneaux, Thierry Kirat et Hai Vu Pham, “ *Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l’espace ? Eléments de méthode et de repérage*”. Vertigo - la revue électronique en sciences de l’environnement, Volume 10 Numéro 1, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/9590>

²⁵Travail de recherche entrepris par une équipe pluridisciplinaire concernant les conflits d’usage de l’espace. André Torre, Romain Melot, Luc Bossuet, Anne Cadoret, Armelle Caron, Ségolène Darly, Philippe Jeanneaux, Thierry Kirat et Hai Vu Pham, “ *Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l’espace ? Eléments de méthode et de repérage*”. Vertigo - la revue électronique en sciences de l’environnement, Volume 10 Numéro 1, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/9590>

d'étude. Il me semble également important de préciser que cette définition s'est construite tout au long de nos recherches bibliographiques ainsi que pendant notre recensement.

Conflit d'usage

Selon A. Lecourt, le *conflit d'usage* est associé à une concurrence entre différentes parties à propos d'un espace ou d'une ressource. Il est alors question de légitimité à utiliser ou non un espace ou une ressource convoitée. Ces conflits concernent des problèmes liés à la gestion d'une ressource, notamment l'eau. Selon ce même auteur, le *conflit d'usage* est souvent "le préalable à des conflits d'aménagement" (LECOURT, 2003, p. 17-18).

Le groupe d'étude CONFLICTS dresse néanmoins, une définition du *conflit d'usage* qui s'apparente à notre conception du "conflit d'aménagement" du fait qu'elle prenne en compte à la fois les composantes environnementales et socio-économiques des conflits et qu'elle ne se limite pas aux projets d'aménagement *en dur* :

"Nous appelons conflit une opposition marquée par un engagement entre deux ou plusieurs parties prenantes (les acteurs du conflit), au sujet d'éléments matériels locaux. Ces oppositions manifestent aussi bien des caractéristiques locales liées aux dimensions spatiales que des caractéristiques sociales et économiques liées aux territoires sur lesquels ils se déroulent. Les conflits d'usage de l'espace sont le résultat des insatisfactions d'une partie de la population quant à des actions entreprises ou projetées par leurs voisins, par des institutions privées ou par les pouvoirs publics. Ils sont le révélateur des innovations en cours dans les territoires et des résistances qu'elles suscitent [...]"²⁶.

Conflit d'aménagement

En général, le *conflit d'aménagement* concerne uniquement des aménagements en projet. Les contestataires s'opposent alors à des impacts ou nuisances potentiels qui pourraient être engendrés par la construction ou le fonctionnement du futur aménagement (DZIEDZICKI, 2003). En somme, le *conflit d'aménagement* ainsi défini ne prend pas en compte les contestations liées aux nuisances, risques ou pollutions des aménagements déjà construits (LECOURT, 2003). C'est sur cette dernière notion que nous nous dissociions.

²⁶TORRE A., MELOT R., BOSSUET L., CADORET A., CARON A., DARLY S., JEANNEAUX P., KIRAT T. et PHAM H. V., 2010, "Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? Eléments de méthode et de repérage", VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 10 Numéro 1, [En ligne] <http://vertigo.revues.org/9590>

En effet au regard de notre étude, il aurait été trop limitant de ne recenser que des conflits d'aménagement en projet. De nombreux conflits et mobilisations résultent de nuisances générées par un aménagement déjà construit (station d'épuration, unité de méthanisation) ou suite à un changement de gestion interne à celui-ci (augmentation puissance d'une antenne relais, extension d'une carrière, agrandissement d'un bâtiment de stockage). C'est pourquoi nous avons intégré à notre définition la précision suivante : *le conflit d'aménagement* désigne aussi bien un aménagement en projet qu'un aménagement déjà réalisé. La nuance se fait sur la nature de la contestation. Nous dirons d'un conflit qu'il est "préventif" lorsqu'il est question d'un aménagement en projet, et "curatif" lorsque la contestation a pour objet un aménagement existant.

Conflit d'environnement

Alors que le *conflit d'aménagement* recouvre les conflits liés à des aménagements en projet, le *conflit d'environnement* concerne pour sa part, les oppositions envers un projet existant (nuisances, pollutions ou risques liés à un équipement ou activité) (DZIEDZICKI, 2001).

Conflit environnemental

L'acceptation de *conflit environnemental* selon Bruno Charlier recouvre l'ensemble des conflits concernés par notre étude. Elle considère à la fois les contestations face à un projet d'aménagement, les réactions contre des nuisances ou pollutions liées à une activité ainsi que les conflits concernant des pratiques ou usages contradictoires. Ainsi, cette définition est aussi vaste que la nôtre. Elle recouvre également les conflits préventifs et curatifs. L'auteur inclut également les risques et pollutions issus d'accidents industriels ou technologiques (explosion d'une usine comme AZF à Toulouse en septembre 2001 ou marée noire, naufrage de l'Erika en 2000) (CHARLIER, 1999 cité par LECOURT in "*La cartographie de la contestation au projet d'une grande infrastructure: une source complémentaire pour restreindre les conflits*", 1999).

Toutefois, à l'échelle internationale, la définition du *conflit environnemental* est à recontextualiser au cœur du mouvement pour la justice environnementale. Un conflit est environnemental lorsque *l'utilisation d'un espace par un groupe ou une activité se produit au détriment des usages, coutumes et mode de vie d'un autre groupe social présent sur le territoire en question* (ZHOURI, 2008). Ainsi, le *conflit environnemental* compte les cas où

des aménagements ou activités causent des dommages ou font encourir des risques à une partie de la population vulnérable présente sur le même territoire (ZHOURI, 2008).

Conflit socio-environnemental

L'appellation "socio-environnemental" est plutôt utilisée par les militants/mouvements de la justice environnementale, comme en Amérique du Sud où les expressions "*conflictos socioecologicos*" (espagnol) ou "*conflitos socioambientais*" (portugais) sont très utilisées. Elles désignent les conflits où des usages de l'espace ont des impacts nocifs sur l'environnement ce qui a des conséquences quasi directes sur des populations minoritaires ou vulnérables.

❖ Notre définition

Nous appellerons *projet d'aménagement* tout projet d'implantation de nature industrielle ou équièrre (LIBAERT et PIERLOT, 2015) ainsi que tout projet qui implique une modification de l'usage d'un espace. Nous incluons à la fois les aménagements en projet (conflits dits préventifs) et les aménagements déjà réalisés (conflits dits curatifs).

L'aménagement d'un espace ne correspond pas, selon nous, uniquement à l'implantation d'une infrastructure (c'est-à-dire à une modification de l'occupation du sol). Nous choisissons de considérer que toute modification de l'environnement (au sens large), c'est-à-dire modification de l'occupation du sol, modification des usages ou de la gestion de l'espace ou des ressources naturelles sont des formes d'aménagement. Par exemple, la délimitation d'un périmètre à l'intérieur duquel une espèce telle que l'ours est réintroduite, est selon nous un aménagement de l'espace. Dès lors, l'espace à présent dédié à l'épanouissement de l'ours a vu son usage être modifié et ce nouvel aménagement exclut de fait d'autres activités (ou aménagement).

Il reste des points sur lesquels nous ne nous sommes pas positionnés puisque, dans le cadre de notre travail, nous n'abordons ni l'organisation et le déroulement du conflit, ni le degré de conflictualité des contestations. Toutefois, il est intéressant de connaître les dissociations établies au sein de la littérature du conflit.

Concernant les caractéristiques de l'aménagement

L'aménagement peut être ponctuel, localisé sur une zone géographique délimitée ou bien, il peut être de type linéaire. Ses effets (ou nuisances) peuvent être ressentis dans un périmètre immédiat (c'est-à-dire sur les zones riveraines), ou dans un périmètre plus vaste où les effets sont alors indirects (visuels, auditifs...). Le commanditaire de l'aménagement peut être un organisme ou un acteur privé ou alors, un organisme public ou une collectivité. Selon le type d'aménagement projeté les modalités d'implantations sont différentes (celles-ci sont souvent au cœur des débats lors des conflits).

Lors d'un conflit, différents acteurs *aux intérêts momentanément divergents* (CHARLIER, 1999) s'opposent. Ceux-ci peuvent être des usagers quotidiens ou saisonniers du territoire concerné. Ils peuvent également être des usagers économiques ou de loisirs. Certains auteurs comme Walter différencient les conflits selon le type d'acteurs : extérieurs ou autochtones. Nous ne ferons pas une telle dissociation car nous considérons que tout conflit d'aménagement est "socio-environnemental" puisqu'ils impliquent l'humain, et que les acteurs et intérêts en opposition ne peuvent se limiter à une échelle hyper-locale.

Le conflit n'est pas un phénomène linéaire mais bien un processus complexe. Ce processus se définit par une multiplicité des acteurs, des échelles et des enjeux. Alors que le conflit d'aménagement possède une réelle inscription spatiale. Certains enjeux se délocalisent. Plus encore, *les singularités locales d'un territoire deviennent dans certains cas, les emblèmes d'une lutte contre une vision du monde*²⁷.

Le conflit est évolutif et peut perdurer dans le temps. Lorsqu'ils prennent de l'ampleur suite à une forte médiatisation ou lorsqu'ils deviennent un enjeu politique,. Dans certains cas, ils deviennent des objets de controverses.

1.2 ... afin de dresser un état de l'art de la cartographie des conflits d'aménagement

L'état de l'art permet d'une part d'acquérir des connaissances, et d'autre part, de nous positionner au sein de cet existant. Nous nous sommes intéressés aux cartographies

²⁷ Entendu lors d'une conférence mouvementée à l'occasion de la sortie du livre *Résister aux grands projets inutiles et imposés. De Notre-Dame-des-Landes à Bure* par le Collectif Les plumes dans le goudron (GRISONI A., MILANESI J., PELENC J., SEBASTIEN L., 2018)

produites à diverses échelles : globale, infra-continentale, nationale et infra-nationale. Nous avons, au total, recensé 19 cartographies abordant différents types de conflits environnementaux et ayant recours à des méthodes et critères divers. Le tableau ci-dessous (tableau n°1) présente brièvement la liste des cartes recueillies.

Tableau 1 : Etat de l'art de l'existant des cartographies de conflits environnementaux (Réalisation : F. PERRIER, 2018)

Code	Intitulé	Territoire concerné	Auteur	Objectif
A.1	Ejatlás	Monde	Programme Ejolt	Cartographier l'ensemble des injustices environnementales à travers le monde
A.2	World map of past environmental conflicts		WBGU	1/ Montrer le lien entre les phénomènes "naturels" et "sociaux", 2/ le lien entre les conflits dans le monde et les effets du changement climatique
A.3	Carte des GPII dans le Monde		Mouvement.info (HAERINGER N. ©)	Recenser les grands projets d'aménagements ou d'infrastructures contestés et imposés et les collectifs en lutte
A.4	Water conflicts cronology map (Trad. Carte chronologique des conflits liés à l'eau)		Pacific Institute	Montrer la répartition dans le monde, des conflits liés à la ressource en eau dans le temps
B.1	Représentation des conflits environnementaux frontaliers en Amérique du Sud, enjeux d'un exercice cartographique	Amérique du Sud	Etudiants de l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine	Montrer la complexité de la représentation cartographique des conflits frontaliers d'aménagement, en raison de la diversité des acteurs et des échelles (d'action, d'intérêt et de gestion)
B.2	Mapa de los conflictos mineros (Trad. Carte des conflits miniers)	Amérique Latine	Observatoire des conflits miniers d'Amérique Latine - (OCMAL)	Recenser les conflits en Amérique Latine concernant la ressource minière
C.1	Carte des conflits d'injustice environnementaux et sanitaires au Brésil	Brésil	FIOCRUZ	Montrer l'omniprésence des injustices soio-environnementales sur le territoire brésilien
C.2	Localisation des Grands Projets Inutiles en France	France	Journal <i>Le Monde</i>	Montrer les grands projets d'aménagement ou d'infrastructure contestés en France
C.3	Carte des résistances	France	Journal Reporterre	Montrer les résistances et luttes citoyennes contre les grands projets d'aménagement ou d'infrastructure contestés considérés comme GPII
C.4	Carte des GPII	France	Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA)	Montrer les grands projets d'aménagement ou d'infrastructure contestés en France

C.5	Carte des GPII	France	Secrétariat national du Parti politique EELV	Montrer les grands projets d'aménagement ou d'infrastructure contestés en France
C.6	Carte des ZAD en France	France	Bauer C. (géographe)	Montrer la diversité des ZAD passées et actuelles
D.1	Carte des conflits socio-environnementaux au Mato-Grosso	Etat du Mato Grosse - Brésil	JABER DA SILVA M., TOMOKO SATO M.	Rendre compte que les conflits environnementaux sont inhérents aux pratiques sociales et que le Mato Grosso est un territoire où les groupes sociaux minoritaires luttent pour le droit d'usage de l'espace
D.2	Carte des conflits socio-environnementaux en Amazonie légale	Amazonie brésilienne	Federação de Orgãos para Assistência Social e Educacional (FASE)	Campagne "Dans la forêt il y a des droits : Justice environnementale en Amazonie"
D.3	Mapa multimedia para contar los conflictos socioambientales de extractivismo en Guajira (Trad. Carte interactive des conflits socio-environnementaux liés à l'extraction minière à Guajira)	La Guajira - Colombie	"La Guajira le habla al pais" + Censat + Cordaid	Dénoncer les effets négatifs de l'extraction minière sur la population et l'environnement de Guajira
D.4	Localisation des objets de conflits et de l'extension des espaces enjeux des conflits	Région Ile-de-France - France	DARLY S.	Montrer le rayonnement des conflits d'usage de l'espace en Ile-de-France
D.5	Géographie des conflits liés aux usages de l'espace en IDF	Région Ile-de-France - France	Groupe d'études CONFLICTS	Montrer l'évolution des conflits environnementaux en Ile-de-France via la Presse Quotidienne Régionale (PQR) et les contentieux
D.6	Carte des conflits péri-urbains en Ile-de-France	Région Ile-de-France - France	DARLY S.	Démontrer la corrélation entre les conflits d'usage de l'espace et la mise ne place d'un programme de territoire en IDF.
D.7	Carte des "points noirs" en Midi-Pyrénées	Ancienne région Midi-Pyrénées - France	FNE Midi-Pyrénées	Recenser les dégradations envers l'environnement

L'étude de l'existant nous a permis de tirer quelques conclusions :

- La cartographie des conflits de types environnementaux, socio-environnementaux ou d'aménagement, privilégie le *webmapping* (ou cartographie interactive) ;
- C'est majoritairement le milieu associatif qui initie de telles cartes. En ce sens, elles sont des outils en faveur des mouvements militants pour la justice environnementale ;
- Il existe une pluralité de critères de recensement qui se basent sur des méthodes de recueil de données différentes mais souvent complémentaires ;

- La diversité des classifications est liée aux différents objectifs (ou messages) portés par ces cartes ;
- Il n'existe pas sur notre terrain d'étude, une carte semblable à ce que l'on souhaite proposer. Notre démarche est inédite.

Pour chaque cas, nous avons mis en place des tableaux descriptifs (tableau n°2) afin de recueillir les principales informations concernant l'élaboration de la carte. En vue de mettre en place notre propre méthodologie et protocole, nous avons dressé des tableaux de synthèse, à partir desquels nous pouvons observer les tendances méthodologiques des travaux existants.

Tableau 2 : Tableaux détaillés des choix de construction des cartographies recensées (réalisation : R. CLAVARD, 2018)

Critères de recensement	A.1	A.2	A.3	A.4	B.1	B.2	C.1	C.2	C.3	C.4	C.5	C.6	D.1	D.2	D.3	D.4	D.5	D.6	D.7
Apparition du conflit dans les médias	x															x	x	x	
Contentieux																	x		x
Présence d'associations environnementales	x																		
Statut du conflit							x												
type de conflit ciblé (exemple : conflits liés à l'extraction)						x						x			x				
Non mentionné		x	x	x	x			x	x	x	x		x	x					

Méthodes de recensement / sélection	A.1	A.2	A.3	A.4	B.1	B.2	C.1	C.2	C.3	C.4	C.5	C.6	D.1	D.2	D.3	D.4	D.5	D.6	D.7
Analyse de la PQR																x	x	x	
Entretiens à dire d'experts							x										x		
Analyse du contentieux																	x		
Analyse des associations																			
Recensement participatif	x					x	x				x		x	x					x
Non mentionné		x	x	x	x			x	x	x		x			x				

Classification utilisée pour caractériser les conflits	A.1	A.2	A.3	A.4	B.1	B.2	C.1	C.2	C.3	C.4	C.5	C.6	D.1	D.2	D.3	D.4	D.5	D.6	D.7
Secteurs d'activités engendrant le conflit	x	x	x	x			x	x	x	x	x		x	x		x	x	x	x
Acteurs impactés							x										x		
Statut du conflit (en cours, achevé...)									x										
Intensité du conflit		x										x							

Période				x														
Usages des espaces ou pratiques qui engendrent le conflit							x										x	
Aucune					x	x										x		

On note que la médiatisation des conflits est un critère important pour la sélection, ce qui fait échos au recours récurrent à la méthode PQR (Presse Quotidienne Régionale) comme méthode de recensement. La seconde méthode la plus utilisée, est le recensement participatif. En effet, plusieurs cartographies sont produites par des associations, collectifs ou ONG qui se basent en partie sur la collaboration volontaire de partisans pour recueillir des données. On retrouve ce fonctionnement en particulier pour des cartes dites militantes, qui ou s’opposent à un discours officiel ou dénoncent une réalité sous-estimée. Concernant les classifications utilisées, la majorité des travaux recensés ont proposé une classification selon les types de secteurs d’activités concernés par les conflits (ex : énergie, agriculture, industrie).

Bien que nous ayons dû faire face à une opacité sur le processus d’élaboration de certaines cartographies, nous avons pu observer certaines récurrences qui ont vraisemblablement orienté nos choix méthodologiques par la suite.

2. La création d’outils d’analyse

Le travail qui va être exposé à présent relève d’une démarche quantitative. Il est question de proposer des outils techniques d’analyse des conflits d’aménagement inédits en Midi-Pyrénées. L’élaboration de ces outils répond aux objectifs définis par le cahier des charges du stage et donc s’inscrit dans une réflexion plus globale qui est celle du projet Castagne. Toutefois, cette partie devrait permettre de se familiariser avec la question des conflits d’aménagement et leurs expressions sur notre territoire d’intérêt. Ce qui nous permettra par la suite d’alimenter notre réflexion théorique.

2.1 Une base de données inédites

Comme évoqué précédemment, le recensement des conflits d’aménagement en Midi-Pyrénées est un travail inédit. Il n’existe pas de bases de données officielles et/ou

disponibles. Aussi, afin de construire notre méthodologie, nous nous sommes inspirés de travaux de recensement réalisés dans d'autres régions françaises.

2.1.1 Objectifs

L'objectif premier du recensement est d'obtenir un corpus de données afin de dessiner le portrait du territoire. Ce recensement permettra de mettre en évidence la diversité et la nature des contestations passées et existantes. A l'issue, l'objectif est de présenter une base de données évolutive et opérationnelle.

2.1.2 Méthode de recensement

La méthode

Différentes méthodes de recensement existent. La recherche bibliographique a montré que les études privilégient le recours à l'association de plusieurs méthodes. En effet, l'ensemble des méthodes est complémentaire. Le tableau n°3, ci-dessous, expose les avantages, les limites et la faisabilité de chaque méthode au regard de nos intérêts et de nos contraintes. A la suite de cette analyse type "AFOM", nous avons constaté que nous pourrions mettre en œuvre qu'une seule de ces méthodes car nos contraintes étant trop limitantes.

Tableau 3 : Evaluation des méthodes de recensement au regard des avantages, limites et de leur faisabilité (réalisation : R. CLAVARD, 2018)

Méthode de recensement	Avantages	Limites	Faisabilité
Presse Quotidienne Régionale (PQR)	<ul style="list-style-type: none"> - Monopole de l'information à l'échelle locale - Fine précision de l'information (parution quotidienne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'omettre certains conflits qui n'ont pas été médiatisés - Non neutralité de l'information (ligne éditoriale) 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La Dépêche</i>, un quotidien qui couvre l'ensemble de notre terrain de recherche - Consultation des archives possible en ligne gratuitement - Archives remontant jusqu'à 1998 - Possibilité de filtrer les recherches par mots-clés, lieux et dates
Analyse du contentieux	<ul style="list-style-type: none"> - Situations identifiées forcément conflictuelles - Permet d'obtenir le taux de réussite car à l'issue d'un 	<ul style="list-style-type: none"> - Omission des conflits qui n'ont pas engendré un recours à des procédures juridictionnelles - Ne permet pas l'identification 	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel Lamyline recense les procédures juridiques, accessible en ligne - Code d'accès limité à deux

	procès il y a un gagnant et un perdant	des conflits les plus récents (car procédures juridiques longues)	semaines - Connaissances pointues en droit nécessaires à la bonne utilisation de Lamyline - Maîtrise du vocabulaire juridique nécessaire - Impossibilité de filtrer les données par lieu
Analyse du tissu associatif	- Conflits souvent matérialisés par la présence d'une association (loi 1901)	- Les conflits identifiés peuvent être de simples conflits de voisinage (NIMBY) - Risque d'omettre les conflits pour lesquels les citoyens n'ont pas créé une association (loi 1901) mais se sont rassemblés en collectif ou groupes de lutte	- Données accessibles gratuitement en ligne : Journal Officiel des Associations - Données très nombreuses - Difficulté de trier les données <i>via</i> le moteur de recherches - Filtration pour Midi-Pyrénées impossible
Entretiens à dire d'expert	- Permet d'avoir des informations beaucoup plus précises sur chaque conflit - Informe sur le niveau de conflictualité - Obtention d'information qui pourraient être minimiser par la PQR ou ne donne pas lieu à un contentieux	- N'est pas une méthode de recensement mais de complément d'informations - Nécessite des moyens conséquents	Non envisageable
Recensement participatif	- Permet d'obtenir des informations fines de terrain et de vécu	- Nécessite une visibilité médiatique conséquente - Nécessite des moyens conséquents	Non envisageable

En France, les études réalisées sur le recensement et la cartographie de conflits environnementaux ont eu, pour la majorité, recours à la méthode Presse Quotidienne Régionale (PQR) (CARON et TORRE, 2006 ; DARLY et TORRE, 2008 ; TORRE *et al.*, 2010). Aussi, le rapport avantages/limites/faisabilité de la méthode PQR a justifié notre choix. Le recensement *via La Dépêche* (principal journal quotidien local) nous permet de balayer un grand nombre de cas de conflits de natures différentes sur la totalité de notre terrain d'étude et dans un temps restreint. Cet outil (plateforme internet des archives du journal) nous permet donc de constituer un corpus intéressant des évènements locaux.

Plus concrètement, le recensement s'est fait en trois étapes. La première, un procédé semi-automatique de filtres par mots clés prédéfinis et par département, sur la plateforme internet du journal. Nous avons au préalable défini une liste de 23 mots-clés :

Nuisance	Protestation	Environnement	Infrastructure routière	Photovoltaïque	Extraction	Décharge
Conflit d'aménagement	Mobilisation citoyenne	Conflit	Energie	Déchet	Barrage d'irrigation	Transport
Contestation	Contestation projet	Aménagement	Eolienne	Méthanisation	Barrage hydroélectrique	Urbanisation

Cette liste résulte des recherches bibliographiques et de l'état de l'art des cartographies des conflits environnementaux existantes. Ces recherches ont permis d'identifier les activités, les aménagements ou encore les termes récurrents lors d'un conflit de type environnemental. Au cours du recensement, nous nous sommes rendus compte que certains termes n'étaient pas pertinents dans notre situation. C'est le cas, par exemple, de "environnement" et "aménagement" qui sont des termes trop larges, ou bien "contestation" qui fait référence à des activités sportives. A l'inverse, les expressions telles que "nuisance(s)" ou "mobilisation citoyenne" ont été les plus pertinentes. Les autres expressions nous permettaient *a fortiori* de confirmer la durée de certains conflits et d'arriver à saturation des données. Ce constat peut s'expliquer par le vocabulaire journalistique utilisé. Nous avons vite compris qu'il fallait alors s'adapter à celui-ci.

Cette première étape de pré-sélection par filtres arrive à terme lorsqu'il y a une "saturation des données". Nous appelons "saturation des données" le moment où nous constatons une répétition des informations donc une stagnation dans l'apparition de nouvelles données. Dès lors, nous pouvons clôturer le recensement sur un département.

La seconde étape est la consultation manuelle. Chaque article sélectionné lors de la première étape, est consulté manuellement. Cet exercice permet de confirmer si l'événement relaté relève bien du conflit ou de la tension, et de récupérer les informations nécessaires pour compléter notre base de données.

La dernière étape consiste à faire des recherches complémentaires afin d'obtenir des données manquantes dans les articles du journal. Ces données nous permettront d'obtenir un "portrait" de chaque conflit et *in fine* établir des typologies. Ces recherches complémentaires se font à partir d'autres presses locales, de sites internet des associations impliquées dans un conflit ou bien au travers des sites internet des communes concernées. Nous bénéficions également de la collaboration de France Nature Environnement Midi-Pyrénées, acteur associatif majeur sur le territoire, pour obtenir des compléments d'informations si nécessaire.

Les critères de recensement

Le choix de la méthode PQR est un premier critère de sélection en soi. En effet, on ne va recenser que des conflits qui auront fait l'objet d'un article dans *La Dépêche*. Notre second critère se base sur la différenciation entre une tension et un conflit : *“On dira alors qu'une tension entre parties prenantes désigne une opposition sans engagement des protagonistes, alors qu'un conflit prend naissance avec l'engagement de l'une des parties.”* (TORRE *et al.*, 2010).

Les conflits concernés sont donc des cas où il y a eu une mobilisation citoyenne locale qui se caractérise par une opposition à un aménagement - dans ce cas nous avons établi différentes catégories selon le degré d'opposition - ou par une demande d'aménagement répondant à un manque ou une nuisance. La mobilisation citoyenne doit être à l'origine d'un *engagement crédible*, dans le cas d'un conflit d'aménagement cet engagement prend les formes suivantes :

- Création d'une association ou collectif ;
- Manifestation ou pétition ;
- Occupation du site contesté (ZAD) ;
- Productions de signes (panneaux, barrières, banderoles...) ;
- Action juridictionnelle.

2.1.3 Construction de la base de données

La base de données se présente sous forme de tableur. Celui-ci est composé de 23 variables, chacune composée de différents attributs. Le recensement permet alors d'alimenter ce tableur. Le choix des variables s'est fait en considérant notre objectif cartographique final ainsi que les informations que nous voulions connaître pour identifier et classer les conflits. Notons donc qu'encore une fois cet outil produit (la base de données) relève de notre subjectivité.

Le tableau ci-dessous (tableau n°4) détaille les différentes variables composant la base de données ainsi que les divers attributs prédéfinis.

Tableau 4 : Description des variables composant la base de données (réalisation : F. PERRIER, 2018)

Intitulé du conflit	Commune	Département
Nom médiatique du conflit (peut-être le nom du projet lui-même ou un nom issu de la contestation)	Commune sur laquelle se produit le conflit	Département dans lequel se situe la commune
Etat_conflit	Catégorie de conflit	Type_conflit
Concerné l'état actuel du conflit: dormant ; en cours; pressenti ; terminé	Cat.1 = Contre l'aménagement qu'il soit en projet ou réalisé Cat.2 = Pour (ou pas contre) un projet d'aménagement mais contre certaines fonctions de celui-ci : demande de certaines modifications Cat.3 = Aménagement existant mais contre la gestion interne de celui-ci ou contre une nouvelle régulation Cat.4 = Demande d'un aménagement Cat.5 = Hors classe	Préventif (l'aménagement est en projet), curatif (l'aménagement est existant)
Type_activité	Nom_activité	Acteurs_pour
Urbanisation, Energie, Industrielle, Extraction, Déchets, Transports, Agriculture, Tourisme / Loisirs, Télécommunication, Equipements divers	Nom de l'activité qui porte le projet d'aménagement ou en charge de la gestion de l'aménagement	Parties prenantes en faveur de la réalisation de l'aménagement : élu(s) locaux, société civile, acteur(s) privé(s), autorité publique locale, autorité publique nationale, association, organisation professionnelle
Acteurs_contre	Date_début ; Date_fin	Association
Parties prenantes contestant la réalisation de l'aménagement : élu(s) locaux, société civile, acteur(s) privé(s), autorité publique locale, autorité publique nationale, association, organisation professionnelle	Année de déclenchement du conflit ; année d'achèvement du conflit, si terminé	S'il y a eu création ou non d'une association loi 1901 pour lutter contre l'aménagement
Nom_asso	Date_création_asso	Recours_justice
Nom de l'association si connue	Année de création de l'association si connue	Si le conflit a mené à un recours juridictionnel
Issue_conflit	Réprésentation_cartographique	Source
En attente ; Abandon ; Réalisation sans modification(s) ; Réalisation avec modification(s) ; Non connu	Ponctuel ; linéaire ; surfacique	Liens URL de(s) l'article(s) de la Dépêche qui traite(nt) du conflit

L'illustration ci-dessous (figure n°3) est un aperçu de cette base de données. Une fois complétée, cette dernière permet d'une part, de proposer des analyses statistiques de la répartition et de la typologie des conflits recensés et d'autre part, de représenter géographiquement (en créant un SIG à partir de ces données) ces derniers afin de connaître la répartition spatiale des événements et *in fine* procéder à des analyses socio-spatiales.

Figure 3 : Aperçu du tableau de bord de recensement des conflits d'aménagement (Logiciel : LibreOffice Calc. Réalisation : F. PERRIER, 2018)

1	A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	
	INITIALE_CONFLIT	LIEU_DIT	COMMUNE	CODE_NORME	DEPARTEMENT	DATE_DEBUT	TYPE_CONFLIT	DATE_FIN	TYPE_ACTIVITE	NOM_ACTIVITE	ACTEURS_POUR_1	ACTEURS_POUR_2	ACTEURS_POUR_3	ACTEURS_POUR_4	ACTEURS_POUR_5	DATE_DEBUT	DATE_FIN	ASSOCIATION	RECONCILIATION	RECONCILIATION	RECONCILIATION	RECONCILIATION	RECONCILIATION	RECONCILIATION	
90	Aménagement agricole	21729	Bagères	Toulouse	31355	Haute-Garonne	04.2	Prélevant	Commerce	Transport	ACT	Acteur public national		Société civile	Autisme	2004	-	non	Collectif de la commune de Bagères	-	non	Panoramic		à compléter : l'impact de la commune de Bagères sur le territoire de la commune de Bagères. Le plan de Bagères	
91	Aménagement agricole		MASTRES	Toulouse	31320	Haute-Garonne	04.2	Prélevant	NC	Transport	Niveau France de France (SIC)		Société civile	ACT	Acteur public	2002	NC	non	Collectif de la commune de Mastes	-	non	Panoramic		collective - mais - l'impact de la commune de Mastes sur le territoire de la commune de Mastes. Le plan de Mastes	
92	Construction d'un bâtiment		Soubès	Toulouse	31465	Haute-Garonne	04.2	Prélevant	NC	Subvention de l'Etat		Etat	Société civile	Société civile	2009	NC	non	Collectif de la commune de Soubès	-	non	Panoramic		Le collectif de la commune de Soubès		
93	Projet d'implantation d'une usine	Chau de Soubès	Toulouse	31324	Haute-Garonne	04.11	Prélevant	Terminé	Construction		Etat		Société civile	Société civile	2008	NC	non		-	non	Surfactive				
94	Édification d'un bâtiment	Lieu dit Paris	SAINT-JULIEN	Toulouse	31352	Haute-Garonne	04.11	Curatif	NC	Telecommunication	Collecteur téléphonique Orange		ACT	Société civile	Société civile	2008	NC	non		-	non	Panoramic			
95	SAINT-JULIEN	SAINT-JULIEN	Toulouse	31355	Haute-Garonne	04.11	Curatif	Terminé	Telecommunication	Installation de France 722	Acteur public		Société civile	Autisme	1989	2003	non		-	oui	Panoramic				
96	Projet de construction d'une usine	Lieu dit Lander	Saint-Gaudens	31482	Haute-Garonne	04.11	Prélevant	NC	Telecommunication	Collecteur téléphonique Orange	Acteur public		Société civile	Société civile	2007	NC	non	Collectif de la commune de Saint-Gaudens	-	non	Panoramic				
97	Projet d'implantation d'une usine	ROSE	COMBES	Toulouse	31350	Haute-Garonne	04.11	Prélevant	Terminé	Urbanisation	Ateliers France	Acteur public	Société civile	Société civile	2007	2003	oui	Association - Société civile de Combes	2007	oui	Surfactive				
98	Polution de l'air		COMBES	Toulouse	31349	Haute-Garonne	04.3	Curatif	NC	Industrie	Entreprise Combes	Acteur public	Société civile	ACT	ACT	2009	NC	oui	Association de Défense de l'Environnement de Combes	2009	non	Panoramic			
99	Projet d'implantation d'une usine		COMBES	Toulouse	31350	Haute-Garonne	04.11	Prélevant	Terminé	Déchets	Société	Acteur public	Société civile	ACT	ACT	2009	non	Collectif de la commune de Combes	-	non	Surfactive				
100	Construction d'une usine	SAINT-JULIEN	Toulouse	31355	Haute-Garonne	04.3	Prélevant	Terminé	Déchets	Point de Vente	Acteur public	Autre public local	Société civile	ACT	ACT	2009	non		-	non	Surfactive				
101	Projet d'implantation d'une usine	Quartier Soubès	Toulouse	31355	Haute-Garonne	04.11	Prélevant	Terminé	Tourisme / Loisirs	SAINT-JULIEN	Acteur public local		Société civile	ACT	ACT	2004	2007	oui	Association de Défense de l'Environnement de Soubès	NC	non	Panoramic			
102	Projet d'implantation d'une usine	Soubès	Toulouse	31354	Haute-Garonne	04.11	Prélevant	NC	Déchets		Acteur public local		Société civile	Autisme	2002	NC	non	Collectif de la commune de Soubès	-	non	Panoramic				
103	Projet d'implantation d'une usine	Soubès	Toulouse	31344	Haute-Garonne	04.11	Prélevant	NC	Déchets		Acteur public local		Société civile	Autisme	2002	NC	non	Collectif de la commune de Soubès	-	non	Panoramic				
104	Projet d'implantation d'une usine	Pareau (La Lande) et La Soubès	Soubès	31462	Haute-Garonne	04.11	Prélevant	NC	ACT	Société de Développement	ACT		Société civile	Autisme	2002	NC	non		-	oui	Panoramic				
105	Projet d'implantation d'une usine	Pareau (La Lande) et La Soubès	Soubès	31478	Haute-Garonne	04.11	Prélevant	NC	ACT	Société de Développement	ACT		Société civile	Autisme	2002	NC	non		-	oui	Panoramic				

2.1.4 Une base de données opérationnelle

A l'issue du recensement, nous avons obtenu 391 résultats c'est-à-dire 391 conflits d'aménagement recensés en Midi-Pyrénées depuis 18 ans. A partir des données entrées, nous pouvons présenter les tendances et résultats statistiques de notre investigation.

Les analyses suivantes ont pour but de tester l'opérationnalité de notre base de données. Je vais tout d'abord, rendre compte des analyses statistiques réalisées uniquement à partir du tableau Excel. Et, dans un second temps, je proposerai une méthodologie d'analyse en deux temps : 1/ une confrontation spatiale entre la localisation des conflits et une donnée extérieure grâce au SIG, 2/ un calcul statistique des deux variables afin de confirmer ou infirmer l'éventuelle corrélation observée "à l'œil".

❖ Un territoire entièrement touché

Le premier constat que nous pouvons faire est que l'ensemble des départements inventoriés abrite ou a abrité des conflits d'aménagement. Le département de la Haute-Garonne compte un nombre plus important de conflits (110 au total), ce nombre est toutefois à pondérer car ce département comprend la métropole toulousaine. On compte une moyenne de 40²⁸ conflits par département.

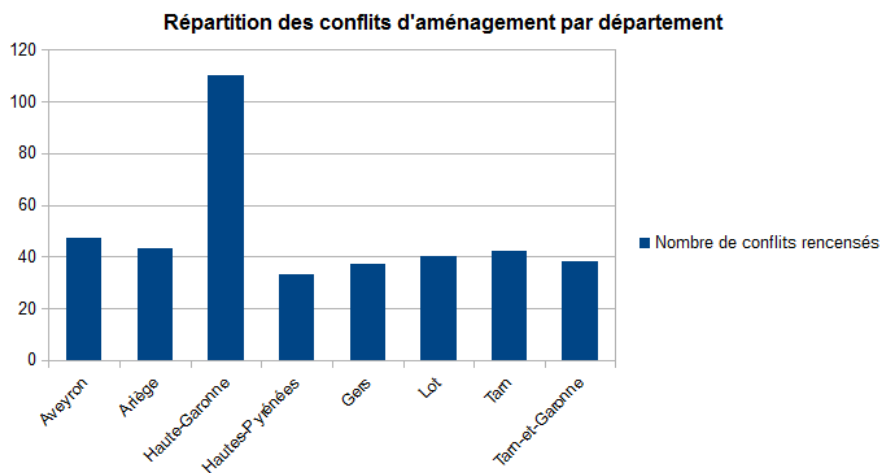


Figure 4 : Répartition des conflits d'aménagement par département (réalisation : F. PERRIER, 2018 ; source : personnelle)

❖ Une diversité de conflits

Types d'activités engendrant les conflits

La définition de dix types d'activités nous a permis de classer tous les conflits recensés. A l'échelle régionale, il est intéressant de constater qu'il n'y a pas une prédominance très marquante d'une activité. Les transports se positionnent en première place mais seulement avec 22 %, soit 82 sur 391, de cas de conflits concernant un aménagement lié aux transports. La seconde activité la plus récurrente concerne l'énergie avec 16% des conflits (soit 57 cas recensés).

Le second graphique (figure n°6) nous présente la répartition des types d'activités par département. Notons que presque toutes les activités sont à l'origine d'un ou de plusieurs conflits d'aménagement dans l'ensemble des départements. Les exceptions concernent le

²⁸ Ce résultat a été obtenu en faisant la moyenne des 7 départements sans la Haute-Garonne

Gers où aucun conflit recensé ne concerne le tourisme et loisirs, et l'Aveyron qui ne compte pas de conflits "d'équipements divers" (voir tableau n°4, description des activités définies). Si l'on compare les deux schémas, nous constatons que la part de chaque activité à l'échelle régionale est bien représentative de ce qui se passe à l'échelle départementale. L'industrie, l'agriculture, le tourisme, l'urbanisation ainsi que les équipements divers sont minoritaires. Ces minorités varient légèrement selon le département mais en général, nous retrouvons bien la dominance "transport-énergie-extraction".

Recensement des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées
Part des activités à l'origine d'un conflit

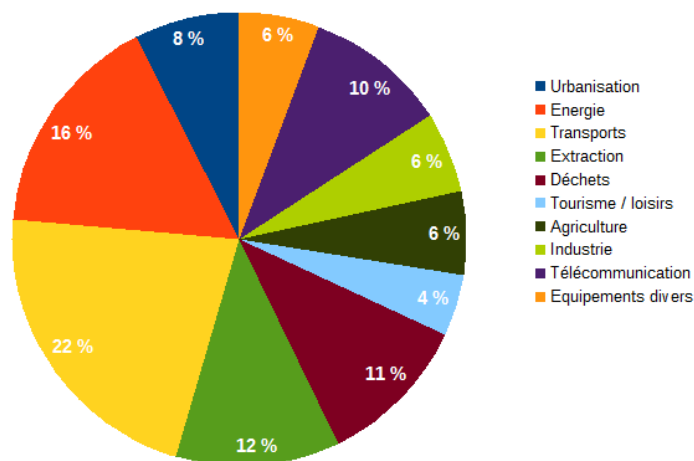


Figure 5 : Représentation graphique de la répartition des conflits, par type d'activité à l'origine du conflit (réalisation : F. PERRIER, 2018 ; source : personnelle)

Part des activités ayant engendré un conflit d'aménagement

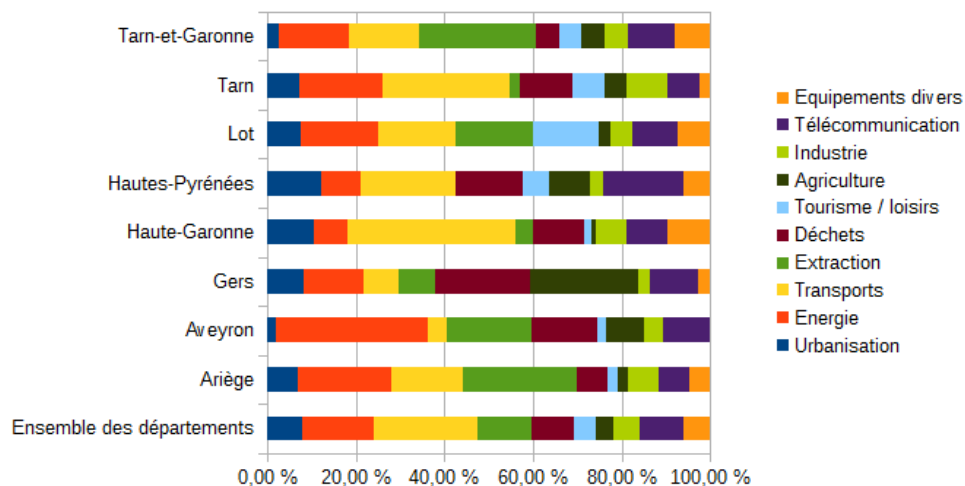


Figure 6 : Part des activités ayant engendré un conflit d'aménagement entre 2000 et 2018, par département (réalisation : F. PERRIER, 2018)

Une tendance à l'opposition totale ?

Nous avons classé chacun des conflits dans une catégorie. A partir du diagramme ci-dessous, nous constatons sans difficulté que 65 % des conflits font partie de la catégorie 1. Pour rappel, la catégorie 1 correspond à une contestation totale d'un aménagement en projet ou réalisé. Dans ces cas, les arguments contre le projet portent sur l'ensemble de celui-ci : la localisation, le type d'activité, la gestion future ou existante, les nuisances... En seconde place, les catégories 2 et 3²⁹ sont exéco et représentent à elles deux un tiers des conflits recensés. Notons que cela signifie qu'un tiers des contestations ne sont pas totalement contre les aménagements mais contre certains aspects de ces derniers. Les *acteurs contre* engagés dans des conflits de catégories 2 ou 3 revendiquent leur droit de participation à la mise en place du projet d'aménagement ou bien leur prise en considération dans la construction d'un projet d'aménagement. Au cours du recensement, nous avons constaté que les arguments soulevés lors d'un conflit de catégorie 2 en particulier, concernaient un manque de concertation et/ou d'information. En effet, l'utilité publique du projet est reconnu mais les conditions dans lesquelles il est pensé ne font pas l'unanimité et de ce fait, engendrent un conflit.

Les catégories 4 et 5 sont sous-représentées, seulement 2% des cas concernent l'une de ces deux catégories (soit 8 conflits sur 391). Leur recensement permet toutefois de proposer une classification qui met en avant des conflits qui ne rentrent pas dans la case de la définition de "conflit d'aménagement" mais qui pourtant en possèdent les caractéristiques. Ce sont alors des conflits liés à la demande d'un aménagement (catégorie 4). En effet, des contestations émergent aussi au regard d'un manque d'aménagement. Et pour d'autres (catégorie 5), ce sont des conflits qui se différencient par le seul fait que l'objet de la contestation n'est pas une structure "en dur".

²⁹Cat.2 = Pour (ou pas contre) un projet d'aménagement mais contre certaines fonction de celui-ci : demande de certaines modifications ; Cat.3 = Aménagement existant mais contre la gestion interne de celui-ci ou contre une nouvelle régulation

Répartition des conflits recensés par catégories

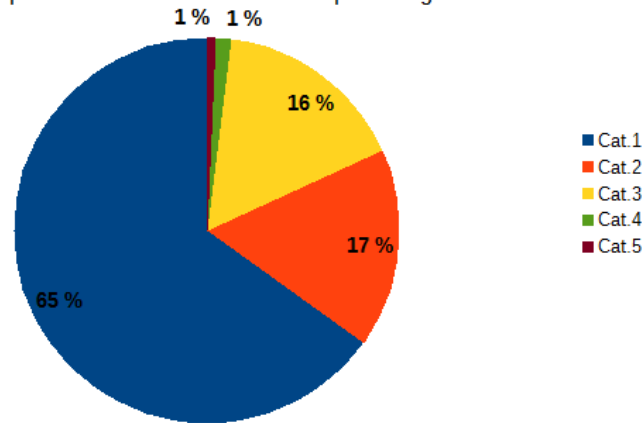


Figure 7 : Répartition des conflits d'aménagement recensés par catégorie (réalisation : F. PERRIER, 2018)

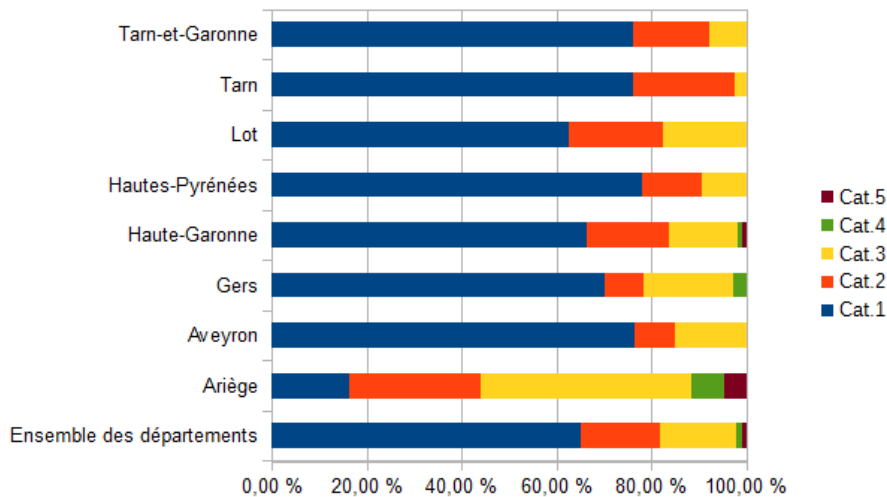


Figure 8 : Part des catégories de conflits par département (réalisation : F. PERRIER, 2018)

Des conflits qui opposent différentes parties

Les informations que nous avons recueillies nous permettent d'une part d'observer la récurrence de certains types d'acteurs dans les conflits d'aménagement. Et, d'autre part, de différencier leur engagement dans le conflit selon leur positionnement *en faveur* ou *contre* l'aménagement en jeu. Le graphique ci-dessous (figure n°9) nous permet d'appréhender ces deux dimensions à l'échelle des huit départements recensés. Dès lors, nous constatons une prédominance de la participation de certains types d'acteurs dans les contestations locales : la société civile, les acteurs privés, les élus locaux et suivi de près par le monde associatif. Sans étonnement, nous constatons dans un second temps, que le positionnement de la société civile et des associations est quasiment toujours *contre* l'aménagement. Ce sont

donc ces acteurs qui portent en général les contestations. *A contrario*, les acteurs privés sont quasiment toujours *pour* l'aménagement, ce qui s'explique par le fait que ce sont majoritairement des acteurs privés qui portent les projets d'aménagement qui font l'objet de conflits. Les élus quant à eux, sont partagés entre la contestation et le soutien des projets d'aménagement, ce qui reflète bien l'omniprésence d'une opposition dans chaque cas.

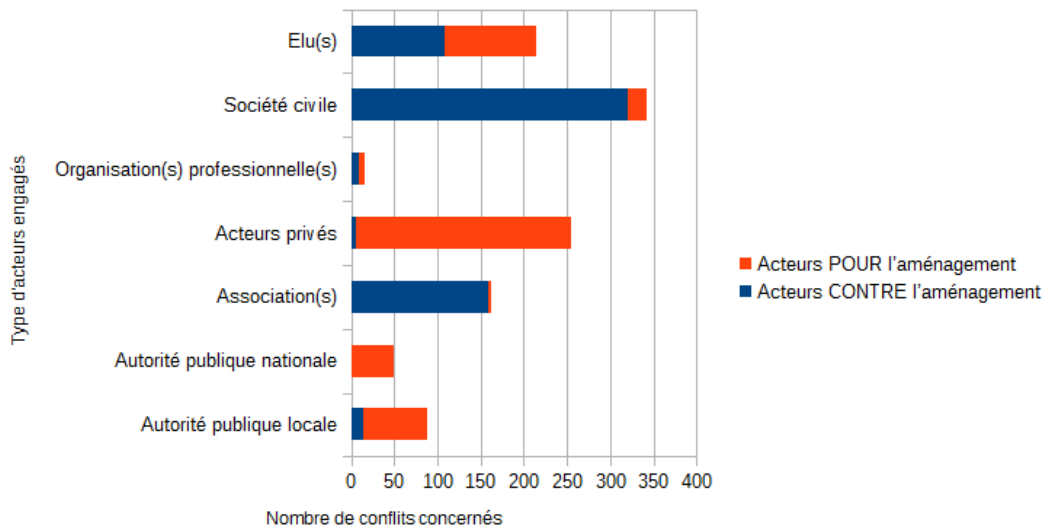


Figure 9 : Représentation graphique des parties engagées dans les conflits d'aménagement, par type d'acteurs et par positionnement (réalisation : F. PERRIER, 2018)

Pour aller plus loin, il pourrait être intéressant de réaliser des analyses par type d'activités et pour chacune d'elle observer quels sont les types d'acteurs engagés et dans quel camp se situent-ils.

A propos de l'issue des conflits

On constate que l'issue majeure des projets d'aménagement faisant l'objet d'un conflit est l'abandon/l'avortement. Seulement 15 aménagements sur 391, soit 4%, engagent des modifications au regard des contestations afin de maintenir la réalisation ou le fonctionnement de l'aménagement. Il est donc intéressant de noter que la concertation et *a fortiori* la prise en compte des arguments des contestataires n'est pas "un réflexe". Ce constat nous amène à nous interroger sur la place de la concertation et sur l'entretien des relations opposées dans les processus d'aménagement du territoire.

Parts des différentes issues des conflits recensés

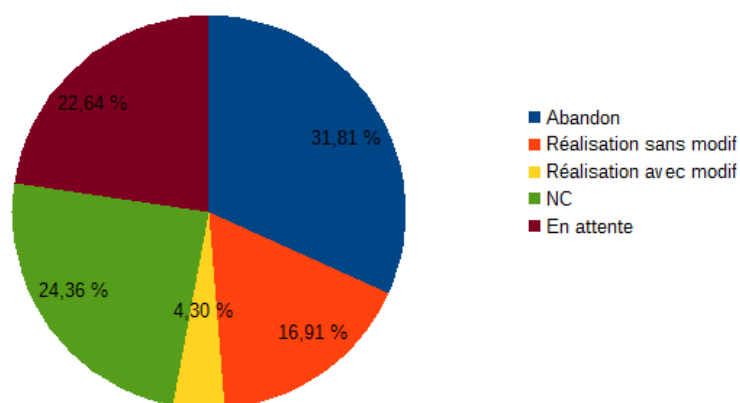


Figure 10 : Part des différentes issues des conflits recensés (réalisation : F. PERRIER, 2018)

A propos de la durée des contestations

En raison, d'un manque important de données concernant les dates de début et de fin des conflits recensés, il est difficile d'obtenir une moyenne des durées des contestations pour l'ensemble du recensement. En effet, la date de fin est méconnue pour 104 conflits. Par ailleurs, 128 conflits sont en cours, ils ne sont donc pas comptabilisables. Il ne serait donc pas pertinent de réaliser une moyenne pour moins de la moitié des conflits recensés.

Nous pouvons d'ores et déjà noter que l'issue des conflits, c'est-à-dire *l'après conflit*, est moins médiatisé que le conflit lui-même. La carence d'informations à propos de la clôture des événements et de l'évolution des acteurs et des relations nées pendant la contestation souligne l'intérêt de notre recherche de s'intéresser au rôle *a posteriori* du conflit.

Dans cette partie, le premier outil entièrement pensé et construit pendant le stage a été présenté. Il nous a permis d'acquérir un corpus large et varié qui nous fait finalement prendre conscience de la quantité de conflits qui se sont déroulés sur ce territoire. Il était nécessaire par la suite de tester l'opérationnalité et donc les différentes possibilités qu'offre cette base de données. Ça a été donc tout l'enjeu des analyses statistiques présentées. Cette partie nous permet de dessiner les premiers contours d'une cartographie de la contestation en Midi-Pyrénées.

2.2 Construction d'un système d'information géographique (SIG)

2.2.1 Pourquoi avoir recours au SIG ?

Un SIG est “un outil informatique permettant de représenter et d'analyser toutes les choses qui existent sur terre ainsi que tous les événements qui s'y produisent”³⁰. Cet outil permet de stocker, traiter, analyser et visualiser, via une représentation cartographique, une base de données d'informations géographiques. Dans le cadre du projet Castagne, l'élaboration d'un SIG permettra de visualiser spatialement la répartition des conflits d'aménagement sur notre terrain d'études et de mettre en relation des données pour déceler des corrélations. La cartographie permettra alors de tracer les contours d'une géographie de la contestation de l'ancienne région Midi-Pyrénées.

Par ailleurs, l'intérêt de la création d'un SIG réside dans sa capacité à être transmissible et donc utilisé par différents acteurs qui bénéficient de cette technologie. Il permet de rationaliser les composantes et usages de l'espace et ainsi, partager cette même rationalité (ROCHE, 2000). L'image, et en particulier la carte, possède une place importante dans le dialogue : *“Le rôle des médiations visuelles (image, photos...) est crucial pour faire accéder le territoire au statut presque humain d'acteur dans une situation de pouvoir. Les images, souligne Lussault, permettent de le rendre tangible au lieu de rester une abstraction évoquée par les mots”*³¹.

2.2.2 Exercice cartographique

Nous avons choisi de construire notre SIG à partir des limites administratives départementales et communales. Les données ont été recueillies auprès de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Nous avons joint à ce cadre spatial, un Modèle Numérique de Terrain (MNT) qui rend compte de la topographie du terrain. Cette donnée est utilisée pour modéliser la réalité de la zone afin d'analyser la répartition des phénomènes (ici, nos conflits d'aménagement) en lien avec la topographie. Une fois le fond de carte réalisé, nous avons créé une nomenclature afin de pouvoir intégrer par la suite nos données.

³⁰Site de ESRI France, 2018. Réalisé par LD Services et Pullseo. [consulté en juin 2018]. <https://www.esrifrance.fr/sig11.aspx>

³¹Marc Dumont, « Aux origines d'une géopolitique de l'action spatiale : Michel Foucault dans les géographies françaises », *L'Espace Politique*. [consulté en ligne en Mai 2018]. <https://journals.openedition.org/espacepolitique/1744?lang=en>

Il est important de dissocier l'exercice cartographique de celui qui consiste à élaborer une base de données. En effet, les cartes ici produites sont à visée communicationnelle, elles ont donc pour objectif d'être diffusées. Elles diffuseront avant tout notre *perception du monde* sous-jacente à notre travail, c'est-à-dire une certaine interprétation du recensement réalisé. L'exercice est donc en partie du marketing. Entre autres, une attention particulière a été portée à la sémiologie graphique (formes, couleurs...). Les consignes concernaient principalement les aspects esthétiques de la carte : elle doit être parlante, visuelle et créer un "effet de sens" (RAFFESTIN, 1980). Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il n'y avait pas de cartographe dans l'équipe encadrante. L'exercice technique du SIG a donc naturellement été relayé au second plan.

A contrario, notre base de données est avant tout un outil technique qui se base sur un travail de recueillement et de classement. Celle-ci n'a pas pour finalité d'être diffusée au grand public, elle est une base de travail. Les objectifs sont donc distincts de ceux de la production cartographique.

2.2.3 La géographie des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées

Dans cette partie, va être présentée notre proposition de cartographie des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées. A travers ces cartes, nous souhaitons mettre en lumière l'existence d'une dynamique sociale forte sur les questions d'aménagement du territoire sur l'ensemble des départements de la région Midi-Pyrénées. En n'excluant pas les cas de NIMBY ("*Not In My Back Yard*") ou les conflits associés à des conflits de voisinage, nous souhaitons révéler la quantité de conflits, c'est-à-dire chaque mouvement de contestation peu importe sa taille ou sa durée. Il n'y a pas de bons, mauvais, petits ou grands conflits... il y a avant tout une confrontation de deux visions du monde et une affirmation d'une voix citoyenne. A présent, les cartes vont nous permettre d'illustrer nos dires.

La première carte présentée (figure n°11) nous permet de mesurer l'ampleur des contestations locales en termes de conflit d'aménagement. Nous l'avons noté plus tôt, grâce aux retours statistiques de la base de données, l'ensemble du territoire est concerné par la présence passée ou actuelle de conflits. Cette carte nous permet également d'observer la pluralité des conflits ainsi que l'état actuel (plus précisément en mai 2018) des contestations. Trois variables sont donc ici concernées : la quantité, la qualité et la temporalité des conflits. Cette représentation complexe est permise grâce au SIG qui justement offre la possibilité de confronter et de représenter graphiquement plusieurs variables spatiales et qualitatives.

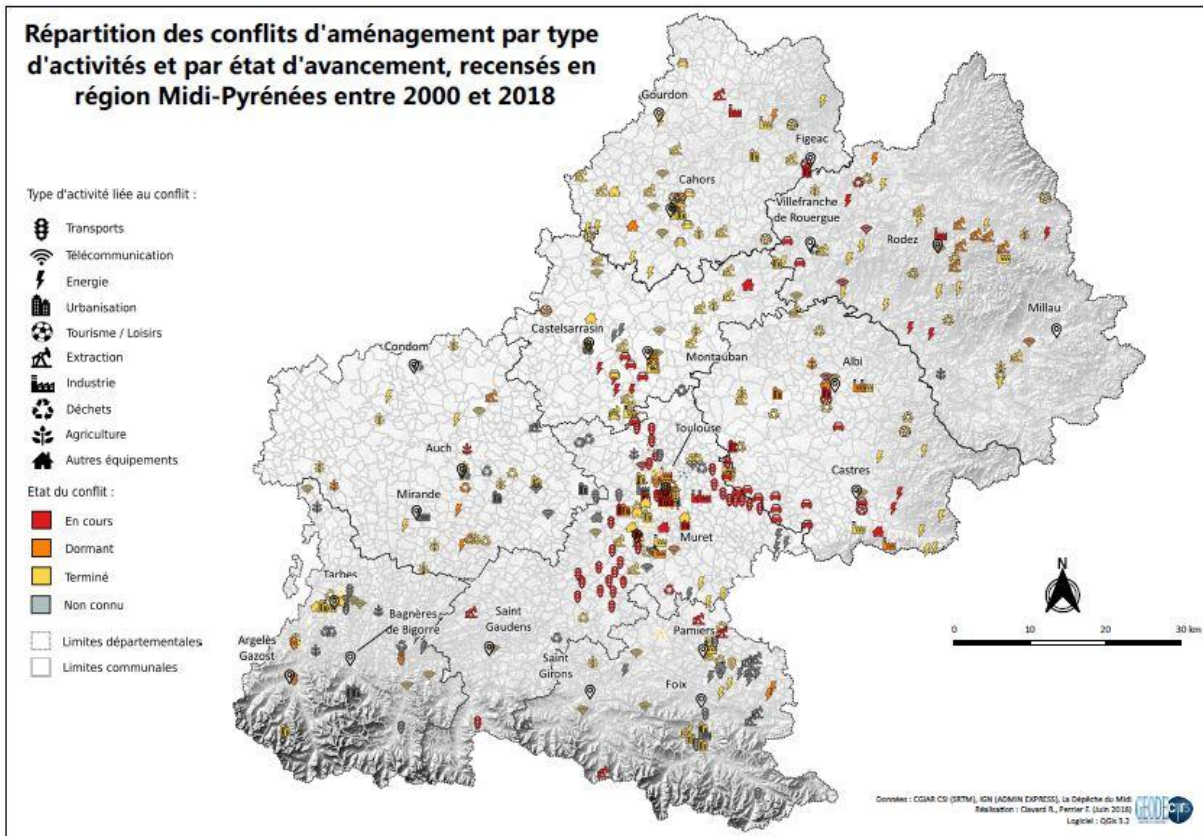


Figure 11 : Carte régionale : répartition des conflits d'aménagement par type d'activités et selon l'état d'avancement, recensés en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018 (réalisation : R. CLAVARD, F. PERRIER, 2018)

Lors du recensement, nous avons élaboré des critères de classification. C'est le cas de la variable "catégorie" présentée sur la carte suivante, qui propose une classification spécifique des conflits selon leur degré de conflictualité. Nous avons, en effet, constaté que tous les conflits recensés se différenciaient sur leur objet de mobilisation. Au travers de la carte ci-dessous, la volonté est de souligner, une fois de plus, la diversité des conflits en montrant qu'ils ne représentent pas tous une opposition frontale et totale contre les projets d'aménagement. Ce choix s'inscrit parfaitement dans la démarche de ce mémoire qui est d'appréhender le conflit comme un processus complexe et non comme un affrontement simpliste (BENASAYAG et DEL REY, 2012).

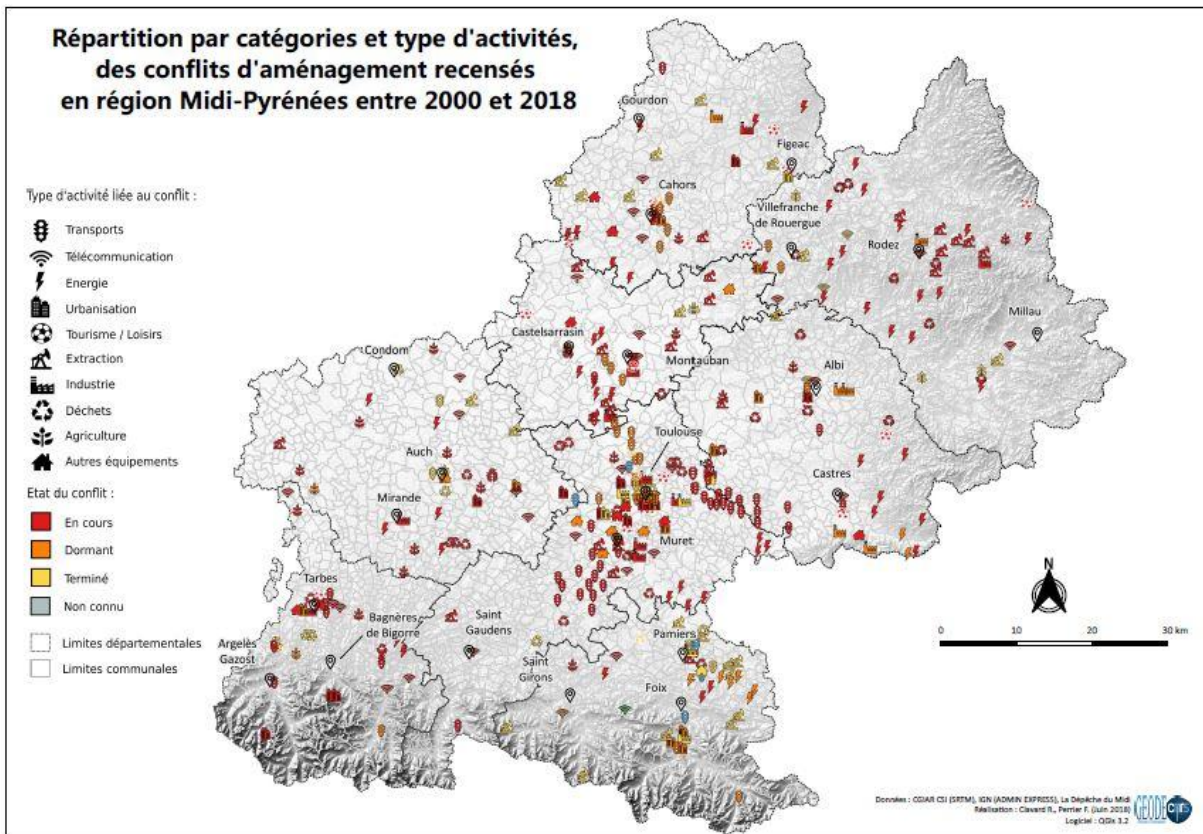


Figure 12 : Carte régionale : répartition par catégories et types d'activités des conflits d'aménagement recensés en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018 (réalisation : R. CLAVARD, F. PERRIER, 2018)

Plusieurs autres cartes ont été réalisées à l'échelle régionale et départementale, prouvant ainsi l'opérationnalité de notre base de données ainsi que sa pertinence cartographique. Ainsi nous comptons 5 cartes régionales et 16 cartes départementales (soit deux cartes par département). De plus, dans un souci de lisibilité, nous avons également réalisé des cartes spécifiques à la métropole toulousaine. Celles-ci constituent à présent un atlas régional de la contestation³². Il représente dès lors un outil pertinent pour l'analyse du territoire.

³² Atlas présenté en annexe n°3

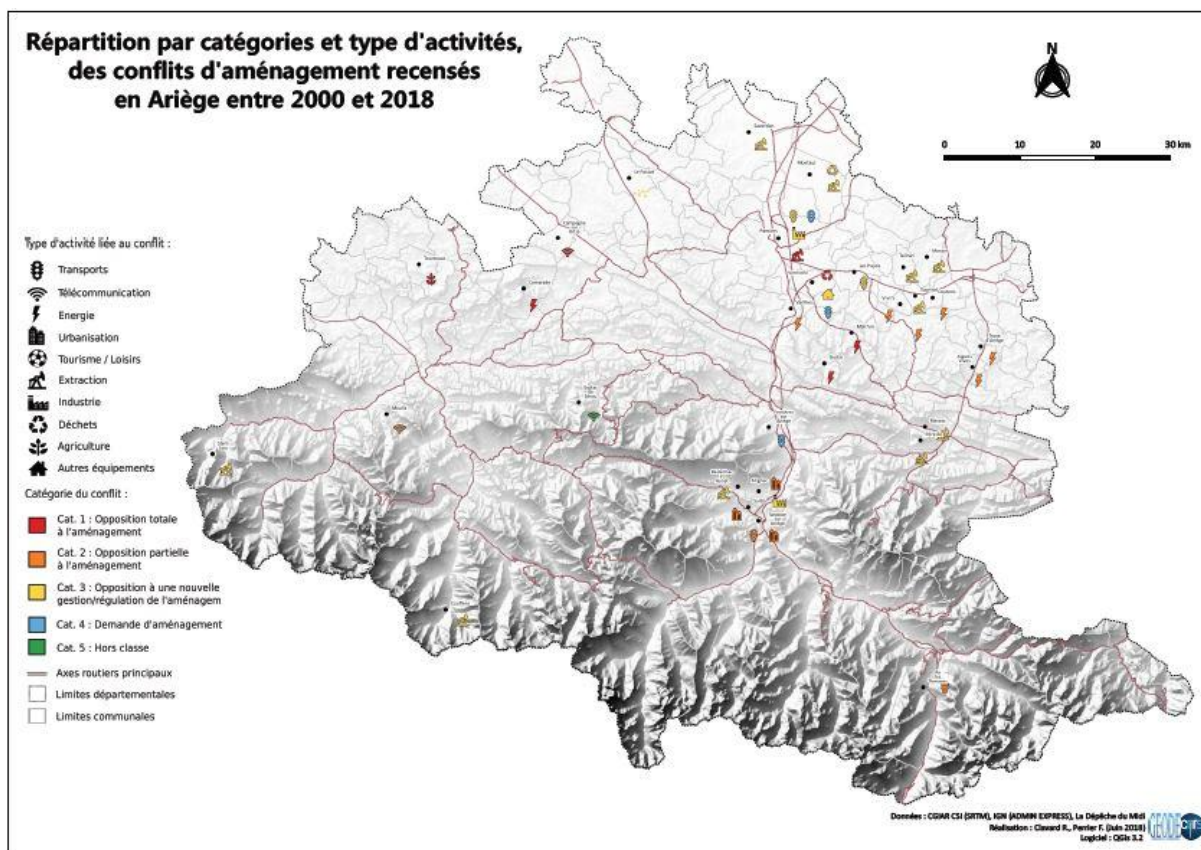


Figure 13 : Exemple d'une carte départementale : répartition par catégories et type d'activités des conflits d'aménagement recensés en Ariège entre 2000 et 2018 (réalisation : R. CLAVARD, F. PERRIER, 2018)

La création de l'atlas représente l'accomplissement de la mission de stage. Cette étape permet d'une part de prouver la compatibilité entre notre outil n°1, la base de données, et notre outil n°2, le SIG. Les différentes cartes produites rendent compte visuellement du corpus et offrent une première possibilité d'analyse spatiale des conflits.

Si nous avons pu constater jusqu'alors le passage d'une étape à l'autre, je souhaite à présent présenter la possible coordination entre les deux outils au travers d'analyses socio-spatiales.

3. Analyses socio-spatiales : une coordination entre les deux outils

Les analyses socio-spatiales suivent une méthodologie en deux phases : 1/ une confrontation spatiale entre la localisation des conflits et des données de type socio-économique grâce au SIG, 2/ le recours à des tests statistiques des deux variables afin de confirmer ou infirmer l'éventuelle corrélation observée "à l'œil". Précisons qu'il n'est pas

question ici de proposer une explication de l'émergence ou de la dynamique des conflits recensés mais plutôt de proposer d'éventuelles pistes de réflexion pouvant se servir des outils que nous avons créés. J'exposerai ici seulement deux hypothèses pour lesquelles j'ai testé mon protocole d'analyse.

❖ Hypothèse testée

L'hypothèse choisie concerne les réglementations de protection des espaces naturelles et de la biodiversité en vigueur sur notre territoire d'étude. En effet, l'hypothèse postulée est la suivante : les conflits d'aménagement éclosent davantage dans les zones où les réglementations sont peu contraignantes voire absentes.

La première étape a été de recueillir l'ensemble des données concernant les réglementations existantes en Midi-Pyrénées et de les transférer sous SIG. Puisque la superposition des différentes couches (chacune des couches correspondant à une réglementation) ne permet pas une visibilité correcte, j'ai choisi de créer un indice de contrainte par commune.

Pour chaque type de réglementation présent en Midi-Pyrénées, j'ai attribué une note fictive représentant son niveau de contrainte. Pour ce faire, je me suis basée sur les classifications établies par l'IUCN (Union Internationale pour la Protection de la Nature). 10 étant la note la plus élevée, c'est-à-dire elle correspond à une contrainte de protection élevée. Les notes réparties sont présentées dans le tableau ci-dessous. L'objectif de cette notation est d'obtenir un indice par commune du degré de contrainte, afin de tester si oui ou non un faible degré de contrainte profite à l'émergence des conflits d'aménagement.

Tableau 5 : Classement des types de réglementation de protection des espaces naturels et de la biodiversité en vigueur (ordre décroissant du plus contraignant au moins contraignant)

Parcs nationaux	10
Réserves Naturelles Régionales	9
Réserves Nationales de Chasse et Faune Sauvage	8
Réserves biologiques	7
Réserves biosphère	6
Arrêtés Préfectoraux Biotope	5

Parcs naturels régionaux	4
ZNIEFF 1	3
ZNIEFF 2	2
ZICO	1

Pour obtenir l'indice de chaque commune, j'ai fait la somme des notes des réglementations présentes sur chacune d'elles. Par exemple, la commune de Belmont-Sainte-Foi dans le Lot est concernée par le périmètre d'un parc naturel régional, d'une ZNIEFF de type 1 et d'une ZNIEFF de type 2.

$\text{PNR} = 4 / \text{ZNIEFF 1} = 3 / \text{ZNIEFF 2} = 2$ $4 + 3 + 2 = 9$ <p>→ la note de la commune de Belmont-Sainte-Foi est de 9, elle possède donc un degré de contrainte plutôt faible</p>
--

Biais et limites de l'indicateur créé

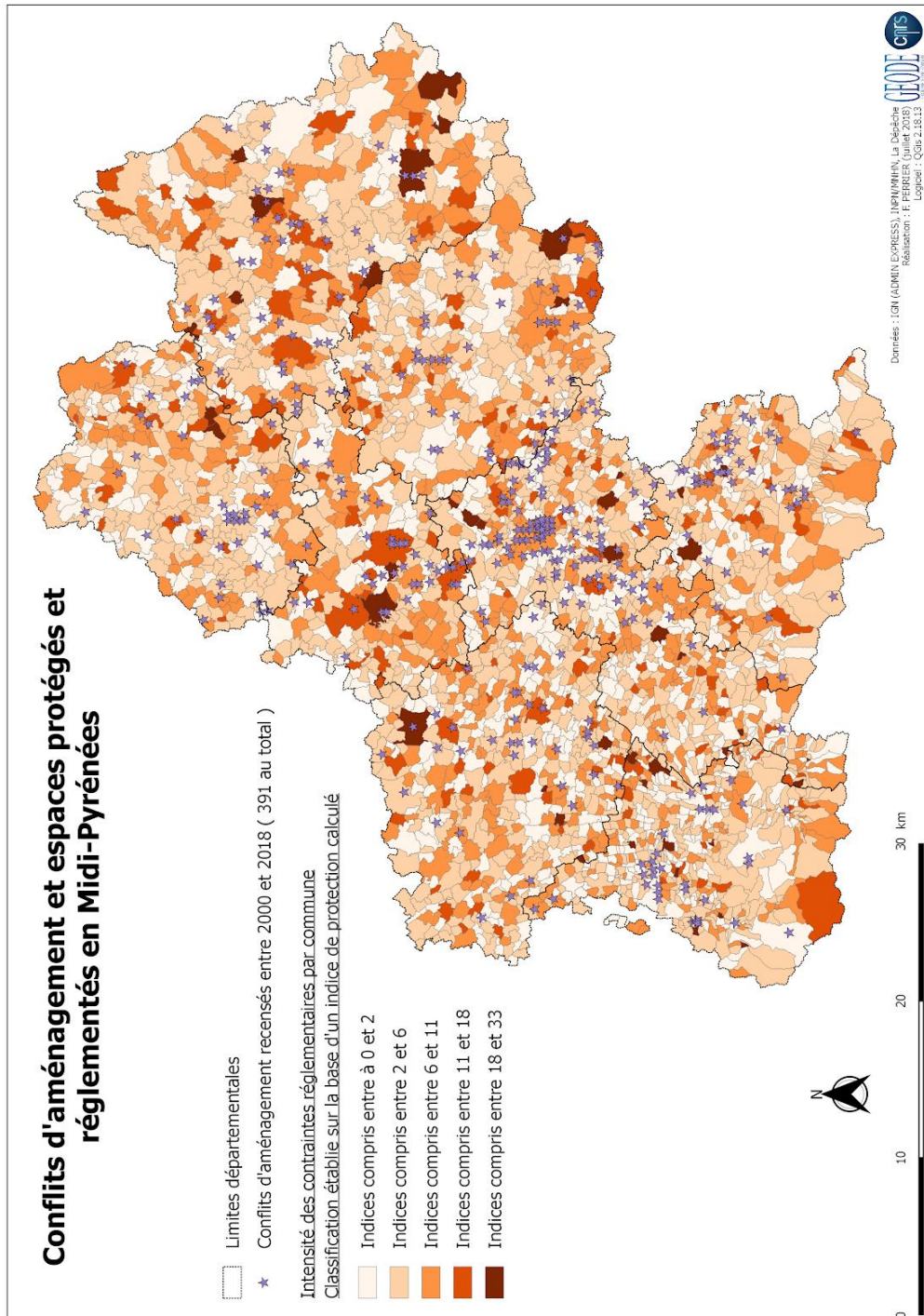
La création d'un indice basé sur la notation des différentes protections selon leurs degrés de contrainte, comporte certaines limites. En effet, l'indice correspond à l'addition des différentes notes donc une commune cumulant plusieurs réglementations aux degrés de contraintes faibles peut obtenir une note élevée de par la multiplicité des réglementations. Or, une commune soumise à une seule réglementation mais très contraignante (ex : parc national) se verra attribuer une note inférieure. Néanmoins, l'hypothèse proposée s'intéresse à la pluralité des acteurs en jeu lorsqu'une commune (ou un territoire) est concernée par plusieurs réglementations. De fait, la limite soulevée peut être atténuée si l'on se focalise sur la question du « mille-feuilles administratif ».

Résultats : la représentation cartographique

La création d'un indicateur nous permet donc d'obtenir une carte lisible de classification des communes par dégradé de couleurs. Cette première étape, qui consiste à la représentation cartographique des indicateurs, permet d'établir un premier constat. En effet, on observe des zones d'exclusion, notamment aux extrémités de la région (Hautes-

Pyrénées, Lot, Aveyron, Ariège). Ces zones cumulent ou bien des protections à la fois réglementaires et contractuelles (source : INPN) ou, font partie d'un périmètre de parc national (la protection réglementaire la plus stricte).

Figure 14 : Cartographie des conflits d'aménagement et des espaces protégés et réglementés en Midi-Pyrénées (réalisation : F. PERRIER, 2018)



Résultat : test statistique

Dans un second temps, j'ai procédé à des analyses statistiques afin de savoir si mes deux variables (indice de réglementation et nombre de conflits par commune) étaient corrélées. J'ai tout d'abord réalisé un histogramme (figure n°15) afin d'obtenir la répartition des conflits par indice de réglementation. Pour ce faire, j'ai réalisé des sous-totaux du nombre de conflits présents sur des zones à indices différents (ces indices s'étendent de 0 à 33). A l'aide de ce graphique, nous pouvons d'ores et déjà dresser un premier constat : il y a une quantité plus importante de conflits sur des zones possédant des indices en deçà de 12.

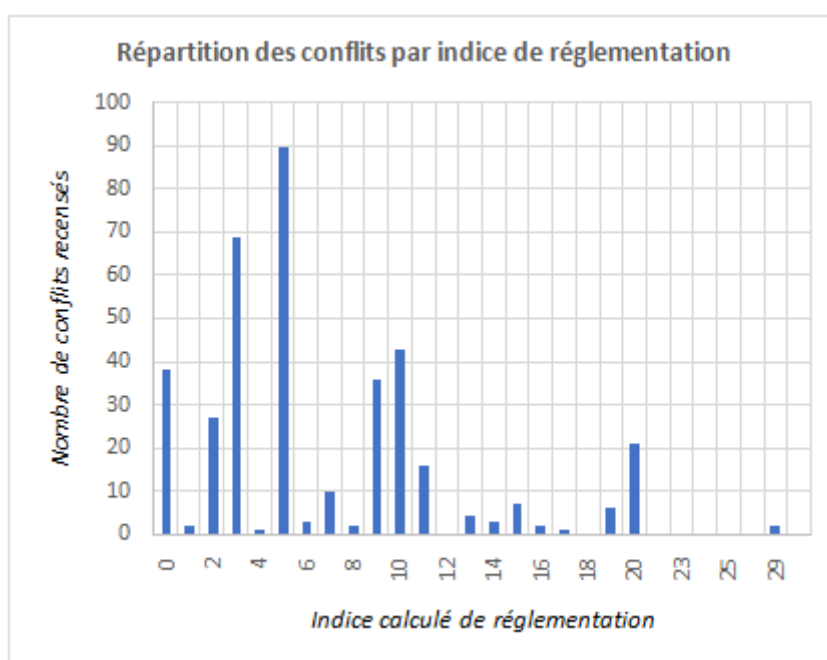


Figure 15 : Répartition des conflits recensés par indice de réglementation (réalisation : F. PERRIER, 2018)

Afin d'étayer cette première observation, j'ai procédé au test de corrélation de Spearman. Ce test est utilisé pour tester une relation entre deux variables en se basant sur un test de rang, et lorsque les données ne proviennent pas d'une distribution normale.

Notre hypothèse de départ pour le test, nommée H_0 , est qu'il n'existe pas de corrélation entre nos deux variables donc $r_s = 0$. Suite au test, les résultats montrent un r_s significatif, soit $r_s = -0,6423$. Dès lors, notre hypothèse de départ (H_0 : pas de corrélation entre les variables) est rejetée avec un *risque* α de 5%. Le test nous confirme l'existence d'une corrélation modérée entre nos deux variables. Cette modération peut s'expliquer par la présence de données extrêmes dans le jeu de données.

Résultats du test

- Données série 1: 28L x 2C
- Méthode : Spearman's rank correlation rho; Alternative :two.sided
- Statistique observée Qobs : 6001.0365599683
- p-value : 0.0002285463776314
- r_s : -0.6423

La valeur p (p-value) de votre test est 0.0002285463776314.

Test de corrélation de Spearman : résultats (source : <https://biostatgv.sentiweb.fr>)

La présentation de ce test affirme la possibilité de coordonner les deux outils afin de réaliser des analyses fines de phénomènes socio-spatiaux tels que les conflits d'aménagement.

4. Conclusion de la partie

Rappelons que l'objectif de la mission de stage au sein du laboratoire CNRS-GEODE, était de créer des outils d'observation et d'analyse jusqu'alors inexistantes. Ces outils s'inscrivent dans une volonté de mettre en lumière la pluralité et diversité des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées et de souligner la capacité des citoyens à oser de plus en plus se réappropriier l'espace public. Notre atlas régional des conflits permet de matérialiser l'ampleur des visions divergentes en termes d'intérêt général. Par ailleurs, nous avons pu voir que nos outils sont compatibles et complémentaires afin d'offrir différentes possibilités pour entreprendre des analyses statistiques et/ou socio-spatiales.

Ces outils répondent à une approche géographique des conflits d'aménagement. L'ambition de cette partie était de susciter l'intérêt du lecteur pour les conflits d'aménagement en montrant notamment l'ampleur de leur présence, si ce n'est leur omniprésence, sur nos territoires. La réflexion qui va suivre porte donc sur le conflit comme processus social et en particulier sur les effets des conflits d'aménagement sur les dynamiques sociales.

III - CONFLIT D'AMÉNAGEMENT : UNE CAPACITÉ AU CHANGEMENT ?

Dans cette dernière partie, nous allons aborder la question du conflit et de *l'après conflit*. Je souhaite ici montrer qu'il existe un lien entre conflits d'aménagement et initiatives citoyennes locales (ICL). Je rappelle tout d'abord la problématique, le cœur de ce travail : **En quoi le conflit d'aménagement est-il révélateur d'une capacité au changement ? Et de quelles manières favorise-t-il l'émergence d'initiatives citoyennes locales ?**

Nous allons, en premier lieu, analyser ce qui se passe pendant le conflit. En effet, lors d'un conflit, une scène se crée sur laquelle les arguments s'échangent et les intérêts et positions des acteurs sont révélés. Ce qui nous amènera finalement à nous interroger sur *l'après conflit*, à savoir : quelles empreintes laisse-t-il ? et comment intégrer une situation de conflit dans le fonctionnement plus global de l'éco-socio-système préexistant ? Enfin, nous verrons de quelle manière l'émergence d'ICL peut être une suite à un conflit d'aménagement.

1. Les fonctions du conflit

Le conflit est une situation pour laquelle nous pouvons désigner diverses fonctions. Ainsi, le conflit peut être considéré comme un "révélateur" de certains dysfonctionnements ou de certaines envies et capacités d'action. Comme le définit Bruno Charlier le *conflit d'aménagement* peut être considéré comme étant un "analyseur social". En effet, l'analyse des conflits d'aménagement ou de type environnemental peut être utile dans le cadre d'analyses de structures sociales, des représentations sociales ou encore de psychologie sociale ou de géographie sociale.

1.1 Révélateur de dysfonctionnements

En exacerbant les relations et positions, le conflit permet de révéler des dysfonctionnements, et en particulier des dysfonctionnements liés à l'action publique³³

³³"Dans une perspective de changement social, les conflits qualifiés de (nouveaux) mouvements sociaux sont dotés de la capacité de rendre public ce que le système voudrait cacher" (MELE et al., 2003, p. 19)

(MELE et al., 2003). En effet, dans le cadre de conflits d'aménagement, la situation révèle une difficulté à la prise en compte et à l'évaluation de l'acceptabilité sociale d'un projet d'implantation. Ainsi, le conflit va révéler la difficulté à mettre en œuvre un projet *doté d'une acceptabilité minimale* (MELE et al., 2003, p. 21). C'est notamment le cas pour des projets d'implantation de type industriel qui requiert une réglementation spécifique ICPE³⁴. Ces aménagements engendrent beaucoup d'appréhension de la part de la population en raison des risques et pollutions qu'ils comportent en cas de problèmes ou catastrophes. On se souvient par exemple de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2001 qui a marqué les esprits dans la région et qui, depuis, a fragilisé l'acceptabilité sociale de ce type d'installation. Cette difficulté est souvent couplée à "*une insuffisante prise en compte des impacts environnementaux et de la perception de pollution ou de risques potentiels*" (MELE et al., 2003, p.21). En effet, l'acceptabilité sociale dépend, entre autres, de la manière de présenter et promouvoir l'aménagement.

Un autre dysfonctionnement est susceptible d'être mis à jour lors d'un conflit d'aménagement : le manque, voire dans certains cas, l'absence de la prise en compte des processus de concertation et de participation des populations par les actions publiques (MELE et al., 2003). En effet, on constate dans la majorité des cas, que nous avons recensé en Midi-Pyrénées, que l'étincelle qui a engendré le conflit a été le constat d'un *déni de démocratie*³⁵ ainsi qu'une *non intégration* des attentes et demandes des populations dans le processus d'élaboration des projets d'aménagement. Les discours et arguments exposés pendant le conflit vont alors permettre de mettre à jour cette exclusion.

FNE Midi-Pyrénées est une association référente sur le territoire. Elle fait partie de ces associations qui demandent à participer aux concertations et élaboration de projets, mais également qui vient en aide (en particulier pour un soutien juridique) à d'autres associations notamment lorsqu'elles sont engagées dans un conflit d'aménagement. Lors de la phase d'analyses bibliographiques, nous avons interrogé deux membres de l'association à propos de leur *carte des points noirs*. Forcée de constater que les conflits sont engendrés par des dysfonctionnements en amont, l'association parle de "fausse concertation" lorsque les associations environnementales sont sollicitées mais que le projet possède que peu (ou pas) de marge de manœuvre. Dès lors, lorsque le conflit éclot c'est ce dysfonctionnement relationnel entre l'action publique et les acteurs associatifs qui est révélé. Des auteurs vont même jusqu'à dire que dans certains cas l'aménagement contesté est plutôt un alibi pour

³⁴Une installation est classée pour la protection de l'environnement (ICPE) lorsqu'elle comporte des risques de nuisances, de pollutions et/ou d'accident importants. Ce classement la soumet alors à de nombreuses autorisations et réglementations de prévention des risques environnementaux. (Source : service-public.fr)

³⁵Dixit Mme Cambus, directrice FNE Midi-Pyrénées, lors d'un entretien le 06/06/18.

remettre en cause la politique locale ou encore la démocratie locale (ROSEMBERG, 2003). En révélant ce dysfonctionnement, le conflit cristallise par la même occasion le mécontentement dissimulé de la population : *“si l’espace est devenu un objet de contestation concret et immédiat à travers l’opposition à des projets d’aménagement, il est aussi un prétexte à une contestation plus générale”* (LACOUR, 1995).

Enfin, ce que l’on constate dans l’analyse des situations de conflits qui perdurent pendant de nombreuses années, c’est la “politisation” des discours (MELE et al., 2003, p. 21). Le conflit va alors souligner l’instrumentalisation de la situation à des fins politiques. Lors des analyses statistiques de notre recensement, nous avons constaté que les élus locaux sont toujours partagés entre opposition et soutien du projet contesté (voir figure n°16 ci-dessous). L’une des interprétations que l’on peut faire de cette binarité de positionnement est que le conflit d’aménagement est l’occasion de s’affronter également sur la scène politique. Si la majorité se prononce en faveur du projet alors vraisemblablement, l’opposition se prononcera contre celui-ci et soutiendra le mouvement de contestation.

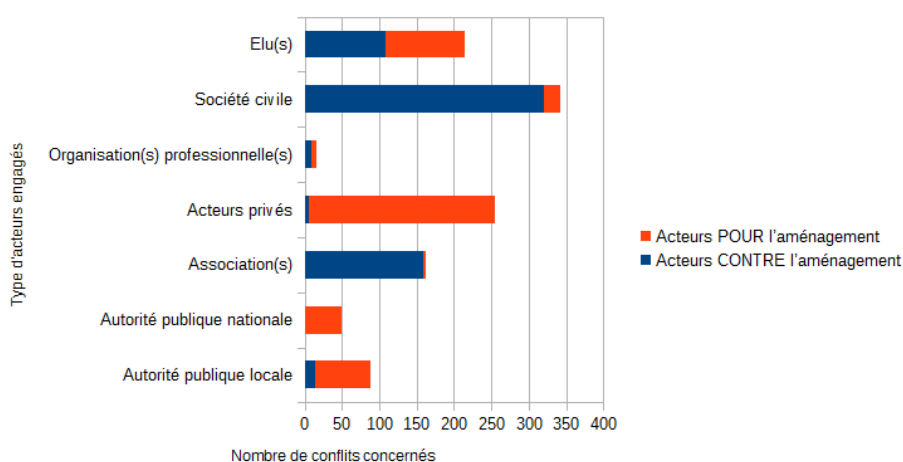


Figure 16 : Représentation graphique des parties engagées dans les conflits d’aménagement, par type d’acteurs et par positionnement (réalisation : F. PERRIER, 2018)

Les dysfonctionnements que révèlent les situations de conflits incarnent en partie les causes qui les engendrent. Ainsi, en pointant ce qui ne va pas, les conflits font fonction d’alerte. Cependant, une situation de conflit est également l’opportunité de révéler les qualités et compétences des acteurs (MELE et al., 2003).

1.2 Révélateur de capacités

Tout d'abord, le conflit révèle une capacité, et pas des moindres, de mobilisation. Une capacité d'un agir ensemble et donc de s'unir sur une vision commune pour un intérêt commun. Se fédérer autour d'un même projet, d'un intérêt commun n'est pas chose simple, cela nécessite de mettre au second plan ses intérêts personnels afin de favoriser l'intérêt général. La solidarité naissante outrepassa ainsi les différences.

En ce sens, cette capacité d'action et d'implication de la société civile peut également être identifiée comme une capacité à proposer un autre modèle, un modèle alternatif (MELUCCI, 1999). Si l'on revient sur la définition du *conflit d'aménagement* qui est en soi une confrontation entre deux visions du monde, on peut effectivement constater que le conflit permet de révéler la capacité de la population à réfléchir sur des problématiques d'ordre environnemental ou d'aménagement du territoire, et *a fortiori*, de proposer des alternatives concrètes. La capacité à innover est alors un autre élément que le conflit d'aménagement révèle. Toutefois, outre le fait de révéler cette capacité, le conflit l'engendre. Lorsque celui-ci émerge, *les cartes sont redistribuées* entre les acteurs. Les intérêts et discours se confrontent pour essayer de construire un consensus. C'est au cours de cette confrontation et recherche de consensus que l'innovation surgit.

La situation de conflit va donc mettre en exergue la capacité d'expertise de la mobilisation. On assiste de plus en plus au passage du conflit à la controverse. Ceci sous-entend qu'il y a une confrontation d'expertises, d'arguments et de discours. On observe alors un bouleversement des rapports de force entre les acteurs, en particulier lorsque la société civile s'impose en tant qu'expert, et propose un diagnostic scientifique et des préconisations prenant en compte l'ensemble des composantes en jeu (règles d'urbanisme, droit, utilité public, rentabilité économique, impacts environnementaux...). La partie militante prouve qu'elle peut mobiliser les mêmes outils et adopter le même langage d'expertise, ce qui lui permet d'être à égalité lors des négociations ou confrontations d'arguments. Les actions des contestataires issus de la société civile sont ainsi plus structurées. C'est, par exemple, sur cette structuration que s'appuient les actions de *désobéissance civile*.

On parle de *désobéissance civile* lorsqu'un groupe de citoyen, motivés par des valeurs éthiques, transgressent délibérément une loi en vigueur et ce de manière publique, concertée et non violente afin de faire pression sur le législateur ou le pouvoir exécutif. L'acte réalisé vise d'une part à faire abroger ou amender ladite loi, et d'autre part à susciter l'intérêt et la prise de conscience du reste de la population sur cette question (d'où

l'importance d'une médiatisation forte)³⁶. Dès lors, une action de *désobéissance civile* directe ou indirecte se construit en connaissance des droits du citoyen, ainsi que des lois et du droit juridique du pays concerné. On dira que l'action est structurée car les actants connaissent la marge de manœuvre qui leur permet d'agir, ainsi que les éventuelles conséquences qu'ils encourent. Néanmoins, la *désobéissance civile* ne peut être associée à la rébellion ou l'insurrection, elle est au contraire une stratégie alternative pour faire valoir l'intérêt général : "Ainsi, loin de contester la démocratie, la *désobéissance civile* viserait à la défendre en la protégeant de ses propres dysfonctionnements"³⁷. Des stratégies de *désobéissance civile* peuvent tout à fait être choisies pour renforcer la contestation d'un projet d'aménagement (le blocage de convois des camions transportant des pièces Airbus de Bordeaux à Toulouse est un acte de *désobéissance civile* indirecte). Elles renforceront finalement la crédibilité du mouvement et souligneront le potentiel d'une intelligence collective.

La participation de la société civile, considérée comme non-experte, permet de créer un espace de discussion. Elle force le dialogue en demandant des comptes aux experts et en exigeant d'être associée à la recherche et à la définition des problèmes. Le passage du profane au profane-expert peut même être bénéfique (CALLON, LASCOUMES, BARTHE, 2001). D'une part, cela permet de stimuler l'esprit critique et la performance des experts, trop souvent confinés. Et, d'autre part, cet *élargissement du collectif de recherche* (CALLON, LASCOUMES, BARTHE, 2001) permet de confronter les savoirs de laboratoire et les savoirs de terrain. Le conflit d'aménagement permet donc de révéler cette volonté et capacité de dialoguer de la société civile.



Figure 17 : Photo prise en 2014, sur la ZAD du Testet établie en contestation du barrage de Sivens (Tarn) (source : reporterre.net)

³⁶Définition proposée par l'encyclopédie universelle *Universalis*, écrit par Christian MELLON, secrétaire national de Justice et Paix-France

³⁷ MELLON C. pour Encyclopédie *Universalis*, "Désobéissance civile"

Par ailleurs, la situation de conflit révèle également les relations et perceptions des habitants à l'espace, à leur territoire. Lors d'un conflit d'aménagement, la mobilisation d'un groupe de personnes, pour protéger le *statu quo* de leur espace de vie ou d'activités, actualise une certaine *territorialisation* ou *appropriation* (ROSEMBERG, 2003 ; LECOURT et FABUREL, 2008).

Concept largement utilisé en géographie sociale, la territorialisation se définit "comme un double mouvement d'appropriation matériel et idéal d'une portion d'espace par un groupe social" (DI MEO, 1998 ; MELE et al., 2003). Ce processus de territorialisation passe notamment par la délimitation de l'espace à défendre et sa dénomination. On constate l'existence de cette appropriation à la lecture des noms des associations créées dans le cadre de conflits : "Association Labarthe Air Pur", "Association Couflens-Salau Demain", "Association de Défense des Riverains de l'Alaric et des Côteaux Est (ADRACE)", "Bien vivre en Gallaicois". Bien que je n'aie pas inventorié le nombre exact d'associations ayant utilisé le nom de la commune ou du territoire à défendre comme nom associatif, je peux assurément dire que la majorité ont eu recours à ce procédé, revendiquant ainsi l'appropriation idéal de leur territoire. Donner un nom est donc une étape importante et pleine de sens. Dans le cas d'une ZAD, la territorialisation est fortement affirmée. Une portion d'espace est alors nommée "Zone à défendre de ..." ³⁸ et elle est, de plus, délimitée (mise en place de panneaux signalant la zone, disposition de différents matériaux pour délimiter physiquement la zone ...). On peut aussi parler de territorialisation réactive (LOLIVE, 1999) lorsque l'attachement ou la valorisation de certains éléments du territoire, potentiellement menacés, alimente des arguments contre un projet. C'est donc le conflit qui va permettre de révéler l'existence d'une vision commune de l'espace et d'une certaine conception des valeurs de l'espace à protéger (MELE et al., 2003).

Pour résumer, les conflits d'aménagement sont une fenêtre qui donne accès à la compréhension du système existant. Ils révèlent autant qu'ils stimulent, ils bouleversent autant qu'ils organisent. Le conflit marque à la fois les relations sociales et le territoire au sein desquels il éclate.

³⁸Le Berre souligne justement l'importance de nommer une portion de l'espace : "[...] c'est enfin montrer aux autres se marche d'appropriation sur un morceau plus ou moins étendu de terre et éventuellement, son appartenance à ce lieu approprié" (LE BERRE M., 1998, "Territoires", Encyclopédie de la Géographie, Paris, Economica, pp. 601-622.)

2. Comment penser l'après conflit ?

La question qui se pose à présent est : que reste-t-il après l'achèvement d'un conflit d'aménagement ? Et de quelles manières influence-t-il l'évolution du territoire sur lequel il s'est produit ? Nous l'avons vu, le conflit est une situation fertile où des choses se créent et des compétences silencieuses se révèlent. Un conflit d'aménagement est vraisemblablement un phénomène constructif, c'est pourquoi l'objectif de cette partie est de proposer une manière de lire *l'après conflit* et ses effets.

2.1 Ce qui a été créé, perdure

Le conflit est un moment fécond, un moment de création. Pour justifier cette déclaration, j'ai choisi de reprendre une comparaison originale proposée par Miguel Benasayag et Angélique Del Rey (2012).

En physique des énergies, toute nouvelle forme ou corps naît d'un conflit, soit "de l'interruption d'une norme". Cette interruption va engendrer une asymétrie, donc un vide, dans lequel va émerger une "zone de turbulence" qui peut évoluer de deux façons : soit se réabsorber elle-même, soit donner lieu à un conflit. Le conflit correspond à "*une suractivité de ce qui jusqu'alors était considéré comme bruit non codé, mais qui ne peut plus l'être*" et va donc, créer de nouveaux organismes. Dès lors, ce qui est créé pendant et par le conflit demeure.

2.1.1 Événement spatial, effets sociaux

Nous l'avons vu précédemment, ce qui est en premier lieu mis en lumière lors d'un conflit d'aménagement, c'est la capacité d'un groupe de personnes à se mobiliser. Il a pour effet de créer du lien social car il engendre "*une proximité sociale entre les riverains motivés par une action collective elle-même favorisée par la proximité spatiale*" (LECOURT, FABUREL, 2008). En somme, il permet de fédérer des acteurs parmi d'autres, autour d'un intérêt commun. Ces nouvelles relations qui se créent entre des acteurs qui ne se connaissaient pas ou se pensaient opposés ou différents, prouve que le conflit peut être une forme positive de socialisation (SIMMEL, 1995 ; COSER, 1982). Dans une juste mesure, on peut dire que ce nouveau lien social est la conséquence d'une reconnaissance par les acteurs engagés de leur *solidarité de destin* (MELE et al., 2003). Justement, la création d'un

collectif ou d'une association illustre bien cette socialisation. Le regroupement des concernés représente une volonté de rassembler les intérêts particuliers pour construire un objectif commun, une action collective. Lorsqu'ils se regroupent sous la forme d'une association loi 1901, alors l'action collective s'institutionnalise.

En outre, le lien créé pendant le conflit ne peut s'effacer une fois le conflit terminé. Une fois que cette mise en réseau s'est montrée possible, elle ne peut être oubliée. Sur ce propos, Patrice Melé et ses collaborateurs, dans l'ouvrage *Conflits et territoires* (2003), s'interrogent également³⁹. Selon les auteurs et d'un point de vue géographique, la question de ce qui demeure après le conflit aurait à voir avec une certaine "mémoire des territoires". Le conflit d'aménagement est alors un événement spatial aux effets sociaux.

Aussi, de quelles manières pouvons-nous qualifier cet héritage social ? Je fais le choix, ici, de proposer une interprétation basée sur une notion développée principalement en sociologie mais aussi en économie et en sciences politiques : le *capital social*. Bien que cette définition ne fasse pas l'unanimité parmi les auteurs, elle se rapporte toujours aux relations sociales et à leurs effets. En sociologie, le capital représente un réseau de relations sociales et de réciprocité qui permettent de mettre en œuvre la coopération au sein d'un groupe. De fait, il contribuerait à une citoyenneté active. Trois auteurs sont considérés comme les spécialistes du concept : James Coleman⁴⁰, Pierre Bourdieu⁴¹ et Robert Putnam⁴². Le premier, James Coleman, considère que le capital "*représente un éventail d'entités différentes ayant toutes deux traits en commun: toutes constituent un aspect de la structure sociale et toutes facilitent les actions des individus inscrit dans cette structure*" (COLEMAN, 1990)⁴³. Pierre Bourdieu propose une approche différente. Le capital social est, selon l'auteur, un *principe d'effets sociaux* qui ne peut pas se limiter aux effets d'un seul individu mais qui va reconnaître l'action des relations sociales (BOURDIEU, 1980). La définition de Robert Putnam s'accorde plus à celle de Bourdieu : le capital social représente un réseau de relations sociales et de normes de réciprocité qui vont favoriser la coopération au sein de groupes et contribuer ainsi à une citoyenneté active (PUTNAM, 1993).

³⁹ "Il faudrait alors s'intéresser sur ce qu'il reste de cette mobilisation pour les habitants impliqués et pour les autres. [...] Les réseaux qui ont permis la mobilisation passée, ou simplement l'évocation de la capacité de la capacité d'action sur le territoire d'une mobilisation "réussie" peuvent-ils être réactivés, constituer un contexte dans lequel perdure une vigilance particulière ?" p.27 (MELE, 2003)

⁴⁰ James Coleman (1926 - 1995), sociologue américain reconnu comme pionnier de la sociologie mathématique

⁴¹ Pierre Bourdieu (1930 - 2002), était considéré comme l'un des plus grands sociologues. Il a largement influencé les SHS françaises.

⁴² Robert Putnam (1941-), est un politologue américain et professeur à l'Université Harvard. Il est notamment connu pour ses travaux sur la société civile, l'engagement civique et le capital social.

⁴³ Coleman J., 1990. *Foundations of social theory*. Cambridge (Mas), Belknap Press of Harvard University Press.

Dès lors, au regard de ces différentes acceptions, nous pouvons envisager que les liens et relations sociales construits au cours des mobilisations contre des projets d'aménagement sont constitutifs du *capital social* du groupe d'individus concerné. Ce capital est le résultat d'un *travail de sociabilité* (BOURDIEU, 1980), lui-même produit par des stratégies d'investissement social, conscientes ou non, vers la reproduction de relations sociales (BOURDIEU, 1980). Celles-ci reposent sur deux types de liens : les liens forts et les liens faibles (GRANOVETTER, 2000). Les liens forts représentent les relations que l'on entretient de manière régulière (famille, amis...), alors que les liens faibles désignent les relations occasionnelles. Les relations sociales tissées autour du conflit sont de type occasionnel, elles complètent les liens forts en reliant des réseaux différents jusqu'alors. Mark Granovetter⁴⁴ déclare, de plus, que ces liens faibles influencent le développement de l'action collective et participent, de ce fait, au renforcement de la cohésion sociale et du groupe. Plus encore, il a été observé que la coopération à une action collective est plus facile dans une communauté qui possède un stock important de capital social. En somme, le capital social forgé pendant le conflit permettrait l'émergence d'actions collectives.

2.1.2 Citoyenneté et intérêt général

L'engagement d'un individu dans un mouvement de contestation d'un projet d'aménagement lui aura permis de reconquérir son statut de citoyen. S'il n'avait pas déjà investi sa place sur la scène du débat public et de la démocratie participative, il l'aura enfin créée. Il est alors difficile de croire qu'une fois le conflit achevé, les sentiments de légitimité et de pouvoir démocratique, apparus chez les engagés, disparaissent. Au contraire, il serait plus juste de penser que cette expérience de revendication laisse place, par la suite, à un sentiment de responsabilité envers l'intérêt général. Certaines associations réorientent leur combat vers d'autres projets ou mobilisations, une fois le conflit initial terminé. Elles peuvent alors s'investir dans des mobilisations locales, c'est-à-dire sur leur même territoire, ou bien se rallier à des conflits similaires mais hors de leur territoire. Dans les deux cas, on observe une volonté de participer à la définition d'un nouvel intérêt général.

Il est important, me semble-t-il, de préciser que les citoyens engagés dans des conflits d'aménagement ne sont pas tous des militants réguliers ou n'ont pas tous un passif dans le monde associatif ou dans des situations contestataires. La particularité justement

⁴⁴Mark Granovetter (1943 -), est un sociologue américain, représentant de la sociologie des réseaux. Il est reconnu pour ses recherches en diffusion de l'information dans les communautés. Il est notamment célèbre grâce à sa théorie : "la force des liens faibles (1973).

d'un conflit d'aménagement c'est qu'il relie, dans un premier temps, des personnes sur le critère de la proximité spatiale (MELE et al., 2003). Bien sûr, d'autres vont se rattacher au mouvement sur la base de valeurs communes, d'une vision de l'espace commune, de solidarité... Mais, l'engagement contre un projet d'aménagement n'est pas uniquement l'œuvre d'adeptes du militantisme. Aussi, le conflit d'aménagement est, selon certains, l'occasion de voir se constituer, *in fine*, une éco-citoyenneté (CHARLIER, 1999).

A ce propos et pour aller plus loin, il serait intéressant de savoir si l'issue du conflit joue un rôle dans le maintien de l'engagement des citoyens. Si le conflit se termine par l'abandon du projet contesté, cela renforce-t-il la croyance des engagés en leur capacité d'influence et capacité d'agir ? Et donc, se maintiendrait-elle plus facilement et plus longtemps ? Ou bien, c'est au contraire la frustration ressentie lorsque l'issue du conflit n'a pas été en faveur du mouvement de contestation, qui donne envie aux personnes engagées de continuer à militer pour la reconnaissance de l'intérêt général ?

2.1.3 Phénomène social, effets spatiaux

La territorialisation révélée pendant le conflit, peut marquer définitivement un lieu ou un territoire : "Le débat n'est pas qu'un débat d'idées, il prend forme visuellement par une lutte ancrée sur un territoire où les guerres de position peuvent être longues et violentes, comme l'illustrent le projet de l'aéroport de NDDL ou du barrage de Sivens" (LIBAERT et PIERLOT, 2015). Pendant le conflit, le territoire est à la fois sujet et objet de la contestation. Lors de certains conflits comme la contestation du barrage de Sivens, le territoire est pris en otage et se retrouve parfois occupé. Cette stratégie d'occupation donne lieu à des territoires hybrides, créés et délimités pendant et pour la contestation. Un micro-système est établi sur cette zone, on voit naître des habitations, des plantations et cultures (ceci concerne en particulier les conflits d'aménagement qui durent de nombreuses années) ... Ces actions marquent concrètement le territoire et de manière quasi définitive. Une des questions que l'on peut se poser c'est que faire de cette production territoriale une fois le conflit terminé ? C'est cette même question qui s'est posée lorsque l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes a été décidée.

"Ce qui a changé après le conflit, c'est que le territoire a été mobilisé" (LECOURT, FABUREL, 2008). Cette phrase résume parfaitement et simplement ce qui vient d'être exposé. Les quatre notions piliers sont présentes : le changement, le conflit, le territoire, la

mobilisation. Aussi, puisque ce qui se crée ne disparaît pas, le prochain point aborde le conflit à partir du concept de *résilience*.

2.2 Penser le conflit en termes de *résilience*

Le conflit n'est pas un problème auquel une solution finale doit pouvoir répondre et y mettre un terme. C'est une situation plus complexe qui doit être pensée dans son dépassement et non son éradication (BENASAYAG, DEL REY, 2012).

2.2.1 Vivre avec et malgré le conflit

Le conflit a toujours eu tendance à être assimilé à un événement nocif, qui est un obstacle à une harmonie entre les relations humaines. Platon, Hobbes, Rousseau ou encore Durkheim se rejoignent sur cette vision du conflit⁴⁵. Celui-ci est une situation anormale, qu'il faut dompter et supprimer car elle incarne un dysfonctionnement social. Pour ces auteurs, le conflit est l'antithèse de la paix, de l'harmonie, de l'ordre ou encore du développement social. Le conflit serait alors contre-productif. Pourtant, pour d'autres tel qu'Héraclite, le conflit est une étape de régulation des relations humaines. Pour Aristote, il est constitutif de toute société humaine et ne peut être éradiqué. C'est dans cette deuxième perspective que le conflit d'aménagement doit être admis. En effet, nous avons pu voir que ce qui est révélé et créé lors du conflit d'aménagement participe en tant que régulation des relations sociales et de la gouvernance locale. Aujourd'hui, en sociologie, on admet que le conflit fait parti des rapports sociaux. *“Il n'y a pas d'autre relation sociologique entre les différents groupes que la guerre. [...] En revanche, les groupes caractérisés coexistent dans l'indifférence, tant que la paix règne, et c'est seulement dans la guerre qu'ils deviennent actifs et importants les uns pour les autres”* (SIMMEL, 1995, p. 44)

2.2.2 Le conflit, une étape

Le conflit doit être considéré comme une étape. Bien qu'il puisse durer dans le temps, il n'est pas pour autant une situation définitive. Si le conflit d'aménagement est admis comme étant un élément à part entière du processus d'existence des sociétés humaines, et donc

⁴⁵TORRE A., 2010, “*Conflits environnementaux et territoires*”, in ZUINDEAU B., (ed), *Développement Durable et Territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, 518p.

auquel on se prépare car on admet sa nécessaire existence, alors il peut être bénéfique. C'est sur quoi repose le concept de *résilience*, une capacité à encaisser et à s'adapter à un choc, à une perturbation extérieure.

Dans la Drôme, un village nommé Saillans a su faire preuve de *résilience* suite à un conflit d'aménagement important et a donné lieu à des innovations considérables, plus précisément nous pouvons la définir comme étant "*la capacité d'un système à absorber un changement perturbant et à se réorganiser en intégrant ce changement, tout en conservant essentiellement la même fonction, la même structure, la même identité et les mêmes capacités de réaction*"⁴⁶. En 2013, le Maire de l'époque projette l'implantation d'un supermarché Casino à l'entrée de la ville. Cette décision va engendrer une mobilisation forte de la part de la population, qui va s'unir pour s'opposer à ce projet non désiré. Finalement, le projet est avorté suite à l'abandon de l'enseigne, le Maire, lui, n'ayant pas fléchi. Une partie des personnes mobilisées pendant ce conflit vont le rester et vont montrer un intérêt grandissant pour la gestion et l'avenir de leur village : "*La lutte a donné des ailes et les habitants ont rêvé d'une autre politique [...]*"⁴⁷. Le conflit a alors permis de fédérer des personnes différentes autour d'un même objectif et d'une vision commune de la vie. En juin 2013, ce groupe d'engagés se réunit et décide de constituer une liste électorale ("Autrement pour Saillans... tous ensemble") pour les prochaines élections municipales de 2014. Les mots d'ordre sont : démocratie participative et *empowerment*. Cette liste est constituée par et pour les citoyens, elle n'a ni programme, ni candidat... et pourtant, elle sera élue à 57 % des voix. C'est une première en France, on parle de "révolution démocratique". Ce sont les citoyens qui participent de manière directe à la politique locale et à la gestion municipale par le biais de groupes de travail thématiques. Chaque groupe a un représentant qui fait parti du comité de pilotage. Ils sont organisés de manière collégiale, et non pyramidale, et les habitants participent activement aux réflexions et décisions. Bien sûr, cette nouvelle gouvernance, démocratique et citoyenne, du village ne fait pas l'unanimité mais, néanmoins, cette expérience prouve qu'un changement est possible. Et ce changement a été le résultat d'un engagement et d'une volonté d'agir nés au cours d'un conflit d'aménagement. Le village de Saillans a su absorber l'événement perturbateur (le conflit) et s'organiser en conséquence. La contestation du projet d'implantation n'a finalement été qu'une étape vers l'émergence d'un nouveau système voire d'un nouveau modèle.

⁴⁶WALKER B., HOLLINGER C. S., CARPENTER S. R., KINZIG A., 2004, "Resilience, Adaptability and Transformability in Social-ecological Systems", *Ecology and Society*, vol.9, n.2, p.5

⁴⁷D'ALLENS G., LECLAIR L. pour Reporterre.net, "*A Saillans, les habitants réinventent la démocratie*", Alternatives citoyennes 2/8, [En ligne] URL : https://reporterre.net/IMG/pdf/saillans_de_mocratie-final_v_0.pdf

Si le conflit d'aménagement est à considérer comme une phase transitionnelle, alors qu'en est-il de son rôle dans la mise en œuvre de la transition écologique et sociale ?

3. Conflit d'aménagement : un pas vers la transition dite écologique et sociale ?

Nous avons pu voir que les conflits d'aménagement permettent de révéler le potentiel de réaction des habitants (LECOURT, FABUREL, 2008) ainsi qu'une volonté sous-jacente de changement quant à la prise en compte, notamment, des problématiques environnementales. C'est pourquoi, cette ultime partie souhaite mettre en exergue l'existence d'une relation entre l'occurrence, sur un même territoire, d'un conflit d'aménagement et l'émergence d'*initiatives citoyennes*, ou *initiatives de transition*.

3.1 Mouvement de Transition et Initiatives Citoyennes Locales

3.1.1 *Mouvement de Transition*

A l'heure actuelle, un constat fait l'unanimité, c'est celui de la surconsommation effective des ressources renouvelables et non renouvelables de la planète. On peut élargir ce constat à la problématique de la pollution atmosphérique ainsi que des nappes phréatiques. On observe alors une remise en question du concept de développement durable car il se montre insuffisant, voire contradictoire, pour répondre à ces enjeux. Des doutes se manifestent aussi à propos d'un système socio-économique qui s'est standardisé à l'échelle de la planète. C'est finalement *dans* et *à cause* de cette atmosphère qu'a émergé le concept de *transition*, comme moyen d'agir pour la Terre et l'Homme, et de s'opposer à un système global qui n'est pas durable, et ceci par le biais de démarches citoyennes locales.

La *transition* est tout d'abord un modèle porté par un mouvement, celui des *villes en transition*. Ce mouvement a été initié en Irlande en 2006 par Rob Hopkins, enseignant en permaculture. Par la suite, cette énergie pour engager un changement s'est rapidement propagée dans l'ensemble du Royaume-Uni. La transition s'inspire de la permaculture et porte notamment la *résilience* comme objectif du mouvement (HOPKINS, 2010, p. 132-133). L'idée est alors de proposer des alternatives et solutions proactives plutôt que réactives

(HOPKINS, 2008) avant que le pic pétrolier annoncé n'engendre des conséquences désastreuses.

Une ville en transition est une commune où une organisation citoyenne œuvre à rendre celle-ci moins dépendante du pétrole et donc plus autonome⁴⁸. On parle dès lors d'Initiatives de Transition engagées par des citoyens, et qui concernent des problématiques de consommation (alimentaire, énergétique...), de production (énergétique, agricole ...), économiques (relocaliser l'économie), d'environnement au sens large (prévention des déchets, valorisation des ressources, pollution...). L'idée est d'agir localement et durablement.

Depuis, le sujet et le terme a largement été repris par la sphère politique et dans certains Etats, défini comme un enjeu national. C'est notamment le cas de la France qui a renommé le Ministère de l'Ecologie en Ministère de la Transition écologique et solidaire. A présent, la transition s'inscrit dans une stratégie gouvernementale de lutte contre les effets du changement climatique. Je déclinerai alors deux types de transitions : la transition citoyenne et la transition étatique. La première est désirée et façonnée par des citoyens engagés. La seconde incarne des objectifs cadrés par des lois, normes et plans d'actions. Dans le cadre de mon travail, nous nous intéresserons à la transition initiée par les citoyens, c'est-à-dire aux Initiatives de Transition (IT).

Parler de *transition citoyenne* c'est avant tout parler de démocratie et d'engagement. En effet, à l'origine de ces initiatives se trouve une volonté d'affirmer un droit démocratique *via* l'action. On assiste finalement à un renversement de pouvoir⁴⁹ que l'on préfère définir par l'expression anglo-saxonne *bottom-up* (trad. "approche ascendante"). La population a pris conscience de la nécessité (et l'urgence) d'agir et que le changement pouvait et devait se faire par elle. Le souhait de Rob Hopkins était d'initier un nouveau mouvement social, politique et culturel prêt à s'opposer et contrecarrer un avenir catastrophique.

⁴⁸MONGEAU, 2010, "Préface" du Manuel de Transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale par HOPKINS R.

⁴⁹Lors du premier événement initié par "Transition Town Totnes", Rob Hopkins face aux 160 personnes présentes avaient constaté ce pouvoir existant mais encore silencieux : "*Comme je me tenais dans cette salle, contemplant une pièce remplie de gens souriants aux yeux pétillants, agitant leur livre de Totnes, je me sentis très ému. Il y avait ici un pouvoir, pensai-je, qui dans l'ensemble n'a jamais été exploité*" (HOPKINS, 2008, "Introduction", *Manuel de Transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, p. 14-15)

3.1.2 Qu'est-ce qu'une Initiative de Transition ou Initiative Citoyenne Locale ?

Une Initiative de Transition (IT) est une action concrète mise en œuvre par un ou plusieurs citoyens engagés dans le Mouvement de Transition. L'IT est pensée dans la perspective de contribuer à la résilience de la communauté. Elle doit permettre de rassembler des gens sur une vision commune et positive. Initialement, on utilisait uniquement l'expression "ville en transition", mais celle-ci a évolué car l'échelle d'action n'est pas seulement la ville, elle peut référer à un arrondissement, un département, un territoire délimité (ex : une vallée, une île).

Une Initiative Citoyenne Locale est une action écocitoyenne, mise en place également par un ou plusieurs individus mais sans pour autant se revendiquer faisant parti du Mouvement de Transition. Les thématiques sont similaires et l'objectif final rejoint celui de la Transition : proposer des alternatives aux systèmes actuels *non-durables*⁵⁰.

Les IT et ICL se présentent sous différentes formes et répondent à différents enjeux thématiques. Voici quelques exemples :

- Economie : valoriser l'économie circulaire et sociale et solidaire (ex : création monnaie locale complémentaire, recyclerie)
- Education : favoriser la sensibilisation aux problématiques environnementales, éducation à l'environnement (ex : ateliers Zéro déchet)
- Habitat : repenser l'habitat (ex : habitat coopératif)
- Energie : réduire la dépense aux énergies fossiles (ex : réduire la consommation de plastique, collectifs Zéro Déchets), favoriser les énergies durables (ex : coopérative d'énergie renouvelable)
- Agriculture : valoriser les circuits-courts et l'agriculture paysanne et urbaine (ex : AMAP, Incroyables comestibles), promouvoir une agriculture écologique et éthique (ex : permaculture, agroécologie)
- Consommation : œuvrer pour une consommation responsable et locale

La distinction entre les deux appellations est maintenue dans un souci de valoriser autant le mouvement officiel de Transition que des initiatives (éco)citoyennes indépendantes (c'est-à-dire non rattachées au réseau du mouvement de Transition).

⁵⁰Cette expression s'oppose à la notion de "durabilité" que l'on retrouve dans le concept "développement durable". Ce qui est "non-durable" impacte des ressources renouvelables et non-renouvelables de la planète, répond à une logique de consommation et d'économie linéaire. En somme, ce qui est "non-durable" participe au déclin socio-climatique (changement climatique) dont nous sommes actuellement témoins.

3.2 Points communs entre conflits d'aménagement et Initiatives de Transition et Initiatives Citoyennes Locales

3.2.1 L'engagement

L'engagement constitue le passage à l'acte et la raison pour laquelle un individu décide de réaliser certains actes. Ce concept peut être défini comme *“l'action de lier quelqu'un, de se lier par une promesse ou une conviction”*⁵¹. A la différence de la participation, l'engagement se caractérise par une volonté d'influencer ou d'impacter le résultat de l'action. De plus, l'engagement traduit un acte de conviction, de croyance en certaines valeurs que l'action va prôner. L'une des premières définitions proposées en psychologie de l'engagement est la suite : l'engagement est *“le lien qui relie l'individu à ses actes comportementaux”* (KIESLER C. A., 1971).

On retrouve la notion d'engagement aussi bien au cœur de la mobilisation contre un projet d'aménagement qu'à l'origine d'une initiative écocitoyenne. L'engagement est un investissement qui s'inscrit dans le présent et marque le passage de l'individu du mode passif au mode actif. Dès lors, les actes d'engagement participent à exprimer l'identité de l'actant. Dans les ICL ou IT, on retrouve notamment beaucoup cette “philosophie” d'être dans l'action et surtout dans la mise en action de ses valeurs et convictions. Dans cette perspective, différentes notions ont vu le jour telles que “consomm'acteur” ou encore “changement comporte-mental”. En quelque sorte, ces termes sont une évolution des appellations “militant” ou “activiste”.

3.2.2 Capacité au changement

Comme souligné plus tôt, le conflit permet de révéler une capacité de mobilisation et d'action des personnes engagées. Nous parlerons, dès lors, d'une capacité au changement. En psychologie communautaire, le changement est un processus psychosocial qui requiert la considération à la fois de l'individu (et de sa psychologie) ainsi que la communauté dont il fait partie. Cette capacité au changement est un levier de l'engagement citoyen et à l'origine des comportements écocitoyens. Les ICL et IT reposent notamment sur la valorisation et

⁵¹LUNEAU A., « Engagement », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/it/dico/engagement>.

l'entretien de cette capacité. Toutefois, l'individu peut être confronté à différents freins qui peuvent limiter ou annihiler son engagement dans le processus de changement. Aussi, lorsqu'il réussit à outrepasser ces freins individuels et collectifs, il prouve sa capacité à accepter et provoquer le changement.

Le principal frein, que l'on peut ici évoquer, est : la peur du changement. L'homme est de nature aversif au changement⁵² car celui-ci sous-entend une modification des habitudes et un mouvement vers l'inconnu. Cette peur est accentuée lorsque le changement est imposé ou engendré pendant une période d'instabilités. C'est ainsi que se différencie les IT et ICL émergentes : elles prônent un changement choisi ("*bottom up*"), désiré et basé sur des émotions positives. Par ailleurs, la peur peut s'atténuer grâce à l'étude de retours d'expérience qui peuvent devenir des références. Dans le cas des conflits d'aménagement, l'atténuation de cette peur passe par la mise en réseau des associations qui sont ou étaient engagées dans des conflits similaires. Pour les IT ou ICL, on s'intéresse à ce qui a été mis en place ici ou ailleurs mais surtout de quelles manières les actions ont réussi à voir le jour. La mise en relation des IT *via* le réseau des villes en Transition est un bon moyen de s'appuyer sur les retours d'expériences d'autres territoires. Rob Hopkins a également construit un *Manuel de Transition* dans lequel il détaille les différentes phases de la mise en place d'un groupe d'action de citoyens en faveur de la *Transition*. Le protocole est clairement détaillé, il permet ainsi de mieux se préparer au changement et donc de diminuer la peur qu'il induit.

L'une des causes et conséquences de l'acceptation du changement (et de sa réalisation), est l'*empowerment* (trad. *reprise de pouvoir*). L'*empowerment* c'est le développement ou la reprise du pouvoir d'agir d'un groupe d'individus sur leurs conditions sociales, économiques ou politiques. Le mouvement de Transition prône justement un *empowerment bottom-up*, c'est-à-dire venant du "bas", de la société civile. C'est une manière d'affirmer la possibilité de celle-ci à engager elle-même un changement. On retrouve ce même renversement de pouvoir dans les situations de conflits liés à un aménagement.

3.2.3 Oser résister

"Oser résister", cette expression qualifie parfaitement les deux mouvements. De manières différentes, les personnes engagées dans l'un de ces deux processus osent résister à un système, à une pensée. La résistance dans le cas d'un conflit d'aménagement

⁵²ANDRE C., médecin psychiatre, invité de l'émission France Inter "*Grand bien vous fasse - La vie quotidienne mode d'emploi*" du 5 décembre 2017 ; thème "la peur du changement".

est plus explicite. Lorsqu'un groupe de militants s'oppose physiquement à un projet - *sitting*, occupation du lieu (ZAD), chaîne humaine... - la résistance est à la fois visuelle et prônée haut et fort. Cette dernière est également clairement revendiquée lorsque la contestation se manifeste par des pétitions, des contre-expertises ou bien par l'engagement dans des recours juridiques. Or, les *transitioners*⁵³ ne se présentent pas comme opposés à quelque chose mais plutôt comme une proposition d'alternatives et de potentialités. Ceci dit, la proposition d'alternatives sous-entend une insatisfaction et donc une volonté de se différencier d'un modèle, ce qui revient à se positionner en opposition à quelque chose, en l'occurrence au système socio-économique globalisé actuel. Je souhaite ici considérer le mouvement de Transition comme un type de militantisme et une manière d'oser résister, bien qu'il ne soit pas clairement assumé.

La résistance peut prendre différentes formes et s'exprimer à des degrés différents. Elle n'est pas toujours ostentatoire ou revendiquée. James C. Scott, chercheur américain transdisciplinaire et référent majeur dans le domaine des "études paysannes", s'intéresse particulièrement au concept de résistance et de son expression. Dans son ouvrage *The Moral Economy of the Peasants* (1976), J. C. Scott observe la mise en place localement de petits dispositifs sociaux alternatif (partage des terres et de la main-d'œuvre...) qui permettent aux paysans de contourner les lois en vigueur. Plus tard, dans *The Weapons of the Weak : Everyday forms of Peasant Resistance* (1985), le chercheur décrit la résistance quotidienne des petits paysans contre la modernisation et l'exploitation qui s'exprime de manière discrète et au travers de ces dispositifs sociaux alternatifs.

Finalement, ne pouvons-nous pas transposer cette observation avec l'émergence d'ICL ? Si nous prenons le cas des AMAP⁵⁴, cela consiste à créer un circuit-court entre le producteur et le consommateur. Un contrat de solidarité s'établit entre les deux parties, ce qui d'une part permet au producteur d'assurer une rente malgré les intempéries et d'autre part, permet au consommateur de prendre conscience de la réalité du travail d'agriculteur soumis aux aléas météorologiques et de la valeur des produits. L'AMAP est sans aucun doute un moyen de contourner l'industrie agroalimentaire, la concurrence et la délocalisation. De même, la création d'une monnaie locale complémentaire (MLC) n'est-elle pas une manière de résister au modèle économique existant ? Bien qu'elle soit seulement complémentaire, une MLC est créée par et pour les habitants d'un territoire et participe de fait à l'autonomisation de celui-ci.

⁵³ Terme utilisé par Rob Hopkins pour citer les membres des organisations citoyennes qui mettent en œuvre des Initiatives de Transition.

⁵⁴ Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

3.3 L'émergence d'Initiative Citoyenne de Transition ou Locale, une suite logique ?

Les auteurs de l'essai *Agir dans un monde incertain* déclarent : “*Les riverains contrairement aux experts, n'ont pas la mémoire courte*”⁵⁵. C'est donc sur cette reconnaissance d'une mémoire citoyenne et d'un potentiel d'action prêt à resurgir que l'émergence d'initiatives citoyennes locales ou de Transition apparaissent comme une suite logique aux conflits d'aménagement.

3.3.1 De la résistance à la création, de l'opposition à la proposition

Les formes de contestation ont évolué. La résistance d'avant n'est plus celle d'aujourd'hui. Les différences majeures reposent sur les raisons pour lesquelles on se mobilise et les moyens utilisés pendant la mobilisation. Les conflits d'aménagement qui nous sont contemporains, sont alimentés par des résistances qui s'inscrivent dans le présent. Il n'est plus question de s'opposer ou de lutter dans l'espoir d'un changement futur, d'un avenir meilleur mais bien, de *s'opposer en situation* (AUBENAS et BENASAYAG, 2002). Les résistances ne se limitent plus à lutter contre, elles proposent désormais. Et pour certaines, elles mettent en œuvre ce qu'elles proposent, prouvant ainsi la viabilité et la faisabilité de leurs propositions. On constate alors de plus en plus le passage de l'opposition à la proposition. Le cas français le plus emblématique est celui de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. A l'origine, des militants s'opposant à un projet d'implantation d'un nouvel aéroport puis, en occupant le territoire en jeu (et à enjeux) une nouvelle dynamique a vu le jour : la construction d'un territoire éthique et collaboratif. Ce conflit d'aménagement a finalement rassemblé des individus de tous les horizons et qui ne se revendiquaient pas tous d'un militantisme environnemental mais se rejoignaient sur la volonté de créer. *In fine*, l'opposition au projet d'aéroport s'est transformée en une expérimentation et exposition des possibles qu'offre ce territoire. C'est dans cette perspective que la déclaration du philosophe Gilles Deleuze s'inscrit et raisonne : “*Résister, c'est créer*”.

Dorénavant, la stratégie de nombreuses résistances repose sur le refus d'un projet *via* la proposition d'une ou de plusieurs alternatives. Ce que l'on peut retenir de l'historique des contestations et résistances dans le monde, tracé par les auteurs F. Aubenas et M. Benasayag, c'est qu'il s'est produit une perte de confiance dans les capacités de la politique et du pouvoir central à répondre aux impératifs des citoyens et des territoires. Auparavant,

⁵⁵(CALLON, LASCOUMES, BARTHE, 2001, p. 151)

les mouvements de résistance détenaient comme objectif de prendre à leur tour le pouvoir, aujourd'hui la lutte réside à un autre niveau : “[...] *le pouvoir n'est ni le lieu ni le moteur depuis lesquels se modifie la société, détissant l'illusion d'une scène hors quotidien où s'ordonnerait le monde*” (AUBENAS et BENASAYAG, 2002, p. 91). Cette “désillusion” expliquerait-elle ce passage de l'opposition à la proposition ? Ce nouveau mode d'action permet aux luttes de sortir du schéma de l'affrontement simpliste (BENASAYAG et DEL REY, 2012) et apporte crédibilités aux mouvements. Il semble, en effet, plus pertinent et plus subtil, en ce sens qu'il cherche à créer un nouveau système et non à en détruire un. Cette dynamique de création se retrouve également au cœur des IT et ICL, elles incarnent un refus par la proposition.

3.3.2 Le cas des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées

Pour rappel, l'étude pratique que nous avons menée sur le territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées, nous a permis de recenser l'existence de 391 conflits d'aménagement au cours de la période 2000-2018. Au regard de l'analyse des effets et des bénéfices du conflit d'aménagement qui vient d'être exposée, il est possible de postuler sur le potentiel de changement de ces territoires.

Aussi, j'ai choisi de confronter à notre cartographie des conflits, une cartographie des initiatives, présentée ci-dessous.

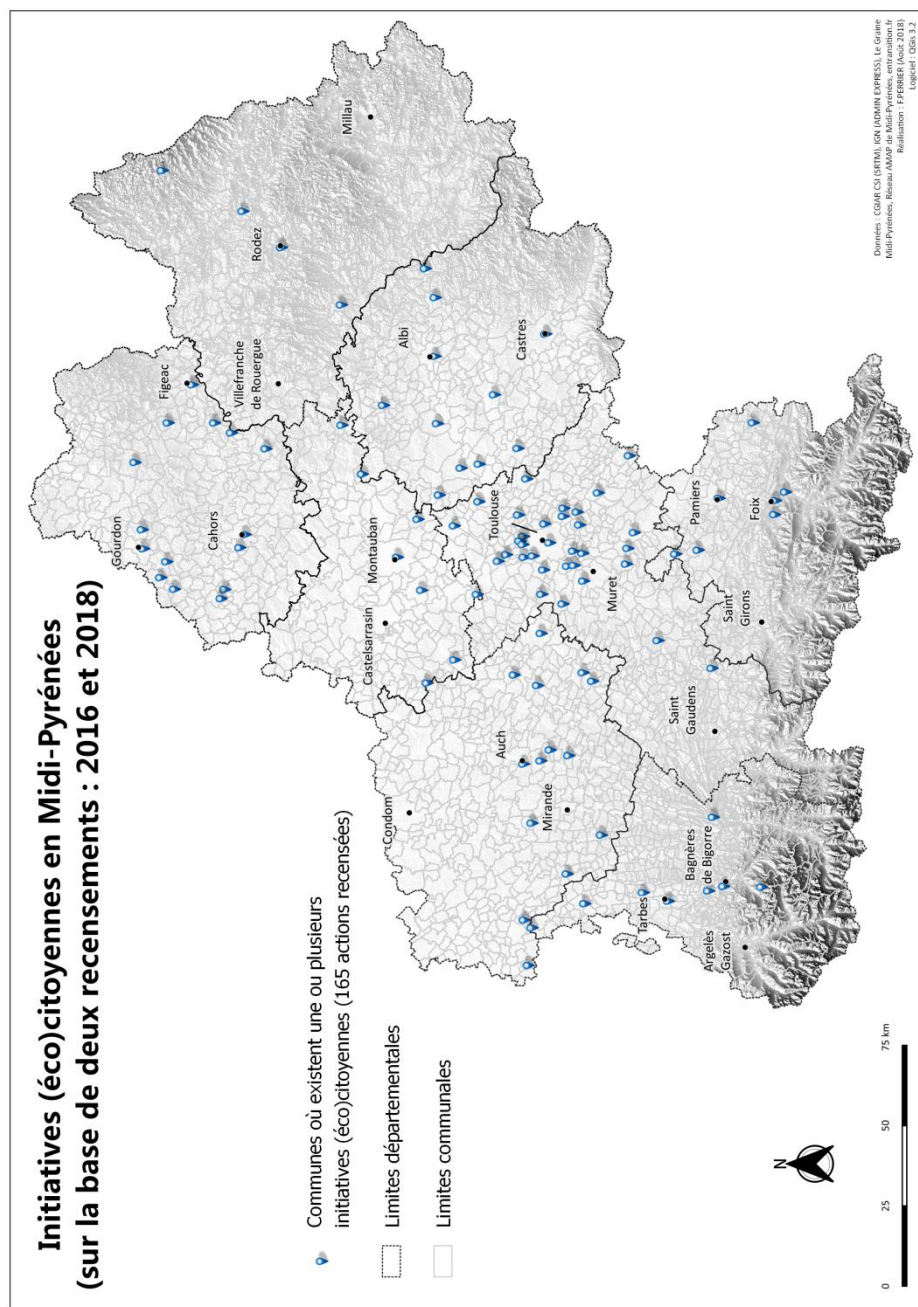


Figure 18 : Recensement d'initiatives citoyennes en Midi-Pyrénées : cartographie des communes où une ou plusieurs initiatives existent (réalisation : F.PERRIER, 2018)

Cette carte a été élaborée sur la base d'un recensement piloté en 2016 par le Graine Midi-Pyrénées dans le cadre du projet "Connaître et s'engager dans les initiatives de transition de mon territoire". Ce recensement concerne uniquement les départements du Lot, du Tarn, de la Haute-Garonne, du Gers et des Hautes-Pyrénées. Aussi, cette liste étant déjà dense, j'ai choisi de l'étoffer, notamment concernant les départements non-recensés.

L'engagement citoyen en région Midi-Pyrénées que nous avons constaté grâce à la cartographie des conflits d'aménagement, est également visible sur cette cartographie des initiatives citoyennes. En effet, on observe l'existence de nombreuses actions, parsemant le territoire. Aussi, rappelons que ce recensement n'est pas exhaustif mais il présente, néanmoins, une capacité de création de la part de la population. Le potentiel d'action et de changement est confirmé sur ce territoire. Au regard, de l'analyse théorique préalablement présentée, nous pouvons suggérer l'hypothèse suivante : les nombreux conflits d'aménagement passés et présents de la région Midi-Pyrénées, ont influencé, de près ou de loin, l'émergence de nouvelles actions collectives.

Les conflits d'aménagement, à l'image des controverses, posséderaient un pouvoir fertilisant (CALLON, LASCOUMES, BARTHE, 2004) permettant d'actualiser et/ou de faire naître des intérêts et capacités. Au regard des apports théoriques étudiés et présentés, nous pouvons admettre que les conflits d'aménagement sèment des graines qui ont de fortes chances de germer et donner lieu à des propositions et des changements.

CONCLUSION

L'expérience d'un stage de fin d'études est particulière. C'est celle qui est censée peaufiner les compétences acquises au cours de notre parcours universitaire. C'est également la dernière expérience dans un cadre professionnel pour laquelle nous arborons une double casquette - apprenant et sachant - et surtout pendant laquelle nous avons encore le droit à l'erreur. C'est une expérience qui doit être formatrice.

Les conditions dans lesquelles s'est produit mon stage m'ont forcé à faire preuve d'autonomie, de patience et à prendre des initiatives. Par ailleurs, ma mission se situe au commencement d'un projet plus vaste, ce qui n'est pas sans difficultés. Plus concrètement, le projet se définissait au fur et à mesure que la mission avançait. Mais cela a renforcé ma capacité à se projeter et à être force de proposition. Se situer au commencement d'un projet c'est surtout devoir accepter "*d'ouvrir les portes mais de ne pas visiter les pièces*" (dixit M. Saqalli). Pendant ce stage, il était question de poser les bases, de construire les outils *en vue de*, et non d'engager réellement une réflexion. Ainsi, cela m'a permis de mieux comprendre ce qu'un travail de recherche scientifique exige : patience et rigueur. Enfin, je suis surtout ravie d'avoir renforcé ma croyance personnelle au sujet du pouvoir et du rôle important de la mobilisation citoyenne et de la pertinence du changement de type "*bottom up*".

En effet, le conflit d'aménagement bien qu'il questionne le rapport de l'homme à l'environnement, est avant tout une confrontation entre des hommes. C'est une autre des raisons pour lesquelles j'ai choisi d'utiliser l'expression "conflit d'aménagement" et non "conflit environnemental". Ma volonté était de souligner que ce sont, avant tout, des conflits entre hommes à propos de l'environnement. Dans certains cas, l'environnement est même qu'un alibi pour remettre en question certains fonctionnements sociétaux ou relations. Concrètement, le conflit d'aménagement représente une situation d'opposition entre différentes visions du monde, différentes connaissances et différentes identités.

Le conflit est multiforme, multiscalair et multi-acteurs. En somme, c'est un processus complexe. Complexe mais surtout utile et inévitable. En effet, c'est un élément constitutif des relations sociales et *a fortiori*, du développement local territorial. "*On se construit dans l'adversité*" dit justement un vieil adage.

Le conflit d'aménagement est une étape significative pour un territoire comme pour les acteurs y ayant pris part. Dans le contexte actuel français, les conflits d'aménagement

sont en train de marquer l'histoire des politiques publiques et de l'aménagement du territoire. Ils participent également à une réelle remise en question de la démocratie participative et de la place du citoyen-profane dans la société. Nous avons pu constater que les huit départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées sont des territoires où l'engagement citoyen est fort et marqué par les nombreux conflits d'aménagement et initiatives (éco)citoyennes recensés. Toutefois, le lien entre conflit d'aménagement et alternatives citoyennes, nous l'avons vu, est fin. Le premier pouvant engendrer le second, car ils ont en commun trois piliers : l'engagement, la capacité de changement et la capacité à oser résister. Le constat d'une présence importante et étendue de mobilisations contestataires en Midi-Pyrénées, nous révèle surtout la forte volonté d'agir et d'*empowerment* de la population.

*“Or, partout dans le monde, des hommes et des femmes s'organisent autour d'initiatives originales et innovantes, en vue d'apporter des perspectives nouvelles pour l'avenir. Des solutions existent, des propositions inédites voient le jour aux quatre coins de la planète, souvent à une petite échelle, mais toujours dans le but d'initier un véritable mouvement de transformation des sociétés.”*⁵⁶

Il est possible d'imaginer une continuité à ce mémoire. Notamment, il serait intéressant d'avoir recours à des méthodes d'analyse ou de recueil de données supplémentaires. La première serait une enquête qualitative, donc une méthode de recueil de données, qui consisterait à procéder à des entretiens semi-directifs auprès de membres d'associations ayant pris part à des conflits d'aménagement, par exemple. Cette enquête permettrait d'obtenir des connaissances à propos des effets du conflit ou de la mobilisation citoyenne. L'objectif serait d'observer s'il existe effectivement un lien entre l'héritage du conflit d'aménagement et la mise en place d'initiatives citoyennes par la suite. En annexe n°1, se trouve une suggestion de grille d'entretien élaborée dans le cadre de ce mémoire et sur la base de cet objectif. L'enquête permettrait ainsi de confronter les apports théoriques puisés dans la littérature du conflit à des données de terrain. *In fine*, cela offrirait la possibilité de mesurer un certain “potentiel de changement” des territoires.

La seconde méthode est une méthode d'analyse de l'engagement citoyen qui pourrait être mobilisée dans le cadre d'études de cas. Cette méthode est en cours de création mais n'en est pas moins pertinente et apporterait une certaine valeur ajoutée. Cet outil est un baromètre, *l'Engage'Omètre* (Voir annexe n°2). Imaginé par Andreas Eriksson, doctorant au sein du laboratoire LERASS (Université Paul Sabatier, Toulouse), il est l'un des outils créés dans le cadre du projet “*Connaître et s'engager dans les initiatives de transition de mon*

⁵⁶DOMAINE DU POSSIBLE, “Description de la collection Domaine du possible”,in DELANNOY I., 2017, L'économie symbiotique, DOMAINE DU POSSIBLE / Actes Sud, 338 p.

territoire” piloté par le Graine Midi-Pyrénées, afin d’accompagner la transition écologique dans les territoires. L’objectif de ce baromètre est de mesurer le niveau d’engagement réel ou potentiel des citoyens en termes de transition et d’écocitoyenneté. Cet outil de psychologie sociale pourrait être intéressant pour étayer la réflexion sur ce fameux potentiel de changement des territoires.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

AFOM : Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces. Outil d'analyse stratégique.

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

CNRS : Centre National de Recherches Scientifiques

GPII : Grand Projet Inutile Imposé

ICL : Initiatives Citoyennes Locales

IGN : Institut National de l'Information Géographique et Forestière

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

IT : Initiatives de Transition

LGV : Ligne à Grande Vitesse

MLC : Monnaie Locale Complémentaire

MNT : Modèle Numérique de Terrain

NIMBY: "*Not In My Back Yard*" (trad. "Pas dans mon jardin")

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PQR : Presse Quotidienne Régionale

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SIG : Système d'information géographique

TIG : Technologie d'Information Géographique

ZAD : Zone A Défendre

ZADA : Zonage à dire d'acteurs

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Carte des points noirs en Midi-Pyrénées (source : FNE Midi-Pyrénées)	5
Figure 2 : Schéma conceptuel de l'organisation du stage (réalisation : F. Perrier, 2018).....	7
Figure 3 : Aperçu du tableau de bord de recensement des conflits d'aménagement (Logiciel : LibreOffice Calc. Réalisation : F. PERRIER, 2018)	33
Figure 4 : Répartition des conflits d'aménagement par département (réalisation : F. PERRIER, 2018 ; source : personnelle)	34
Figure 5 : Représentation graphique de la répartition des conflits, par type d'activité à l'origine du conflit (réalisation : F. PERRIER, 2018 ; source : personnelle).....	35
Figure 6 : Part des activités ayant engendré un conflit d'aménagement entre 2000 et 2018, par département (réalisation : F. PERRIER, 2018).....	35
Figure 7 : Répartition des conflits d'aménagement recensés par catégorie (réalisation : F. PERRIER, 2018).....	37
Figure 8 : Part des catégories de conflits par département (réalisation : F. PERRIER, 2018)	37
Figure 9 : Représentation graphique des parties engagées dans les conflits d'aménagement, par type d'acteurs et par positionnement (réalisation : F. PERRIER, 2018).....	38
Figure 10 : Part des différentes issues des conflits recensés (réalisation : F. PERRIER, 2018)	39
Figure 11 : Carte régionale : répartition des conflits d'aménagement par type d'activités et selon l'état d'avancement, recensés en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018 (réalisation : R. CLAVARD, F. PERRIER, 2018)	42
Figure 12 : Carte régionale : répartition par catégories et types d'activités des conflits d'aménagement recensés en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018 (réalisation : R. CLAVARD, F. PERRIER, 2018).....	43
Figure 13 : Exemple d'une carte départementale : répartition par catégories et type d'activités des conflits d'aménagement recensés en Ariège entre 2000 et 2018 (réalisation : R. CLAVARD, F. PERRIER, 2018).....	44
Figure 14 : Cartographie des conflits d'aménagement et des espaces protégés et réglementés en Midi-Pyrénées (réalisation : F. PERRIER, 2018).....	47
Figure 15 : Répartition des conflits recensés par indice de réglementation (réalisation : F. PERRIER, 2018).....	48
Figure 16 : Représentation graphique des parties engagées dans les conflits d'aménagement, par type d'acteurs et par positionnement (réalisation : F. PERRIER, 2018).....	52
Figure 17 : Photo prise en 2014, sur la ZAD du Testet établie en contestation du barrage de Sivens (Tarn) (source : reporterre.net).....	54
Figure 18 : Recensement d'initiatives citoyennes en Midi-Pyrénées : cartographie des communes où une ou plusieurs initiatives existent (réalisation : F. PERRIER, 2018).....	70

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Etat de l'art de l'existant des cartographies de conflits environnementaux (Réalisation : F. PERRIER, 2018)	24
Tableau 2 : Tableaux détaillés des choix de construction des cartographies recensées (réalisation : R. CLAVARD, 2018)	26
Tableau 3 : Evaluation des méthodes de recensement au regard des avantages, limites et de leur faisabilité (réalisation : R. CLAVARD, 2018)	28
Tableau 4 : Description des variables composant la base de données (réalisation : F. PERRIER, 2018)	31
Tableau 5 : Classement des types de réglementation de protection des espaces naturels et de la biodiversité en vigueur (ordre décroissant du plus contraignant au moins contraignant)	45

BIBLIOGRAPHIE

AUBENAS F., BENASAYAG M., 2002, *Résister, c'est créer*, La Découverte, Paris, 122 p.

BARBILLON E., LE ROY J., 2012, Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche. De la problématique à l'analyse, Enrick B. Edition, Paris, 64 p.

BENASAYAG M., DEL REY A., 2012, *Eloge du conflit*, La Découverte / Poche, Paris, 228 p.

BENJAMINSEN, T., SVARSTAD, H., 2009, "Qu'est-ce que la « *politicaecology* » ?". *Natures Sciences Sociétés*, vol. 17,(1), 3-11. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2009-1-page-3.htm>.

BLAIKIE P., BROOKFIELD H., 1987, *Land Degradation and Society*, London, Methuen, 200 p.

BOURDIEU, P., 1980, Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 31. Le capital social. p 2-3.

BRUNET Roger (dir.), 1993, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, Reclus - La documentation française.

CALLON M., LASCOUMES P. BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Editions du Seuil.

CANS R., 2006, Petite histoire du mouvement écolo en France, Delachaux et Niestlé, p.48

COLEMAN J., 1990, *Foundations of social theory*, Cambridge (Mas), Belknap Press of Harvard University Press.

COSER L. A., 1983, Les fonctions du conflit social, Puf, Collection Sociologies.

COULMONT B., "À quoi sert une carte...", *EspacesTemps.net*, Objets, 03.05.2006, [\[En ligne\] URL : https://www.espacestemp.net/articles/quoi-sert-une-carte/](https://www.espacestemp.net/articles/quoi-sert-une-carte/)

CHARLIER B., 1999, La défense de l'environnement, entre espace et territoire : géographie des conflits environnementaux déclenchés en France depuis 1974, thèse de doctorat en géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 753 p.

D'ALLENS G., LECLAIR L. pour Reporterre.net, "A Saillans, les habitants réinventent la démocratie", *Alternatives citoyennes* 2/8, [En ligne] URL : https://reporterre.net/IMG/pdf/saillans_de_mocratie-final_v_0.pdf

DE BIAGGI L. E., 2006, *Du territoire à la carte : l'émergence de la cartographie militante au Brésil*. *Géocarrefour*, vol. 81/3 | 2006, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/1528>

DELANNOY I., 2017, *L'économie symbiotique*, DOMAINE DU POSSIBLE / Actes Sud, 338 p.

DEMATTEIS G., "Éloge de l'ambiguïté cartographique", *EspacesTemps.net*, Travaux, 23.01.2012, [En ligne] URL : <https://www.espacestems.net/articles/loges-de-ambiguuimlte-cartographique/>

DEWILDE K., GUEDJ M., PELOSSE K., GALANTUCCI M., CAMBUS M-L., WINTER G., MARQUET A., NOEL S., PERNIN J-L., ERIKSSON A., 2018, *Transition, territoires. Guide de l'engagement citoyen*. [En ligne] URL : http://www.grainemidipy.org/images/imagesFCK/file/2018/pitt_2018/18_05_30_guide_de_l_e ngagement_citoyen.pdf

DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris.

ENZENSBERGER H.M., 1974, *A critique of political ecology*, *New Left Review*, I, 84, 3-31.

GAUTIER D., TOR A. B., 2012., *Environnement, discours et pouvoir : L'approche PoliticalEcology*, Editions Quae, 256 p.

GRANOVETTER, M., 2000, "La force des liens faibles" In : GRANOVETTER M., 2000, *Le Marché autrement*, Paris: Desclée de Brouwer.

HOPKINS R., 2010, *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Editions Ecosociété pour la traduction française, 211p.

KIESLER C. A., 1971, *The Psychology of Commitment*, Academic Press, New York.

LACOUR C., 1995, "Les fondements théoriques de l'intégration de l'aménagement et de l'environnement", in Carrière J-P., Mathis P. (dir.), *L'aménagement face au défi de l'environnement*, ADICUEER : 21-39.

LASCOUMES P., (dir.) LE GALES P. (dir.), 2004, *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, Collection Académique. 371p.

LE BERRE M., 1998, "Territoires", *Encyclopédie de la Géographie*, Paris, Economica, pp. 601-622.

LECOURT A., 1999, La cartographie de la contestation au projet d'une grande infrastructure: une source complémentaire pour restreindre les conflits, *Noroi*, 182(2), pp.359-364.

LECOURT A., FABUREL G., "Comprendre la place des territoires et de leurs vécus dans les conflits d'aménagement. Proposition d'un modèle d'analyse pour les grands équipements" in KIRAT T., TORRE A. (dir.), 2008, *Territoires de conflits. Analyses des mutations de l'occupation de l'espace*, L'Harmattan, Paris, 21 - 47 p.

LOLIVE J., 1999, *Les contestations du TGV méditerranée*, Paris, L'Harmattan.

LUNEAU A., « Engagement », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. [En ligne] URL : <http://www.dicopart.fr/it/dico/engagement>.

MAANTAY J., 2002, "Mapping environmental injustices: pitfalls and potential of geographic information systems in assessing environmental health and equity", *Environmental health perspectives*, 110(Suppl 2), p.161.

MALEKI K., 2014, *Introduction à la sociologie du mécontentement social*, Paris, L'Harmattan.

MASBOUNGI, 2001, "Du bon usage de la chronotopie", in PAQUOT T., *Le quotidien urbain, essais sur les temps de la ville*, Paris, La Découverte, Institut des villes.

MELE P., LARRUE C., et ROSEMBERG M., 2003, *Conflits et territoires*, Presses universitaires François-Rabelais, *Maison des sciences de l'homme "Villes et Territoires" n°6*.

NEVEU E., 2015, *Sociologie des mouvements sociaux*, Editions La Découverte, Paris, Sixième édition, p. 3-12.

NONJON M., LIAGRE R., 2012, "Une cartographie participative est-elle possible ?", *EspacesTemps.net*, Travaux, 14.05.2012, [En ligne] URL : <https://www.espacestemp.net/articles/une-cartographie-participative-est-elle-possible/>

PILLON T., VATIN F., 2003, *Traité de sociologie du travail*. Toulouse : Octares Editions.

PISTRE P., 2010, Mobilisation dans les campagnes toulousaines: conflit d'aménagement et tensions locales, *Espaces et sociétés*, (3), pp.151-169.

PUTNAM, R., 1993, *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, New Jersey, USA: Princeton University Press. 122p.

RECLUS E., 1901, "A propos du végétarisme" in *La Réforme Alimentaire*, Vol V, N°3, p. 37-45

ROBBINS P., 2012, *Political ecology : a critical introduction to geography*, Second edition.

ROCHE S., 2000, *Les enjeux sociaux des systèmes d'information géographique. Les cas de la France et du Québec*, L'Harmattan, Collection Géographie Sociale. 157 p.

SCOTT J. C., 1976, *The Moral Economy of the Peasants : Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, Yale University Press.

SCOTT J. C., 1985, *The Weapons of the Weak : Everyday forms of Peasant Resistance*, Yale University Press.

SIMMEL G., 1908 (rééd. 1992, trad. Fr. 1995), *Le conflit*, Belval, Circé, 159 p.

TORRE, A., AZNAR, O., BONIN, M., CARON, A., CHIA, E., GALMAN, M ..& KIRAT, T., 2006, Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Août (3), 415-453. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-3-page-415.htm>

TORRE A., MELOT R., BOSSUET L., CADORET A., CARON A., DARLY S., JEANNEAUX P., KIRAT T. et PHAM H. V., 2010, "Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? *Éléments de méthode et de repérage*", *Vertigo* - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 10 Numéro 1, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/9590>

TORRE A., 2010, "Conflits environnementaux et territoires", in ZUINDEAU B., (ed), *Développement Durable et Territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, 518p.

WALKER B., HOLLINGER C. S., CARPENTER S. R., KINZIG A., 2004, "Resilience, Adaptability and Transformability in Social-ecological Systems", *Ecology and Society*, vol.9, n.2, p.5

ZHOURI A., 2008, *Justiça ambiental, diversidade cultural e accountability : desafios para a governança ambiental*, [En ligne] URL : https://www.researchgate.net/publication/240972455_Justica_ambiental_diversidade_cultural_e_accountability_desafios_para_a_governanca_ambiental

SITOGRAPHIE

Site officiel de l'Administration française, 2017. [Consulté en Août 2018]. URL : <https://www.service-public.fr>

Site du réseau des AMAP en Midi-Pyrénées, réalisé par OVH. [Consulté en Août 2018]. URL : <http://amapreseau-mp.org/liste-amap-midi-pyrenees>

Site Hypergééo, réalisé par GDR Libergéo, 2014. [Consulté en Août 2018]. URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?page=sommaire>

Site du laboratoire GEODE - UMR CNRS, réalisé par le CNRS. [Consulté en Juillet 2018]. URL : <http://w3.geode.univ-tlse2.fr/index.php>

Site du Central National de Recherche Scientifique, réalisé par le CNRS, 2017. [Consulté en Juillet 2018]. URL : <http://www.cnrs.fr/>

Site de France Nature Environnement Midi-Pyrénées, réalisé par L'atelier 7. [Consulté en Avril 2018]. URL : <http://www.fne-midipyrenees.fr/>

Site du EJOLT -Environmental Justice Organisations, Liabilities and Trade, réalisé par Jasia Warren et Mapping for change. [Consulté en Avril 2018]. URL : <http://www.ejolt.org/>

Site de EELV Provence-alpes-Côte-d'Azur, réalisé par EELV PACA. [Consulté en Avril 2018]. URL : <https://paca.eelv.fr>

Site Extractivismo en Colombia - Megaminéria, conflicto y alternativas. [Consulté en avril 2018]. URL : <http://extractivismoencolombia.org/laguajira/>

Site du journal Le Monde, réalisé par Le Monde. [Consulté en Avril 2018]. <http://www.lemonde.fr>

Site de la carte des Grands Projets Inutiles et Imposés de Mouvements.info, 2018. [Consulté en Avril 2018]. URL : https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1DGBbt7DbYQAVnQsl03_1UVqN6Ak&ll=40.529963137006824%2C12.876576&z=2

Site du mouvement de Transition en France, réalisé par WordPress.com. [Consulté en Août 2018]. URL : <http://www.entransition.fr/>

Site de la carte du NPA - Grands Projets Inutiles et Imposés, réalisé par ff32. [Consulté en Avril 2018]. URL : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/gpii-la-carte-du-mpa_29271#7/45.341/3.867

Site de OCMAL - Mapa de los conflictos mineros en América Latina, réalisé par Leaflet, OCMAL, OCMAL Humanitarian. [Consulté en Avril 2018]. URL : https://mapa.conflictosmineros.net/ocmal_db-v2/

Site de Quajira le habla al país - Mapa parlante. [Consulté en Mai 2018]. URL : <http://quajira.extractivismoencolombia.org/mapa-parlante-quajira/>

Site de Reporterre - Le quotidien écologique, réalisé par Reporterre.net, 2014. [Consulté en Avril 2018]. URL : <https://reporterre.net>

Site de l'encyclopédie Universalis, réalisé par Encyclopædia Universalis France, 2018. [Consulté en Août 2018]. URL : <http://www.universalis-edu.com>

Site The world's water - Pacific Institut, réalisé par Pacific Institute, 2018. [Consulté en Avril 2018]. URL : <https://www.worldwater.org/water-conflict/>

Site de la carte Water conflict cronology, réalisé par Pacific Institute, 2018. [Consulté en Avril 2018]. URL : <http://www2.worldwater.org/conflict/map/>

Site de la World Map of environmental justice, réalisé par Leaflet. [Consulté en Avril 2018]. URL : <http://ejatlas.org/>

ANNEXES

Annexe 1 - Proposition d'une grille d'entretien pour une enquête qualitative

GRILLE D'ENTRETIEN	
Question de départ	Pourriez-vous citer deux ou trois mots qui définissent, selon vous, le conflit concernant [intitulé du dit-conflit] ?
THEMES	SOUS-THEMES
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • Avant le conflit • Pendant le conflit • Après le conflit
Le conflit	<ul style="list-style-type: none"> • Perception du conflit • Rôle • Effets sur la dynamique sociale • Effets sur le territoire
Liens et relations	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire du lien • Participation et engagement • Action collective
Changement	<ul style="list-style-type: none"> • Rationalité écologique • Participation citoyenne • Action collective • Initiatives de "transition"

Annexe 2 – Prototype de l'Engage'Omètre réalisé dans le cadre d'une étude sur la mobilité

Prototype - Mobilité

Vous êtes : une femme un homme

Vous avez : _____ ans

Votre code postal est

Vous possédez : un vélo une voiture

Quels sont les 3 premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque je vous parle de « réduction des déplacements en voiture »

1: 2: 3:

Durant l'année qui s'est écoulée, j'ai réduit mes déplacements en voiture

Jamais

1

2

3

4

5

6

Toujours

Pour moi, réduire mes déplacements en voiture de façon régulière durant l'année qui vient, serait :

Difficile

1

2

3

4

5

6

Facile

Choisissez la paire de cercles qui exprime le mieux votre rapport avec la réduction des déplacements en voiture.

Moi

Réductions
déplacements
en voiture

Personne
proche

Personne
très
proche

Annexe 3 - Atlas des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018 (résultat de la mission de stage)

NB : Afin de conserver la qualité des cartes, j'ai décidé de les garder en format PDF et de les insérer séparément aux annexes du mémoire. Ceci explique pourquoi la pagination et la numérotation des annexes sont absentes sur les pages qui vont suivre. Ci-dessous, vous trouverez un rapide sommaire des cartes produites :

Carte 1 : Répartition par type d'activités et état d'avancement des conflits d'aménagement en région Midi-Pyrénées, recensés entre 2000 et 2018

Carte 2 : Répartition par type d'activités et catégories des conflits d'aménagement en région Midi-Pyrénées, recensés entre 2000 et 2018

Carte 3 : Typologie des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018, à partir du recensement des associations loi 1901 créées en faveur des contestations

Carte 4 : Typologie des conflits d'aménagement recensés en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018, selon la nature de la contestation

Carte 5 : Typologie des conflits d'aménagement recensés en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018, selon l'existence d'un recours juridique déposé par l'une des parties prenantes

Carte 6 : Répartition par type d'activités par catégories des conflits d'aménagement recensés en Ariège entre 2000 et 2018

Carte 7 : Répartition par type d'activités et état d'avancement des conflits d'aménagement recensés en Ariège entre 2000 et 2018

Carte 8 : Répartition par type d'activités par catégories des conflits d'aménagement recensés en Aveyron entre 2000 et 2018

Carte 9 : Répartition par type d'activités et état d'avancement des conflits d'aménagement recensés en Aveyron entre 2000 et 2018

Carte 10 : Répartition par type d'activités par catégories des conflits d'aménagement recensés dans le Gers entre 2000 et 2018

Carte 11 : Répartition par type d'activités et état d'avancement des conflits d'aménagement recensés dans le Gers entre 2000 et 2018

Carte 12 : Répartition par type d'activités par catégories des conflits d'aménagement recensés en Haute-Garonne entre 2000 et 2018

Carte 13 : Répartition par type d'activités et état d'avancement des conflits d'aménagement recensés en Haute-Garonne entre 2000 et 2018

Carte 14 : Répartition par type d'activités par catégories des conflits d'aménagement recensés dans les Hautes-Pyrénées entre 2000 et 2018

Carte 15 : Répartition par type d'activités et état d'avancement des conflits d'aménagement recensés dans les Hautes-Pyrénées 2000 et 2018

Carte 16 : Répartition par type d'activités par catégories des conflits d'aménagement recensés dans le Lot entre 2000 et 2018

Carte 17 : Répartition par type d'activités et état d'avancement des conflits d'aménagement recensés dans le Lot 2000 et 2018

Carte 18 : Répartition par type d'activités par catégories des conflits d'aménagement recensés dans le Tarn 2000 et 2018

Carte 19 : Répartition par type d'activités et état d'avancement des conflits d'aménagement recensés dans le Tarn 2000 et 2018

Carte 20 : Répartition par type d'activités par catégories des conflits d'aménagement recensés dans le Tarn-et-Garonne 2000 et 2018





Carte 21 : Répartition par type d'activités et état d'avancement des conflits d'aménagement recensés dans le Tarn-et-Garonne 2000 et 2018

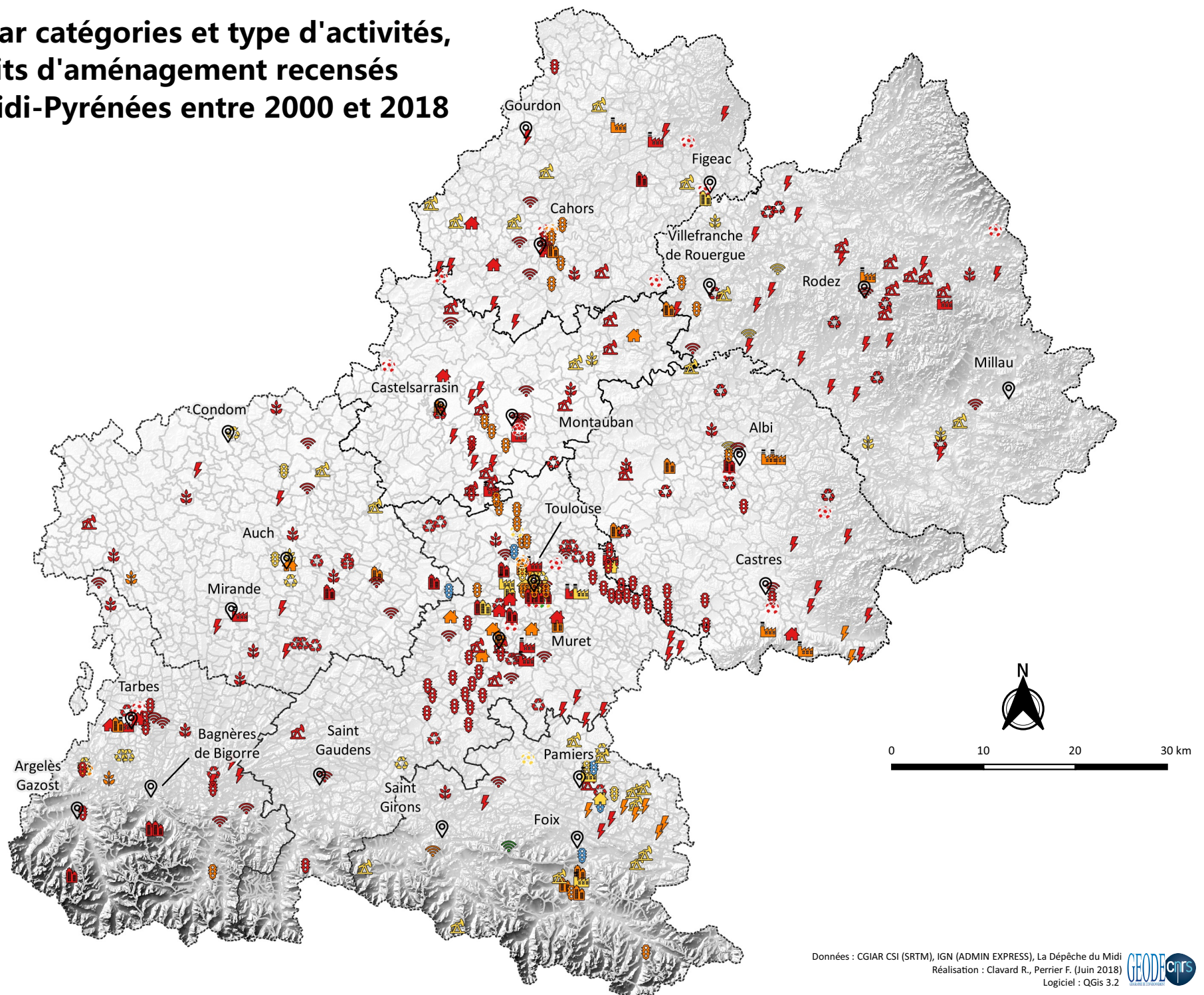
Répartition par catégories et type d'activités, des conflits d'aménagement recensés en région Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018

Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Etat du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu
-  Limites départementales
-  Limites communales









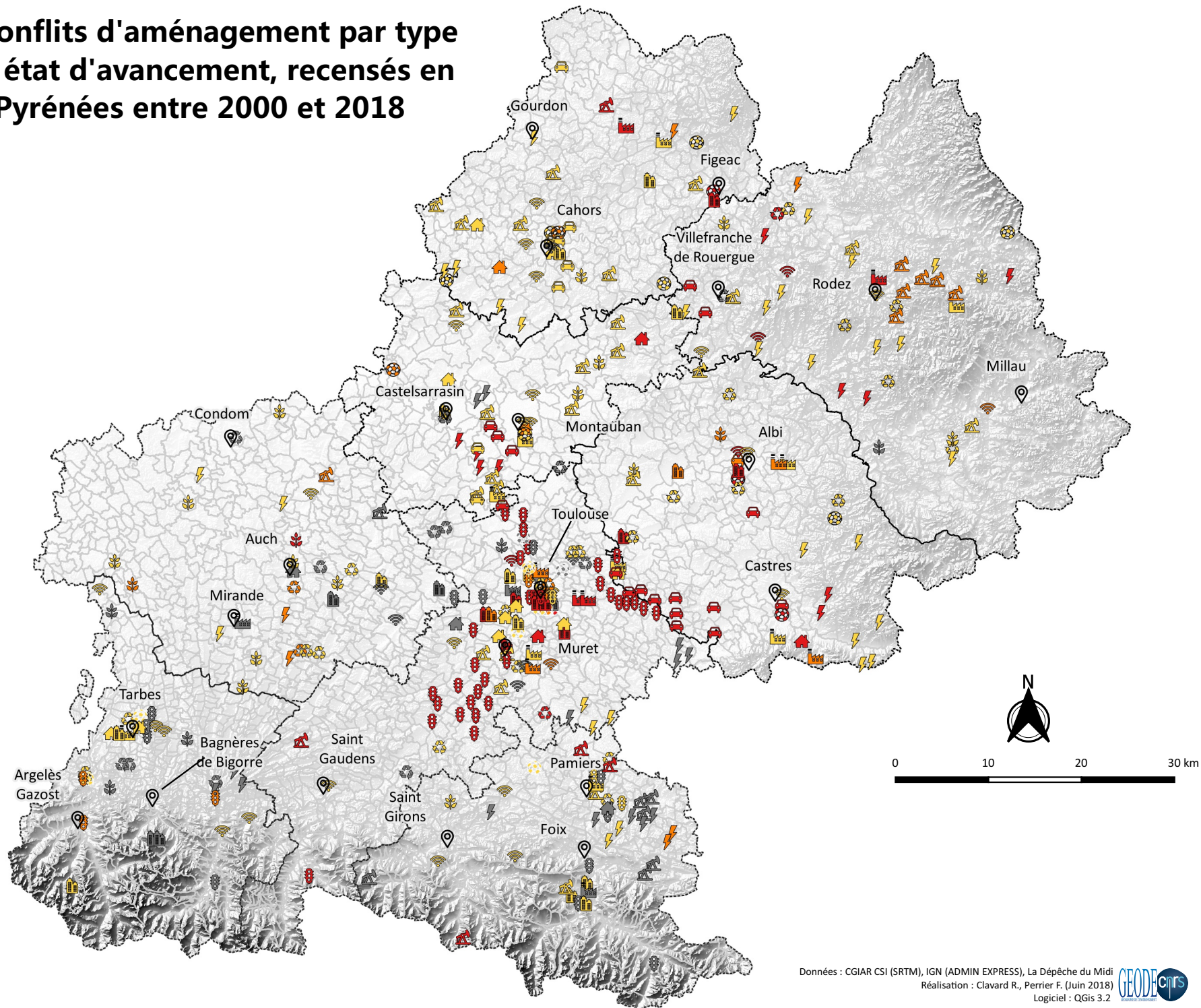
Répartition des conflits d'aménagement par type d'activités et par état d'avancement, recensés en région Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018

Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Etat du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu
-  Limites départementales
-  Limites communales



0 10 20 30 km

Typologie des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018, à partir du recensement des associations loi 1901 créées en faveur des contestations

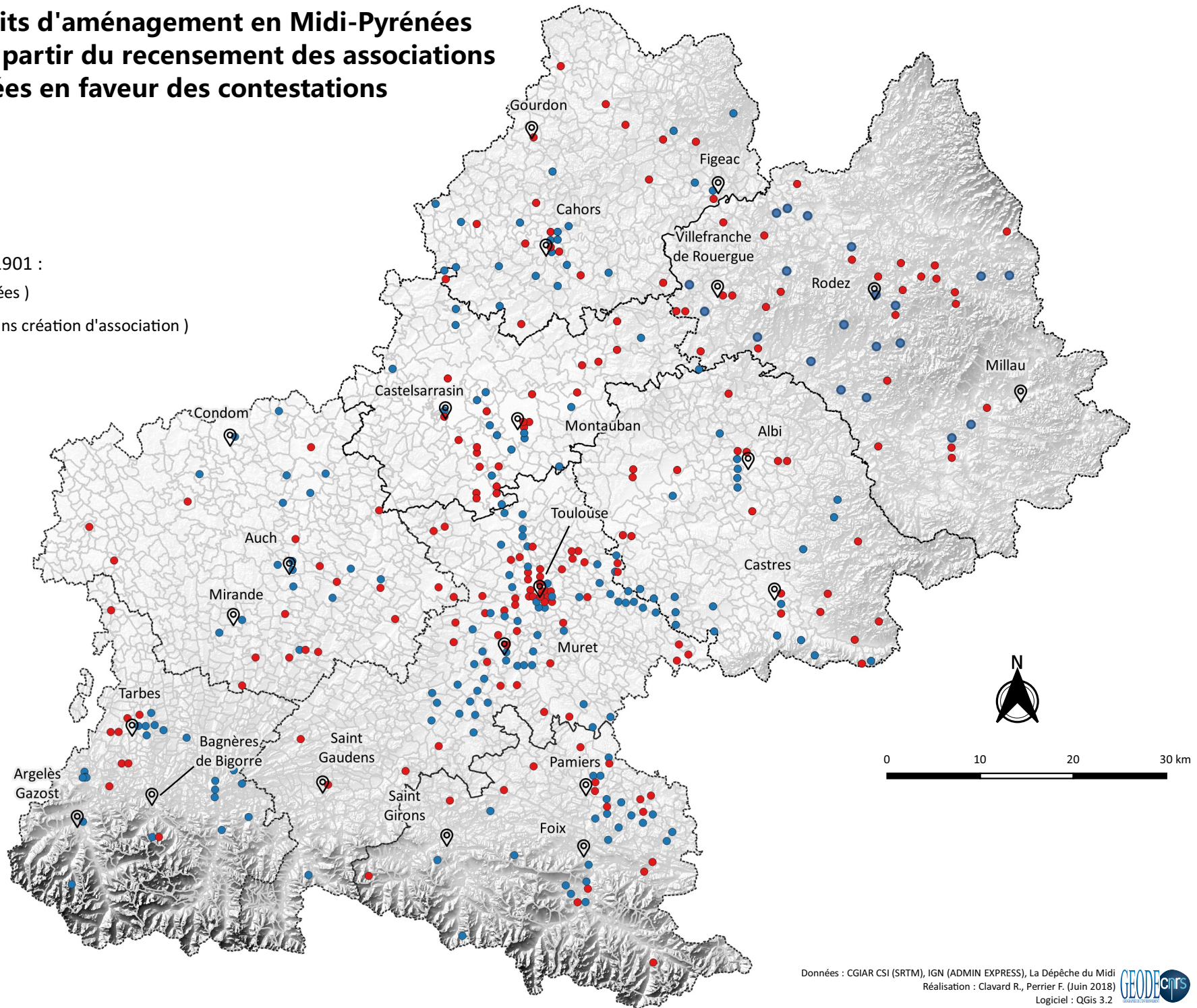
Création d'une association loi 1901 :

- Oui (200 associations recensées)
- Non (183 conflits recensés sans création d'association)

📍 Chefs lieu

▭ Limites départementales

▭ Limites communales



Typologie des conflits d'aménagement recensés en Midi-Pyrénées entre 2000 et 2018, selon la nature de la contestation

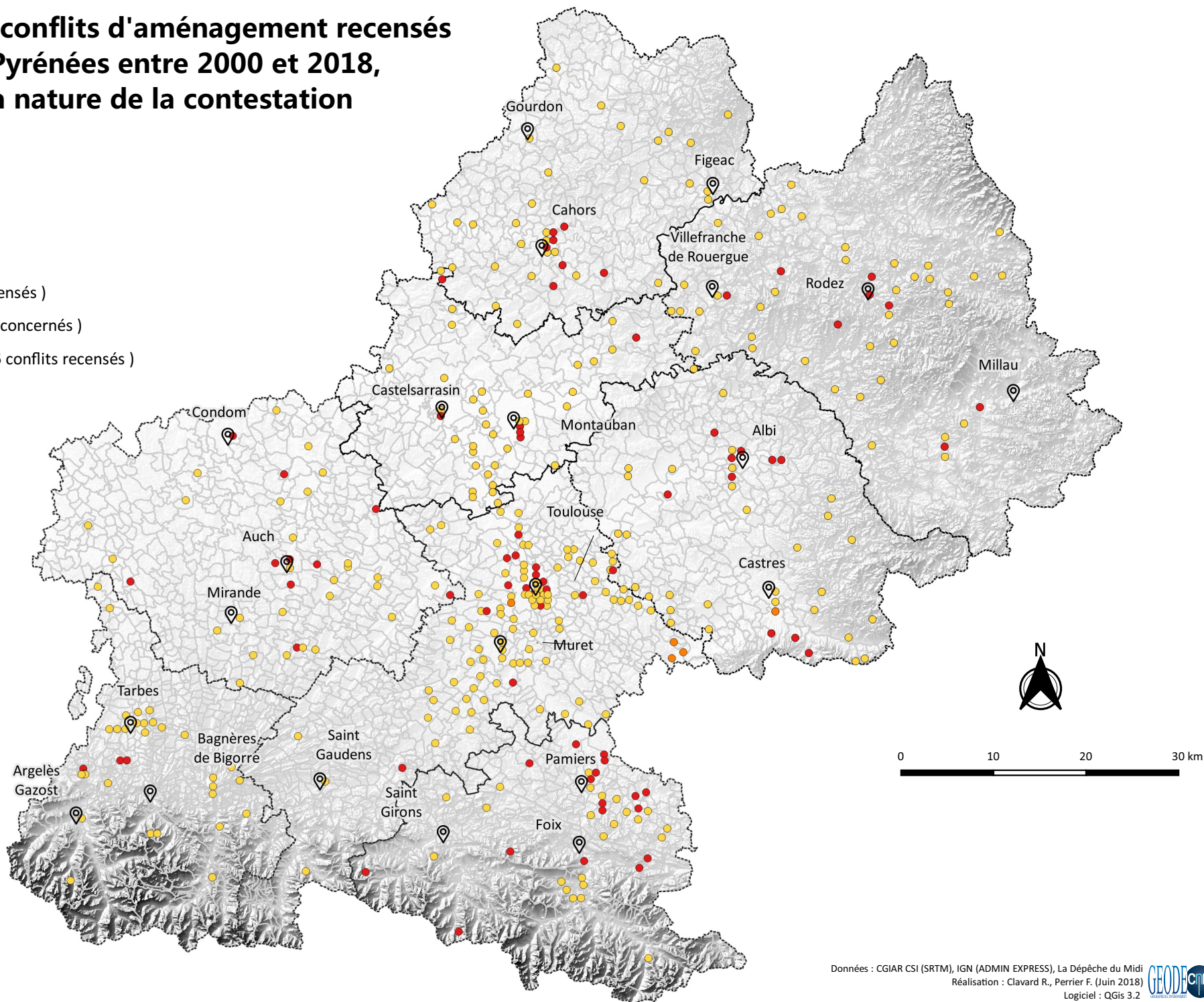
Nature de la contestation :

- Curative (82 conflits recensés)
- Préventive (302 conflits concernés)
- Préventive et curative (6 conflits recensés)

📍 Chefs lieu

▭ Limites départementales

▭ Limites communales



Typologie des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées recensés entre 2000 et 2018, selon l'existence d'un recours juridique déposé par l'une des parties prenantes

Existence d'un recours juridique :

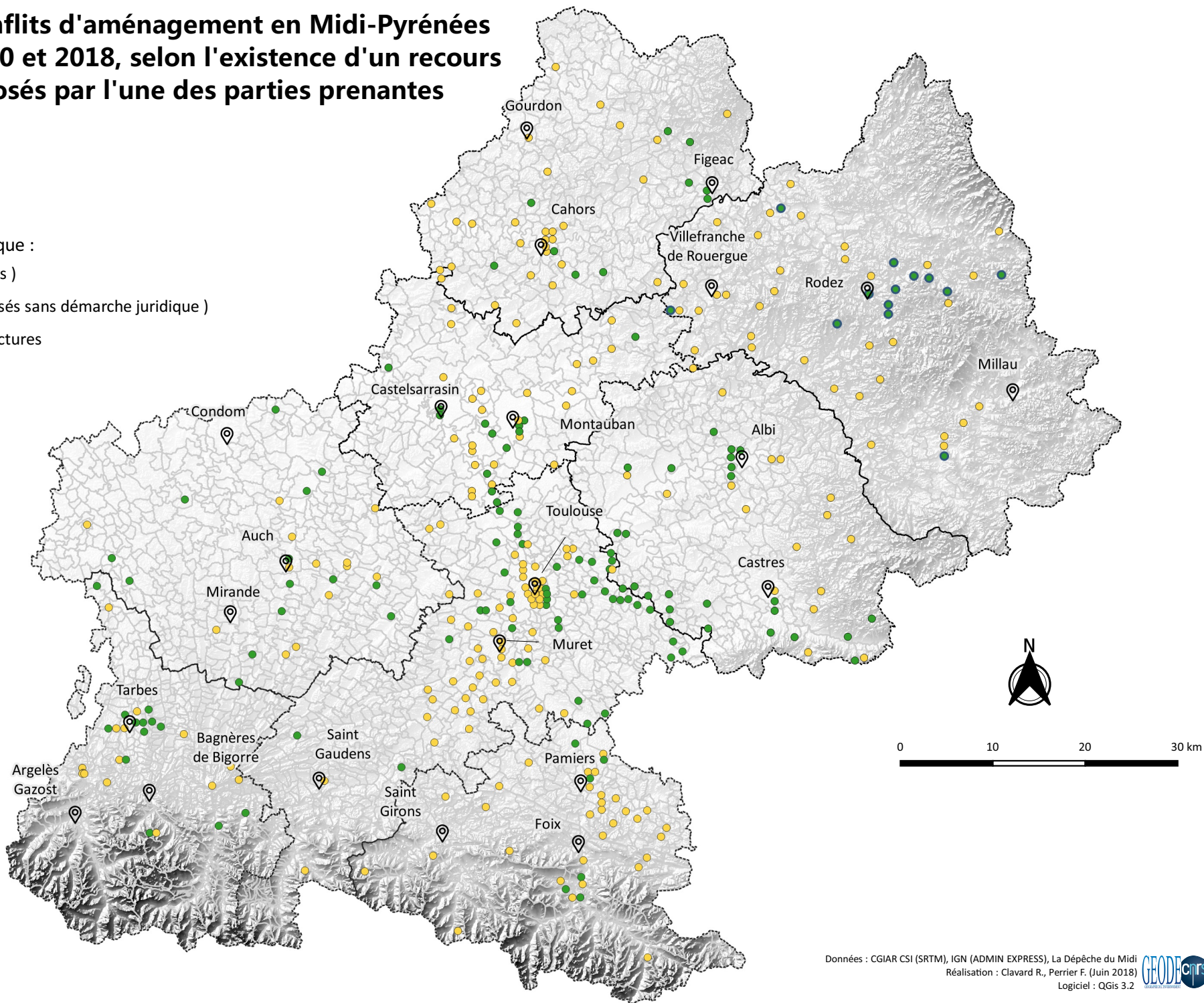
● Oui (136 recours recensés)

● Non (230 conflits recensés sans démarche juridique)

📍 Préfectures et sous-préfectures

▭ Limites départementales

▭ Limites communales



Répartition par catégories et type d'activités, des conflits d'aménagement recensés en Ariège entre 2000 et 2018











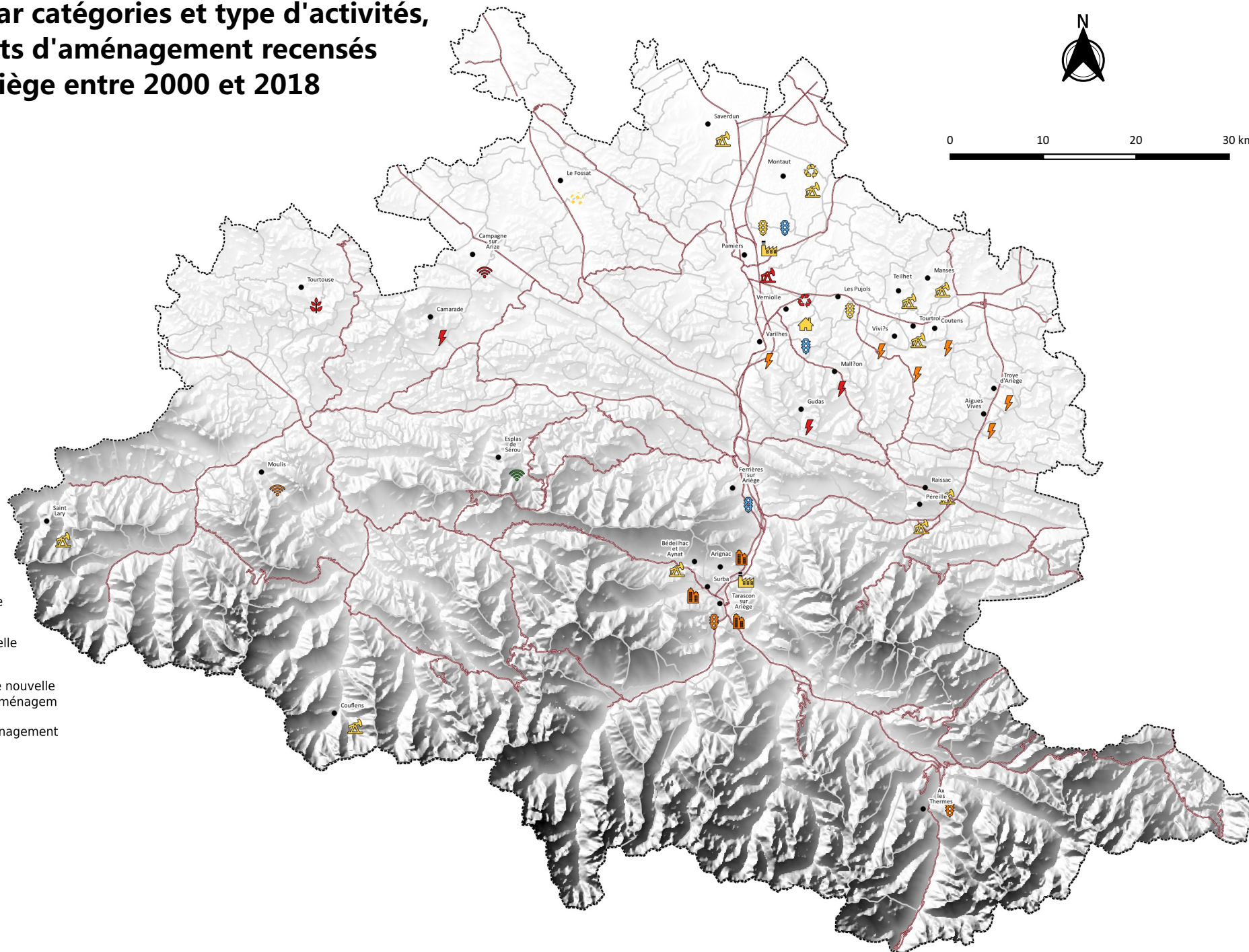
0 10 20 30 km

Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Catégorie du conflit :

-  Cat. 1 : Opposition totale à l'aménagement
-  Cat. 2 : Opposition partielle à l'aménagement
-  Cat. 3 : Opposition à une nouvelle gestion/régulation de l'aménagement
-  Cat. 4 : Demande d'aménagement
-  Cat. 5 : Hors classe
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales



Répartition par type d'activités et par état d'avancement, des conflits d'aménagement recensés en Ariège entre 2000 et 2018

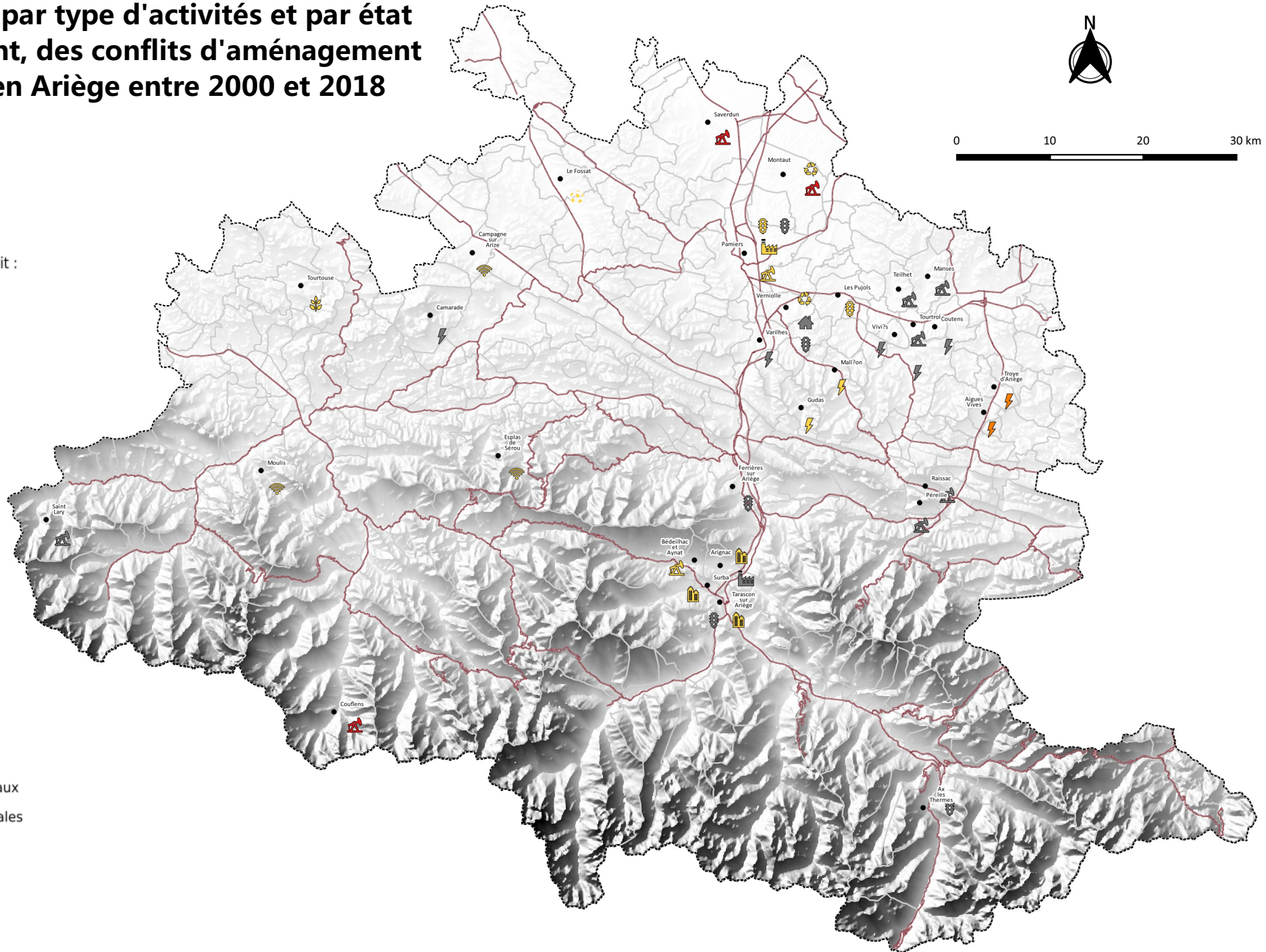


Type d'activité liée au conflit :

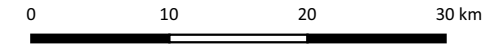
-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Etat du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales











Répartition par catégories et par type d'activités, des conflits d'aménagement recensés en Aveyron entre 2000 et 2018

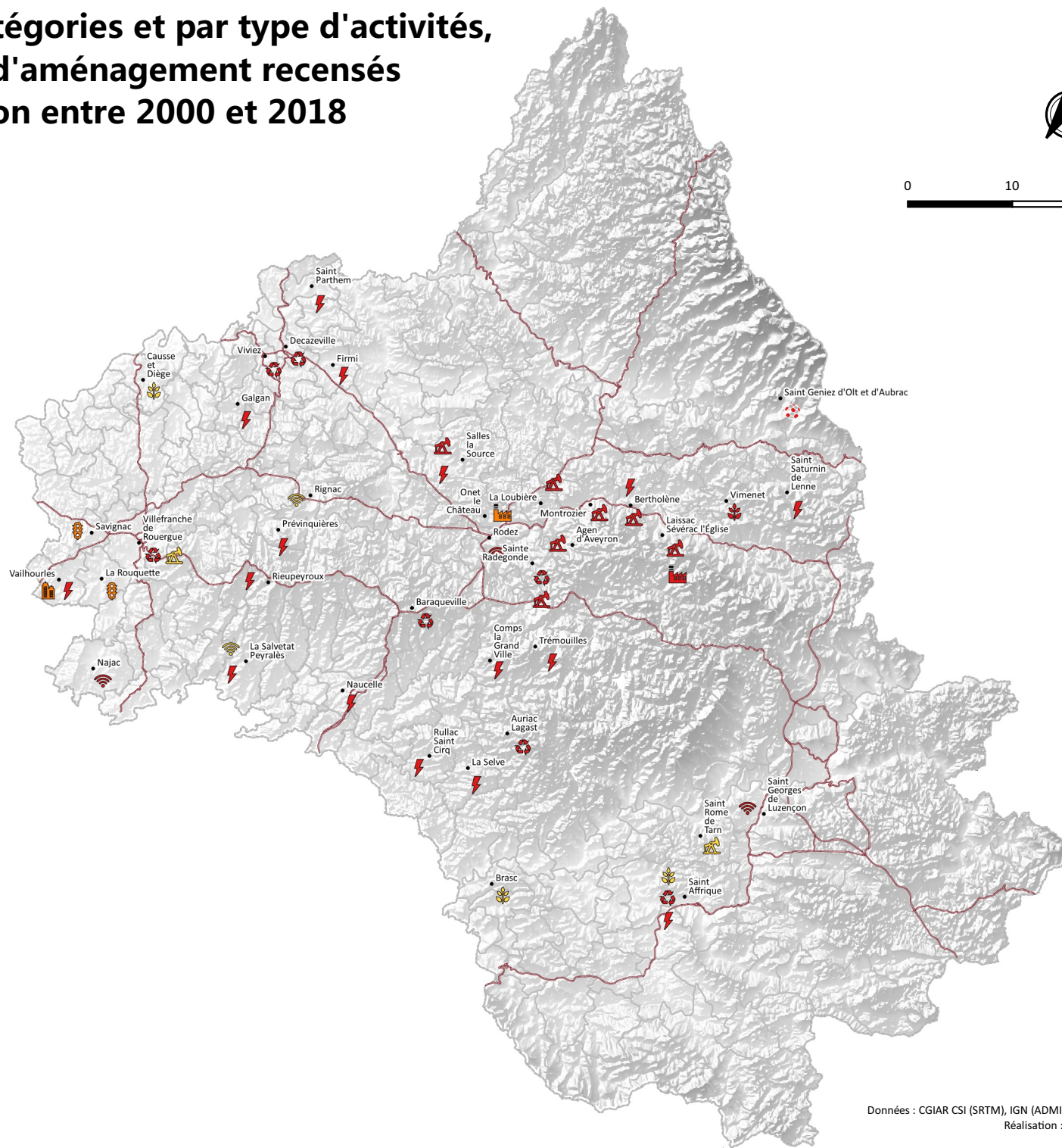


Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Catégorie du conflit :

-  Cat. 1 : Opposition totale à l'aménagement
-  Cat. 2 : Opposition partielle à l'aménagement
-  Cat. 3 : Opposition à une nouvelle gestion/régulation de l'aménagement
-  Cat. 4 : Demande d'aménagement
-  Cat. 5 : Hors classe
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales



Répartition par type d'activités et état d'avancement, des conflits d'aménagement recensés en Aveyron entre 2000 et 2018






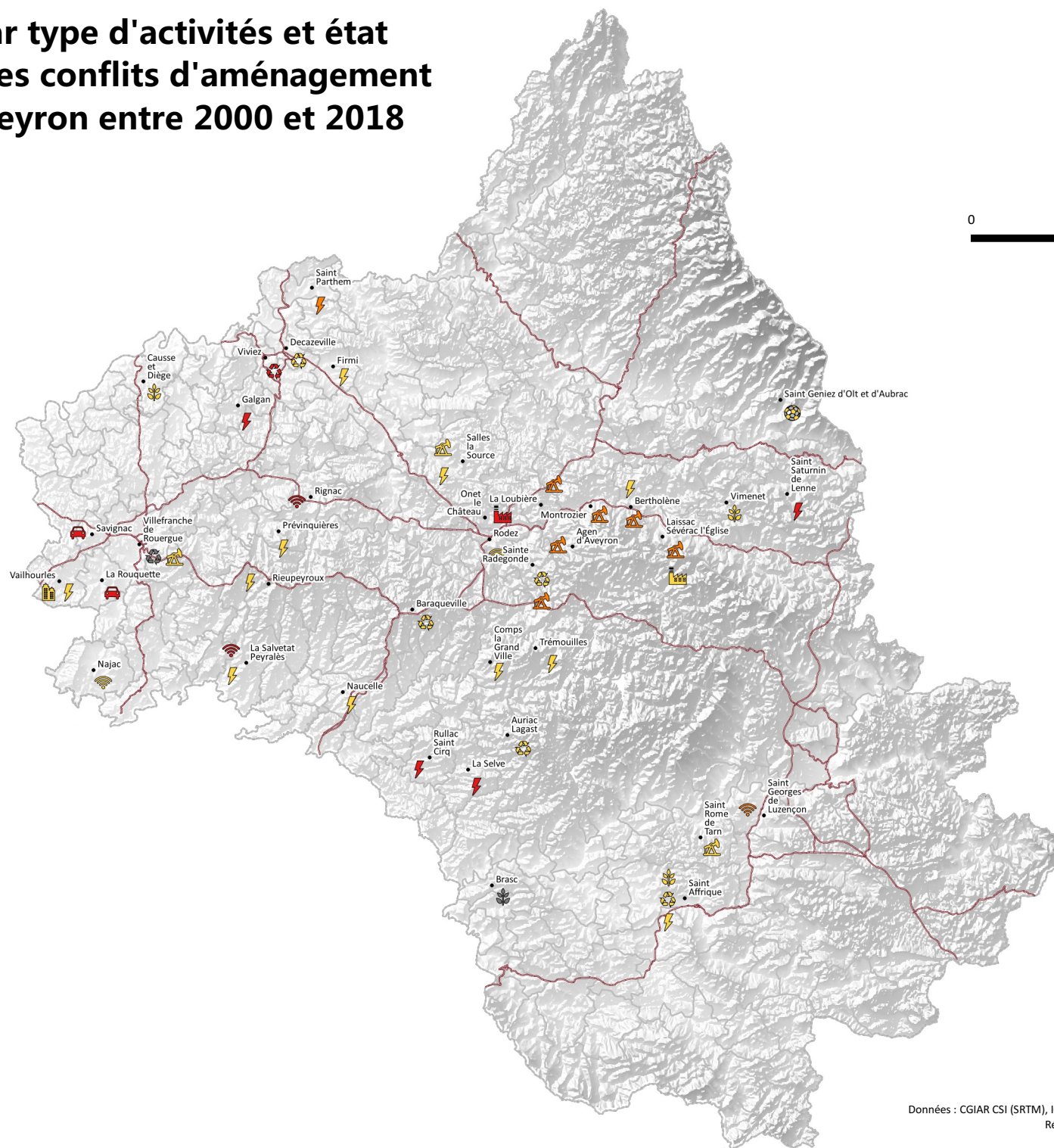
Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Énergie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Etat du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu

-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales



Répartition par catégories et type d'activités, des conflits d'aménagement recensés en Ariège entre 2000 et 2018








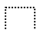


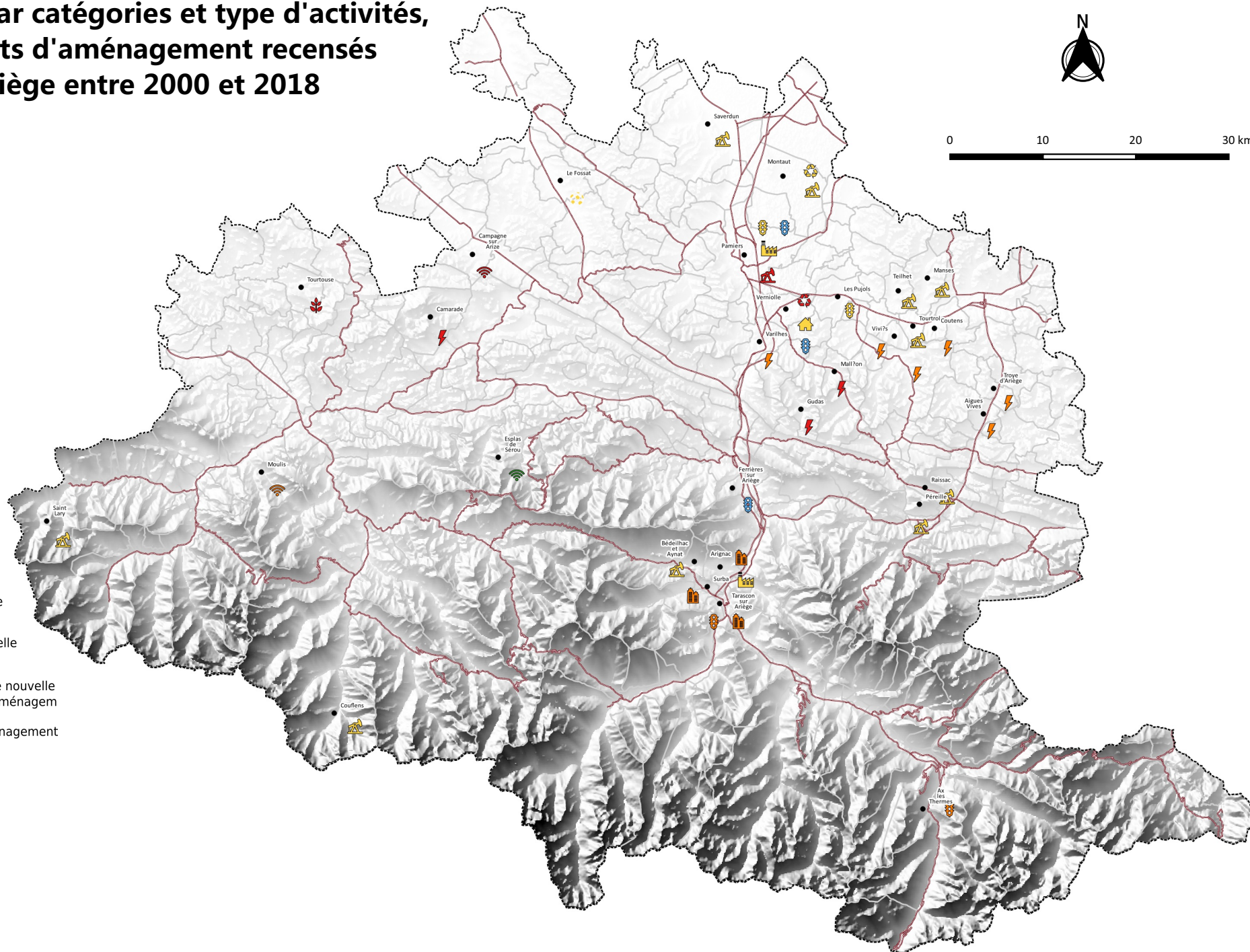
0 10 20 30 km

Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Catégorie du conflit :

-  Cat. 1 : Opposition totale à l'aménagement
-  Cat. 2 : Opposition partielle à l'aménagement
-  Cat. 3 : Opposition à une nouvelle gestion/régulation de l'aménagement
-  Cat. 4 : Demande d'aménagement
-  Cat. 5 : Hors classe
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales



Répartition par type d'activités et par état d'avancement, des conflits d'aménagement recensés en Ariège entre 2000 et 2018

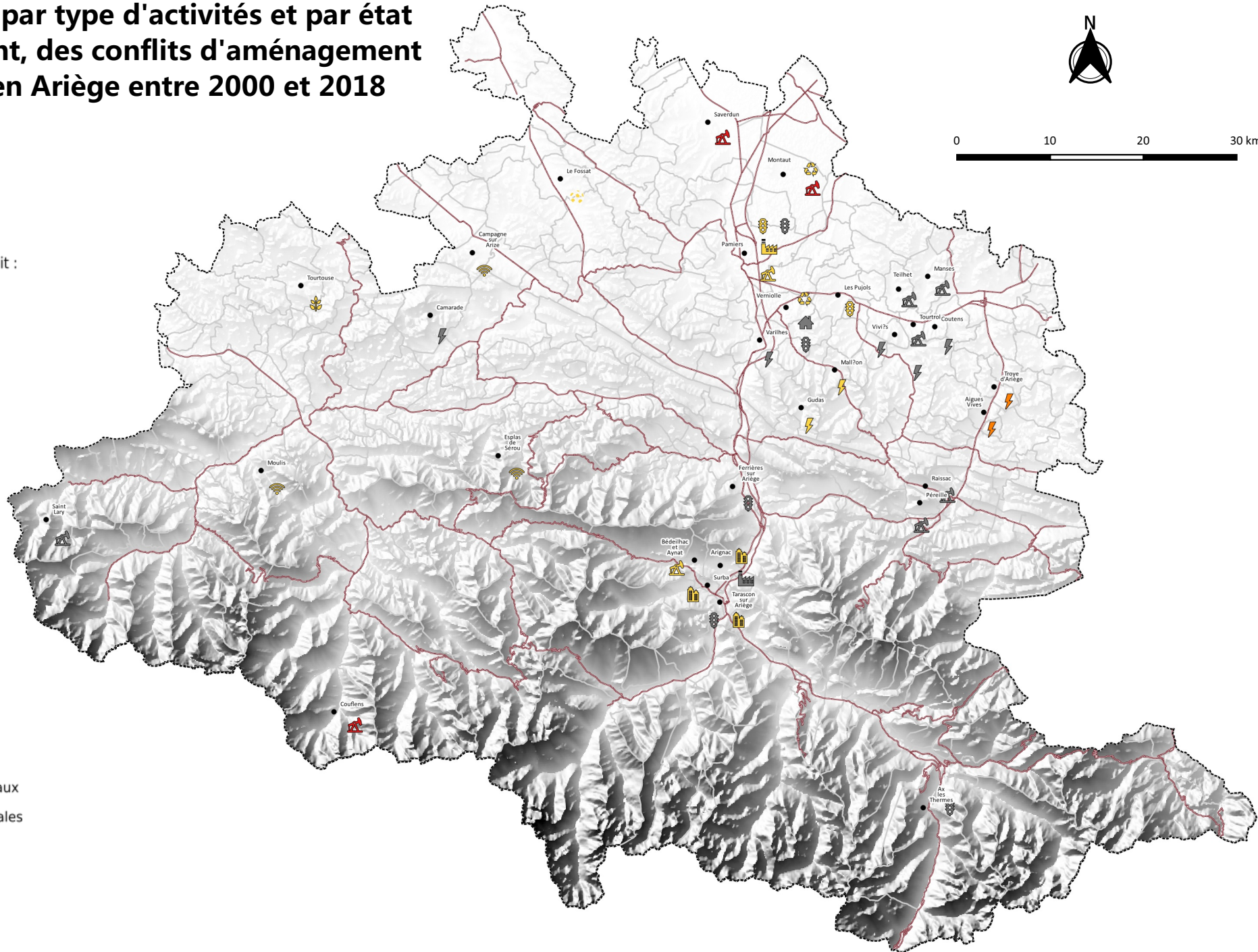


Type d'activité liée au conflit :

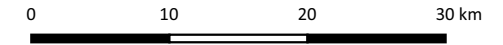
-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Etat du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales











Répartition par catégories et par type d'activités, des conflits d'aménagement recensés en Aveyron entre 2000 et 2018

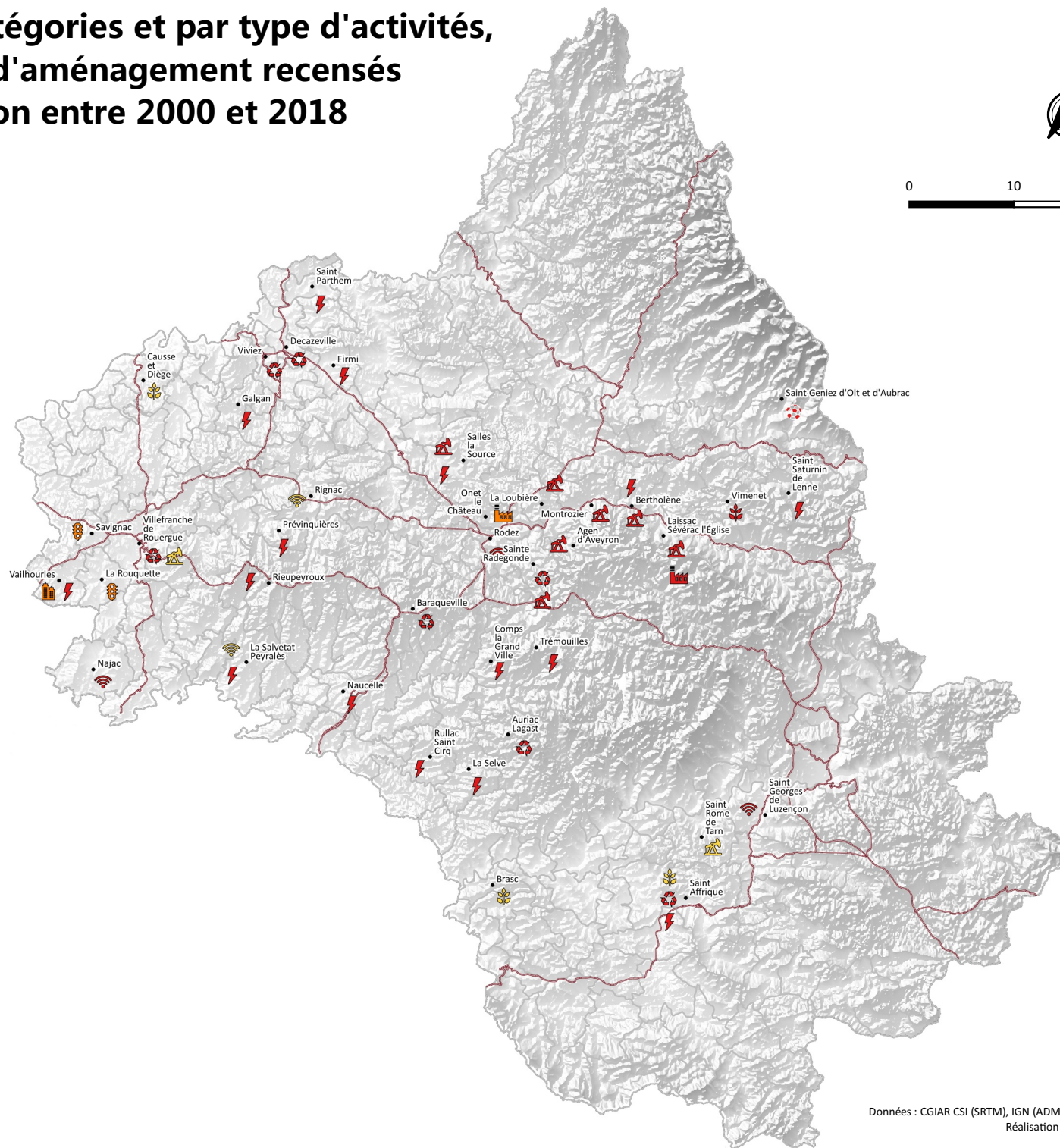


Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Catégorie du conflit :

-  Cat. 1 : Opposition totale à l'aménagement
-  Cat. 2 : Opposition partielle à l'aménagement
-  Cat. 3 : Opposition à une nouvelle gestion/régulation de l'aménagement
-  Cat. 4 : Demande d'aménagement
-  Cat. 5 : Hors classe
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales



Répartition par type d'activités et état d'avancement, des conflits d'aménagement recensés en Aveyron entre 2000 et 2018






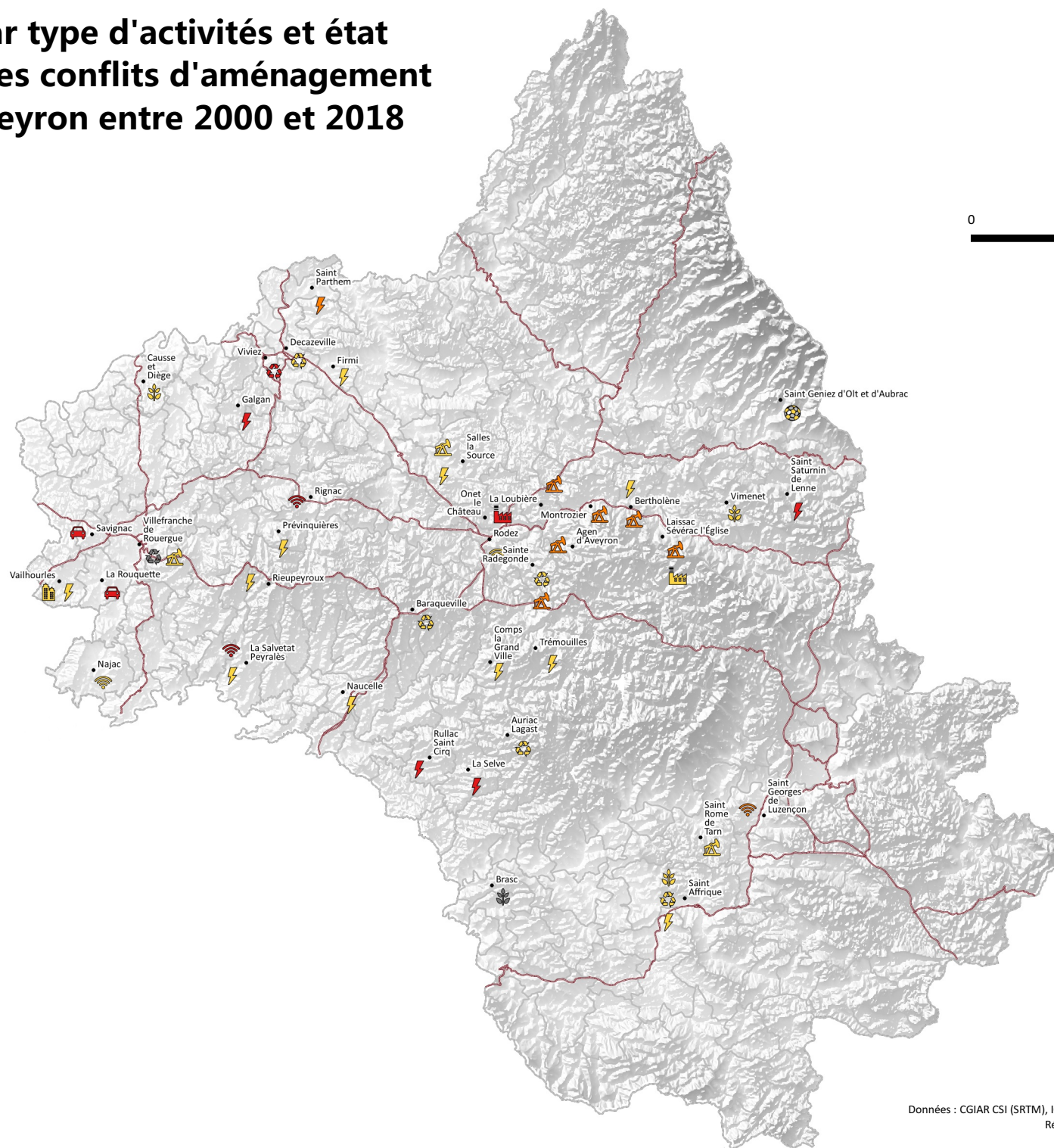
Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Énergie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

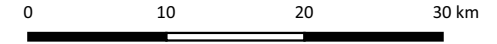
Etat du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu










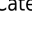
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales











Répartition par catégories et type d'activités, des conflits d'aménagement recensés dans le Gers entre 2000 et 2018

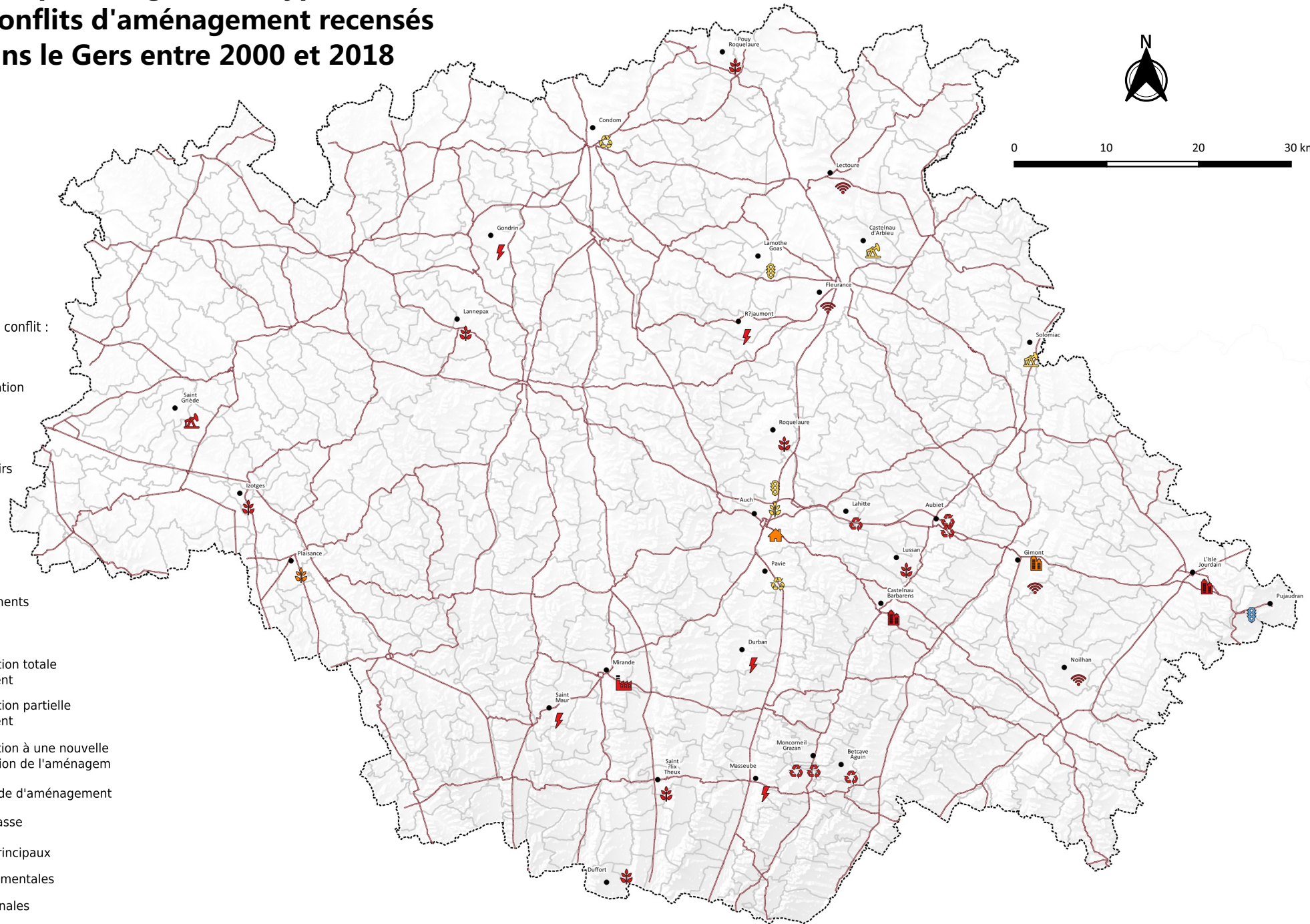


Type d'activité liée au conflit :

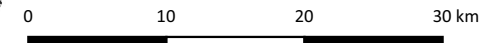
-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Catégorie du conflit :







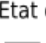
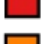
-  Cat. 1 : Opposition totale à l'aménagement
-  Cat. 2 : Opposition partielle à l'aménagement
-  Cat. 3 : Opposition à une nouvelle gestion/régulation de l'aménagement
-  Cat. 4 : Demande d'aménagement
-  Cat. 5 : Hors classe
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales



Répartition par type d'activités et par état d'avancement, des conflits d'aménagement recensés dans le Gers entre 2000 et 2018



Type d'activité liée au conflit :


-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

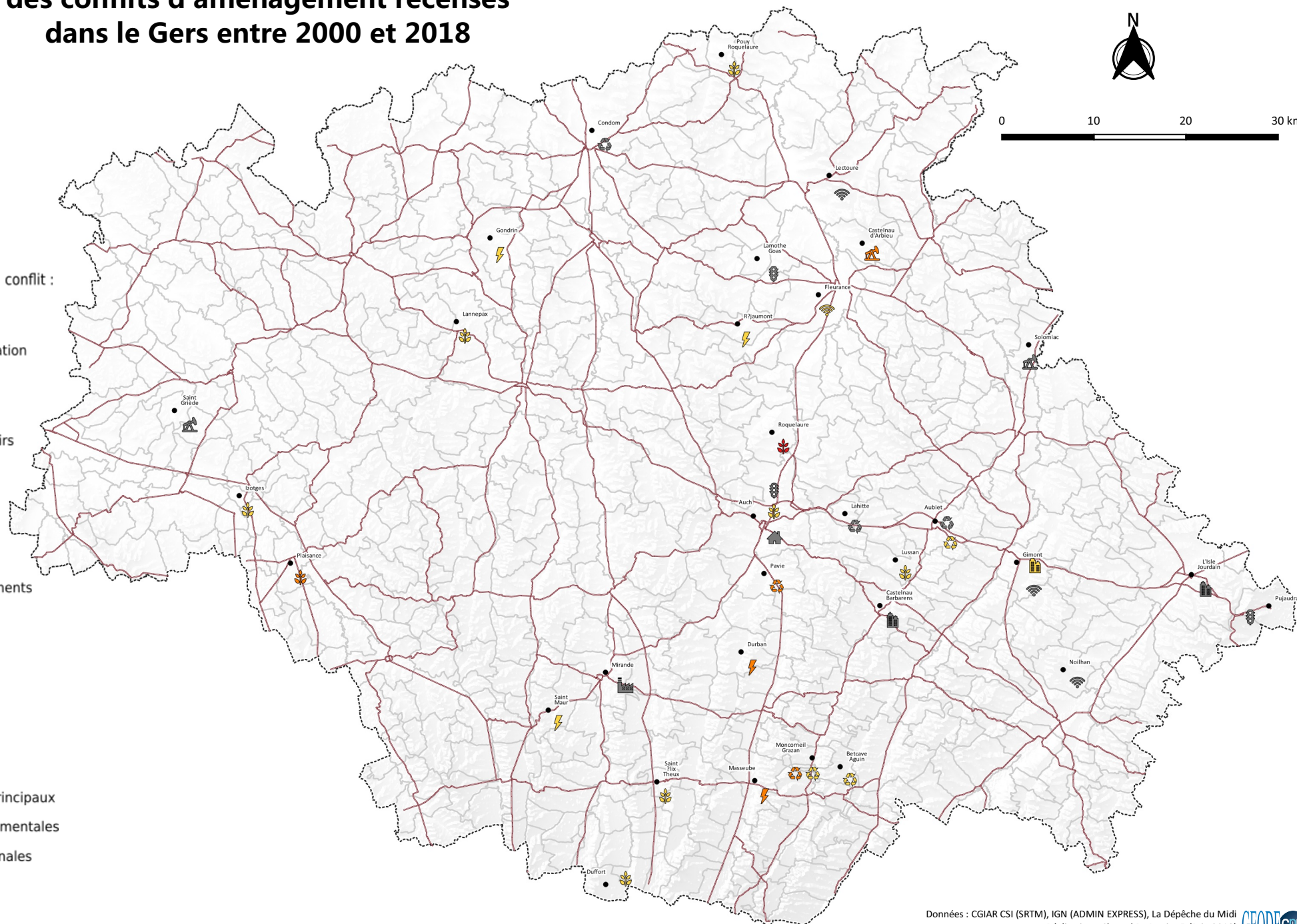
Etat du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu

 Axes routiers principaux

 Limites départementales

 Limites communales











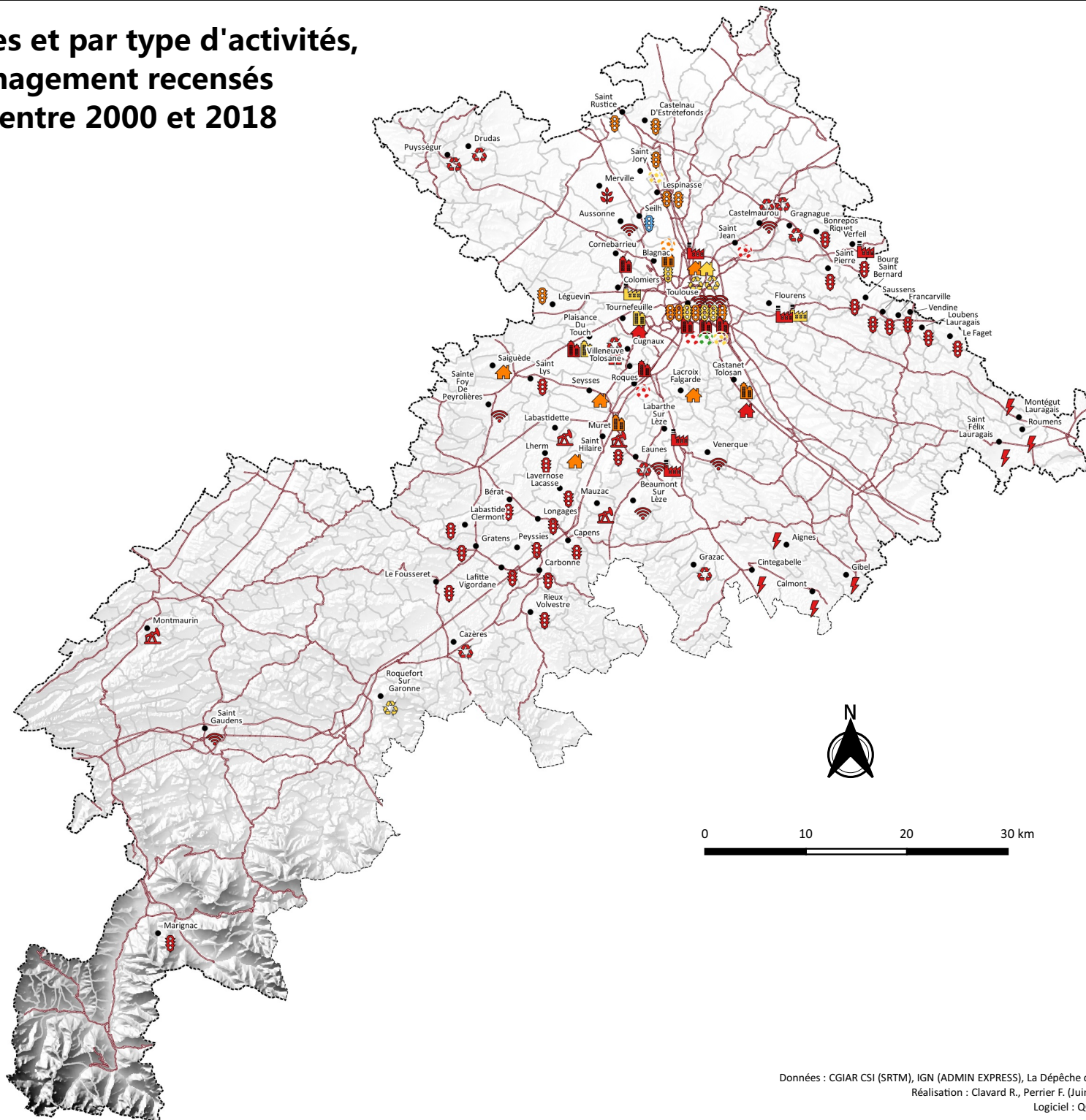
Répartition par catégories et par type d'activités, des conflits d'aménagement recensés en Haute-Garonne entre 2000 et 2018

Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Catégorie du conflit :

-  Cat. 1 : Opposition totale à l'aménagement
-  Cat. 2 : Opposition partielle à l'aménagement
-  Cat. 3 : Opposition à une nouvelle gestion/régulation de l'aménagement
-  Cat. 4 : Demande d'aménagement
-  Cat. 5 : Hors classe
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales






Répartition par type d'activités et par état d'avancement, des conflits d'aménagement recensés en Haute-Garonne entre 2000 et 2018

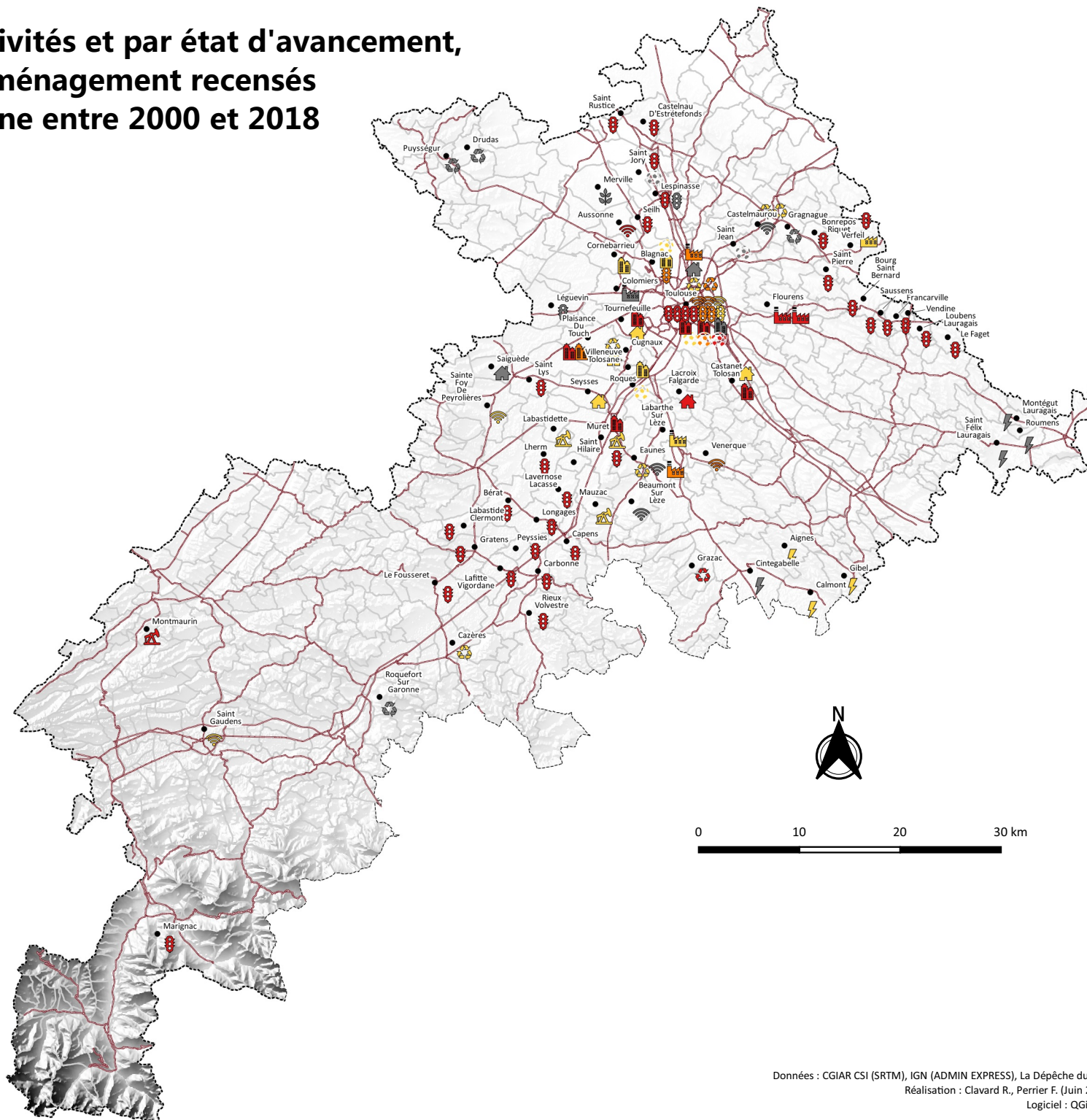
Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Énergie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Etat du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu

-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales











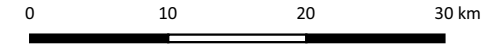
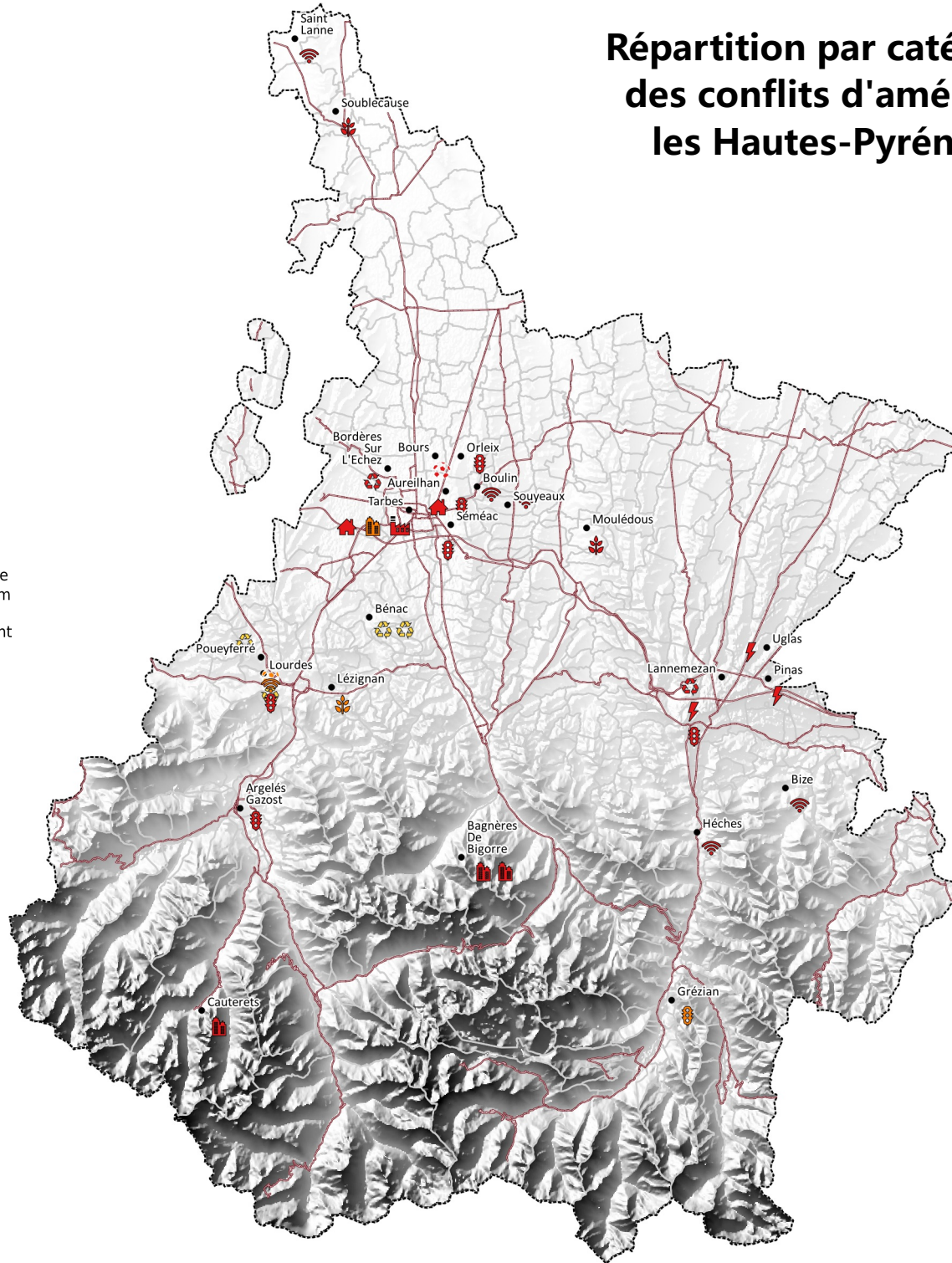
Répartition par catégories et type d'activités, des conflits d'aménagement recensés dans les Hautes-Pyrénées entre 2000 et 2018

Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Catégorie du conflit :

-  Cat. 1 : Opposition totale à l'aménagement
-  Cat. 2 : Opposition partielle à l'aménagement
-  Cat. 3 : Opposition à une nouvelle gestion/régulation de l'aménagement
-  Cat. 4 : Demande d'aménagement
-  Cat. 5 : Hors classe
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales






Répartition par type d'activités et par état d'avancement, des conflits d'aménagement recensés dans les Hautes-Pyrénées entre 2000 et 2018

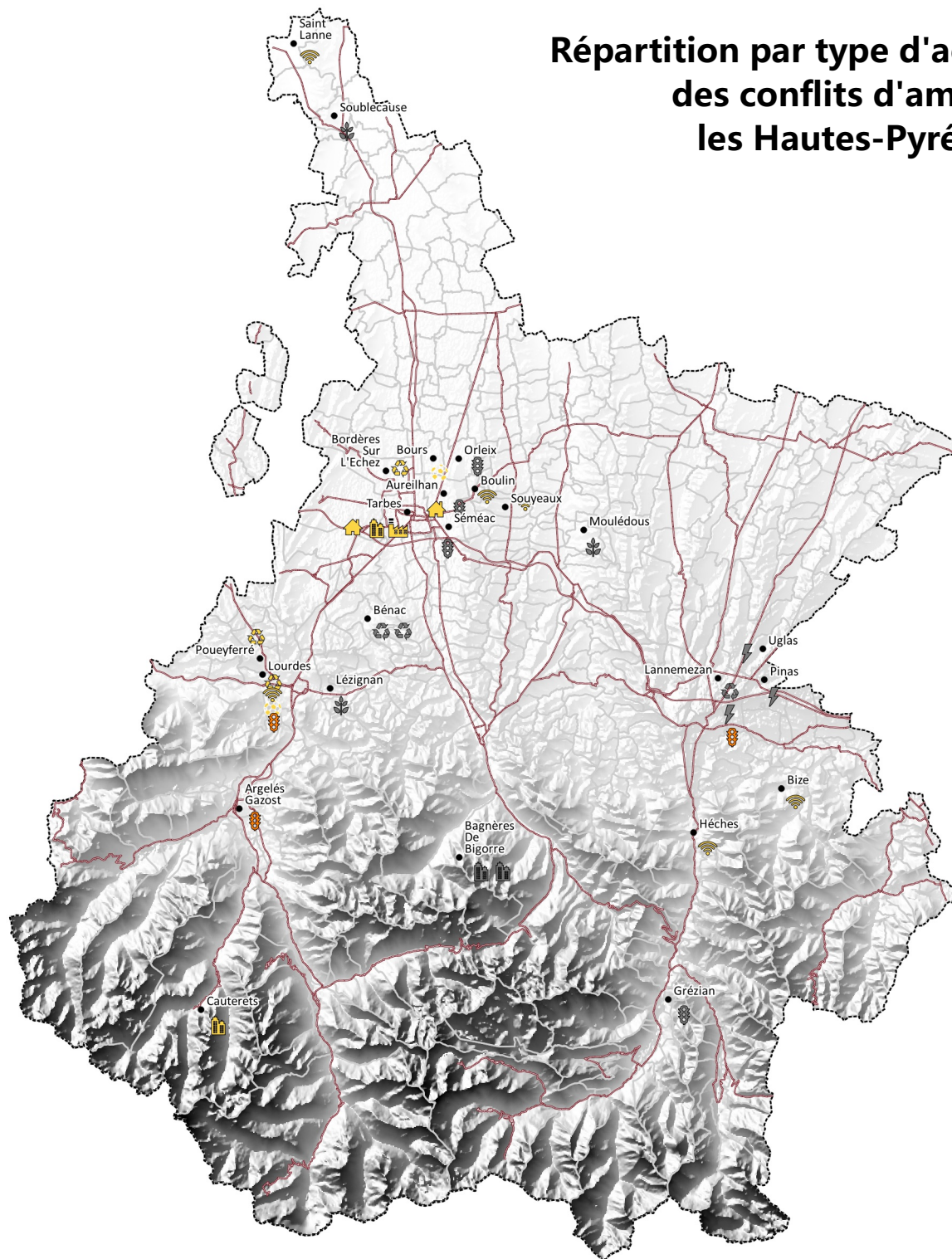
Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Etat du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu

-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales











0 10 20 30 km

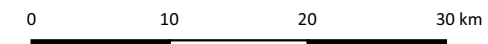
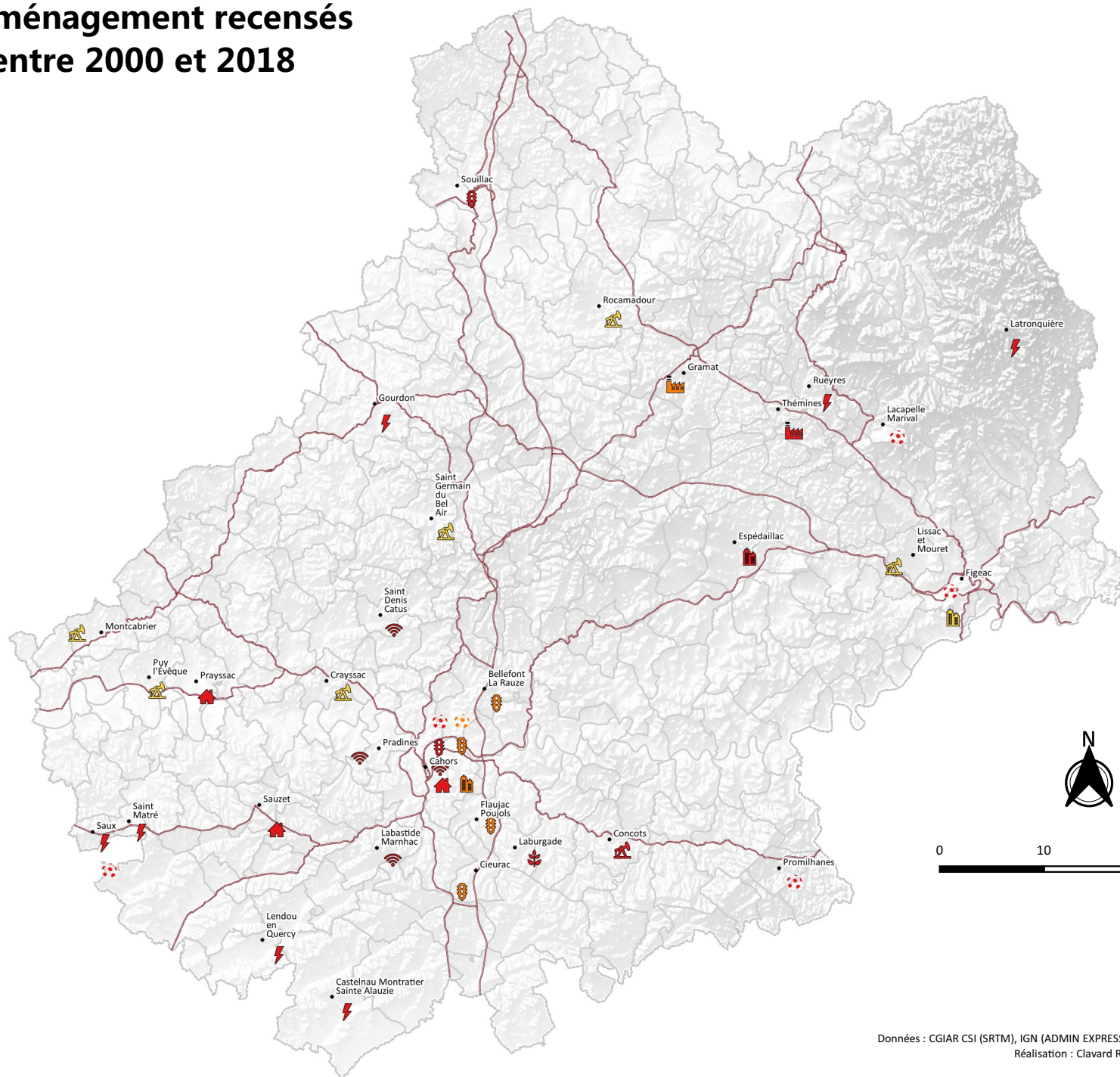
Répartition par catégories et type d'activités, des conflits d'aménagement recensés dans le Lot entre 2000 et 2018

Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Energie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

Catégorie du conflit :

-  Cat. 1 : Opposition totale à l'aménagement
-  Cat. 2 : Opposition partielle à l'aménagement
-  Cat. 3 : Opposition à une nouvelle gestion/régulation de l'aménagement
-  Cat. 4 : Demande d'aménagement
-  Cat. 5 : Hors classe
-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales






Répartition par type d'activités et état d'avancement, des conflits d'aménagement recensés dans le Lot entre 2000 et 2018

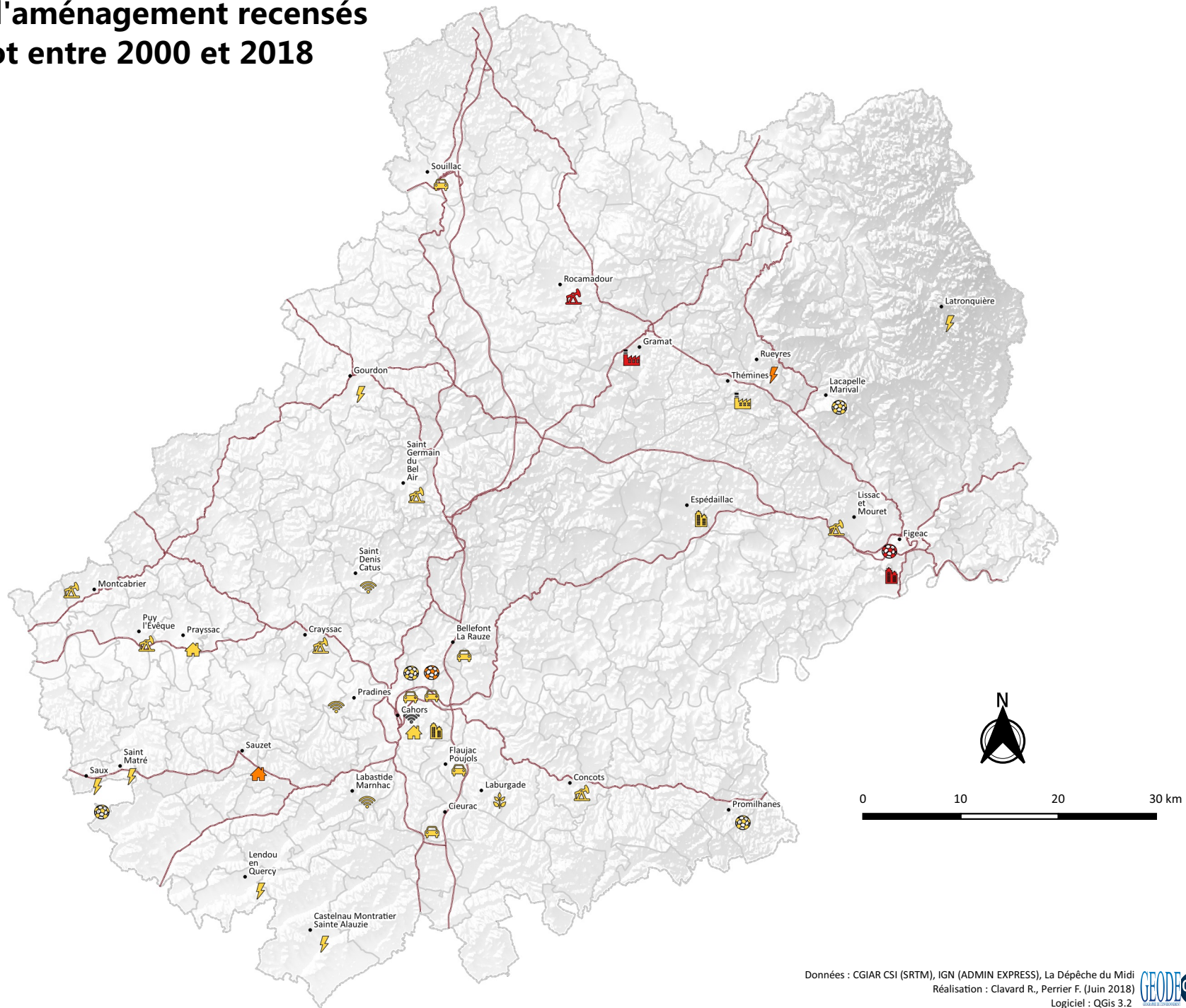
Type d'activité liée au conflit :

-  Transports
-  Télécommunication
-  Énergie
-  Urbanisation
-  Tourisme / Loisirs
-  Extraction
-  Industrie
-  Déchets
-  Agriculture
-  Autres équipements

État du conflit :

-  En cours
-  Dormant
-  Terminé
-  Non connu

-  Axes routiers principaux
-  Limites départementales
-  Limites communales



RESUME

On observe depuis plusieurs années, l'émergence et la généralisation de deux mouvements sociaux : les mobilisations contre des projets d'aménagement et les initiatives citoyennes en faveur d'une transition écologique et sociale des sociétés contemporaines. Ces actions citoyennes mettent en lumière une capacité d'agir et de changement de la société civile. Néanmoins, ces deux mouvements semblent, à première vue, opposés. L'un s'oppose et l'autre propose. Mais lorsque l'on étudie plus en détails la notion de *conflit* et de *conflit d'aménagement*, on observe que la frontière entre résistance et création est fine. Pour mener cette recherche scientifique, deux outils ont été créés : une base de données et un système d'information géographique (SIG). Ainsi, c'est à partir de l'atlas régional des conflits d'aménagement en Midi-Pyrénées produit que nous avons entamé une réflexion plus vaste sur la mobilisation citoyenne et la capacité de changement des territoires.

MOTS CLES

Conflit ; Aménagement ; Mobilisation ; Action citoyenne ; Changement ; Territoire ; Initiative citoyenne ; Transition